This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Imaty.
544.

TENUE DES LIVRES

AUTODIDACTIQUE

DÉDIÉE

AUX ADMINISTRATIONS COMMERCIALES, FINANCIÈRES, MANUFACTURIÈRES ET AGRICOLES,

COMPOSÉE, D'APRÈS L'ARTICLE 8 DU CODE DE COMMERCE,

PAR

Valentin Poitrat,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE,

AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES.

MÉDAILLE D'HONNEUR

DÉCERNÉE À PARIS,

le 21 juillet 1839,

POUR ENCOURAGEMENT

À

LA PROPAGATION

DE CETTE TENUE DES LIVRES

QUE LE RAPPORT

DU

COMITÉ DES MANUFACTURES

SIGNALE

COMME RÉPONDANT LE MIEUX AUX BESOINS

DU COMMERCE.

QUATRIÈME ÉDITION

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

1

PRIX : 10 FRANCS.

LES OUVRAGES DE L'AUTEUR SE TROUVENT :

A PARIS, CHEZ BOUCHER-LEMAITRE, PAPETIER, FABRICANT DE REGISTRES, RUE SAINT-MÉRY, 46 ;

A BRUXELLES, CHEZ HAUMAN ET Ce, RUE DU NORD, 8,

ET A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE PÉRICHON, RUE DE LA MONTAGNE, 26.

1841

SC.

Digitized by Google

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

44.

Ma 544

TENUE DES LIVRES

AUTODIDACTIQUE.

Digitized by Google

Conformément à la loi, les exemplaires ont été déposés.

IMP. DE HAUMAN ET Cᵉ. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, nº 8.

Digitized by Google

TENUE DES LIVRES

AUTODIDACTIQUE

DÉDIÉE

AUX ADMINISTRATIONS COMMERCIALES, FINANCIÈRES, MANUFACTURIÈRES ET AGRICOLES,

COMPOSÉE, D'APRÈS L'ARTICLE 8 DU CODE DE COMMERCE,

PAR

Valentin Poitrat,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE,

AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES.

MÉDAILLE D'HONNEUR

DÉCERNÉE A PARIS,

le 21 juillet 1839,

POUR ENCOURAGEMENT

A

LA PROPAGATION

DE CETTE TENUE DES LIVRES

QUE LE RAPPORT

DU

COMITÉ DES MANUFACTURES

SIGNALE

COMME RÉPONDANT LE MIEUX AUX BESOINS

DU COMMERCE.

QUATRIÈME ÉDITION

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

PRIX : 10 FRANCS.

LES OUVRAGES DE L'AUTEUR SE TROUVENT :

A PARIS, CHEZ BOUCHER-LEMAITRE, PAPETIER, FABRICANT DE REGISTRES, RUE SAINT-MÉRY, 46 ;

A BRUXELLES, CHEZ HAUMAN ET C°, RUE DU NORD, 8,

ET A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE PÉRICHON, RUE DE LA MONTAGNE, 26.

1841

BIBLIOTHÈQUE
DE L'UNIVERSITÉ
DE GAND.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

J'offre au public la quatrième édition de ma méthode de comptabilité connue sous le nom de Tenue des livres Autodidactique. C'est en quelque sorte un ouvrage nouveau, tant par le développement que je lui ai donné, que par les avantages qu'il présente. Ce sont mes leçons telles que je les donne dans mes cours publics, auxquelles j'ai ajouté toutes les explications que j'ai crues nécessaires, afin que mon livre puisse me suppléer. J'ai cherché tous les moyens de simplifier la tenue des livres en partie double, qui est, sans contredit, l'une des plus heureuses et des plus belles conceptions qui existent, mais qui a besoin d'être présentée de manière à ce qu'elle soit comprise, pour ainsi dire, sans étude, et mise en pratique sans difficulté.

Les progrès rapides des personnes qui ont suivi ma méthode prouvent que mes moyens d'enseignement remplissent le but qu'on doit se proposer, savoir : *d'enseigner bien et en peu de temps.*

Les ouvrages de comptabilité ne manquent pas, mais mal-

Digitized by Google

heureusement ils sont tous conçus dans le même esprit, longs, compliqués, obscurs, en sorte que ceux qui n'ont pas beaucoup de temps à donner à l'étude, après y avoir employé quelques mois sans succès, s'en dégoûtent, attribuant à leur défaut d'intelligence ce qui n'est que la faute des ouvrages qu'on met entre leurs mains.

Le traité que je présente aujourd'hui a réuni les suffrages les plus honorables, à Paris et dans les principales villes de France. A l'appui de ce que j'avance, je suis heureux de présenter un rapport auquel j'attache le plus grand prix et à la suite duquel une *médaille d'honneur* m'a été décernée par l'ACADÉMIE DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE. Ce rapport a été fait au comité des manufactures par M. ODOLANT-DESNOS, secrétaire de ce comité.

C'est un hommage qu'il m'est bien doux de rendre à un homme de mérite qui a suivi avec intérêt le développement et l'application de la méthode, en a reconnu les avantages, et après l'avoir mise lui-même en pratique, s'est fait un plaisir d'en attester les résultats.

A ce rapport qu'on ne lira pas sans intérêt dans l'introduction où il marque sa place, j'aurais pu joindre grand nombre de certificats auxquels j'attache d'autant plus d'importance qu'ils datent d'une époque où mon système n'avait pas encore reçu les perfectionnements qui lui ont valu de nouveaux succès.

Digitized by Google

INTRODUCTION.

La tenue des livres *en partie double* est l'exposé fidèle et régulier de toutes les opérations financières et commerciales. Elle établit les rapports qui existent entre toutes ces opérations, qu'elle amène enfin, par d'infaillibles combinaisons, à ce résultat exact et positif que l'on nomme BALANCE.

Mais il est généralement reconnu que les diverses méthodes suivies jusqu'à ce jour sont d'une application difficile. Elles entraînent tant de longueurs dans la pratique, elles sont si compliquées dans les moyens, que peu de personnes adoptent cet excellent mode de comptabilité, qu'il serait tant à souhaiter de voir employer par tous les commerçants; car il est le seul qui puisse les tenir constamment dans une voie sûre.

Il importait donc de présenter un système dont les principes bien établis

Digitized by Google

fussent à la portée de tous, et dont le mécanisme simple fût facile à saisir. Je crois avoir réuni ces conditions dans le travail que je présente aujourd'hui.

La méthode que je fais suivre pour passer les écritures, leur donne cette clarté et cette précision qui leur sont si nécessaires : elle simplifie, elle abrége singulièrement le travail, et son principal mérite est de renfermer les opérations dans un cadre étroit, où la BALANCE de chaque article se trouve établie et frappe tout d'abord l'œil même le moins exercé.

Les avantages de cette méthode sur celles déjà connues sont nombreux et surtout importants ; on en peut juger par ce qui suit :

1° L'INVENTAIRE GÉNÉRAL NE FIGURE PLUS EN TÊTE DU LIVRE JOURNAL, NI SUR LE GRAND-LIVRE.

L'inventaire général ne figurant plus en tête du livre journal ni sur le grand-livre, on conçoit facilement que le compte de capital n'y figure pas davantage. Cet article fondamental d'une maison de commerce est porté en tête d'un livre spécial qui est entre les mains du commerçant, ou du comptable, s'il a toute sa confiance. Celui-ci porte lui-même, à la suite de la balance d'inventaire, et au résumé de Balance générale, les additions de chaque page du Journal, travail qui ne lui demande que quelques minutes, et à l'aide duquel il peut connaître tous les jours sa position. C'est d'ailleurs pour les commerçants un moyen de ne pas laisser connaître leur situation à tous leurs employés et d'être ainsi à l'abri des indiscrétions.

2° JE NE RECONNAIS QUE DEUX COMPTES GÉNÉRAUX : L'UN, CELUI DE MARCHANDISES GÉNÉRALES QUE JE NOMME MAGASIN ; L'AUTRE, CELUI DE CAISSE.

Les autres comptes que l'on nomme généraux ne sont réellement que spéciaux, dépendants des comptes de *magasin* ou de *caisse*, et toujours soldés par l'un de ces deux comptes, les seuls sur lesquels roulent toutes les opérations commerciales.

Digitized by Google

3° LE COMPTE DE CAISSE COMPREND NON-SEULEMENT LES ESPÈCES, MAIS AUSSI LES VALEURS REPRÉSENTATIVES, TELLES QUE LES TRAITES ET BILLETS A RECEVOIR.

Dans les transactions commerciales, les traites et les billets jouent un grand rôle, car ils y apportent de grandes facilités et une économie réelle; ils sont, pour les commerçants, valeurs tout aussi bien que les espèces. L'expérience m'a prouvé qu'il convenait de porter toutes les valeurs à un compte qui leur fût commun et qui ne pouvait être autre que le compte de *caisse*.

4° LES COMPTES GÉNÉRAUX MAGASIN ET CAISSE NE SE REPORTENT PLUS AU GRAND-LIVRE.

Les articles les plus importants, et qui se succèdent journellement, sont ceux de *magasin* et de *caisse*. Conçoit-on alors, non-seulement l'économie de temps que l'on fait, mais aussi les erreurs qu'on doit nécessairement éviter en ne reportant plus au grand-livre ces deux comptes généraux que le journal présente d'une manière si claire et si précise ?

5° LES BALANCES MENSUELLES, C'EST-A-DIRE DE CHAQUE MOIS, SONT ENTIÈREMENT SUPPRIMÉES AU GRAND-LIVRE.

Le journal seul sert à établir *les balances* mensuelles; ce n'est qu'en voyant faire ou en faisant l'opération, qui est simple et facile, que l'on peut avoir une idée de la rapidité et de la justesse avec lesquelles se font ces *balances* indispensables à toute maison qui a de l'ordre.

6° ON N'A PAS BESOIN D'ARRÊTER A LA FIN DE L'ANNÉE TOUS LES COMPTES PAR BALANCE DE SORTIE, POUR LES ROUVRIR PAR BALANCE D'ENTRÉE.

Cette opération longue, toute fictive, retardait la marche des écritures, elle les multipliait et les compliquait, elle demandait beaucoup de temps aux employés et tenait beaucoup de place sur les livres.

Digitized by Google

7° UN COMMERÇANT PEUT, A CHAQUE INSTANT DU JOUR OU DU MOIS, CONNAÎTRE SA POSITION SANS RECHERCHES NI TRAVAIL, ET SANS L'AIDE DE SON TENEUR DE LIVRES.

Que de commerçants, qui n'ont pas l'habitude des écritures *en partie double*, se trouveront heureux de n'être plus sous la dépendance de leur commis comptable, et de pouvoir d'un coup d'œil vérifier son travail !

8° L'INVENTAIRE GÉNÉRAL PEUT SE FAIRE EN TOUT TEMPS, SANS ARRÊTER AUCUNEMENT LES ÉCRITURES JOURNALIÈRES.

L'inventaire général, qui a son livre particulier, ainsi que le veut la loi, n'étant pas porté sur le Journal, les écritures journalières en sont indépendantes; partant, pas de retards ni d'interruptions.

9° LES ERREURS QUI PEUVENT ÉCHAPPER AU COMPTABLE SONT NÉCESSAIREMENT RECONNUES ET VÉRIFIÉES LE JOUR MÊME ET SANS PERTE DE TEMPS.

Les moyens de vérification sont simples, prompts, positifs, infaillibles. Il suffit de voir quelques articles passés sur les livres pour en être parfaitement convaincu.

10° LE JOURNAL, TENU D'APRÈS CETTE MÉTHODE, PEUT SE SUBSTITUER A TOUT AUTRE, QUEL QUE SOIT LE JOUR OU LE MOIS, ET ON N'EST POINT OBLIGÉ DE FAIRE UN NOUVEL INVENTAIRE, NI D'ARRÊTER LES OPÉRATIONS ANTÉRIEURES; LES OPÉRATIONS ENTAMÉES SE SUIVENT SANS INTERRUPTION.

On n'ignore pas que, d'après les méthodes suivies jusqu'à ce jour, il y a toujours, au moment de l'inventaire, interruption plus ou moins longue

Digitized by Google

dans le report des écritures courantes sur le journal, car il faut nécessairement attendre que la balance générale ait été trouvée, et puis, les comptes soldés et portés à nouveau à l'aide des écritures fictives et multipliées dont nous avons déjà parlé.

11° POINT DE CES LONGUES, DE CES ÉNORMES ADDITIONS, AVEC LEURS REPORTS QUI DEMANDENT TANT DE TEMPS ET D'ATTENTION.

Tout comptable sait, à ses dépens, que c'est dans les longues additions et souvent dans leurs reports qu'on est exposé à commettre le plus d'erreurs. Cet avantage, nous le pensons, ne sera pas le moins apprécié.

12° L'UNIFORMITÉ CONSTANTE DE L'INSCRIPTION DES DATES DANS LA DISPOSITION DES LIVRES, MÉMORIAL, JOURNAL ET GRAND-LIVRE.

L'uniformité, que j'ai introduite dans l'inscription des dates sur les trois livres principaux, ne peut manquer d'avoir l'approbation de toute personne qui s'occupe de comptabilité, car elle rend les recherches et les moyens de vérification infiniment plus prompts.

Ainsi, je crois avoir réussi à mettre la comptabilité à la portée, non-seulement des commerçants, mais aussi de tous les jeunes gens qui se destinent au commerce. Les professeurs reconnaîtront la facilité que j'ai introduite dans l'enseignement par les progrès rapides qu'ils feront faire à leurs élèves. Ils sauront apprécier l'avantage de n'avoir jamais de balance à leur faire chercher, et de pouvoir ainsi terminer leurs cours sans ennui ni difficultés.

Je ne crains pas de dire aussi, qu'il n'est pas de méthode qui se conforme plus strictement à la loi.

Je ne puis mieux terminer qu'en donnant connaissance du jugement qui a été porté sur ma méthode, par l'Académie de l'industrie présidée par M. le duc de Montmorency, pair de France.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT AU COMITÉ DES MANUFACTURES

SUR LA

TENUE DES LIVRES AUTODIDACTIQUE,

De M. Valentin Poitrat, *professeur de comptabilité, par* M. Odolant-Desnos, *secrétaire de ce comité.*

Le génie n'est pas le seul élément de succès qui soit indispensable à l'industriel, car il lui faut en outre, pour le soutenir dans sa marche progressive, un esprit d'ordre capable de toujours le maintenir dans la voie économique, hors de laquelle pour lui il ne peut y avoir de réussite. Alors il classe ses dépenses, ses recettes, et souvent examine ses balances, pour apprécier sa position, et savoir s'il doit continuer à acheter ou fabriquer, ou s'il lui est plus prudent de faire un temps d'arrêt.

Malheureusement les industriels n'ont pas toujours assez suffisamment étudié l'art du comptable pour pouvoir établir chez eux cet ordre indispensable; et plus malheureusement encore, la tenue des livres admise généralement dans la comptabilité commerciale n'offre que difficultés et lenteur, ou désordre et obscurité. Qui de nous, dans les nombreuses opérations que nous avons vues depuis vingt ans nous passer sous les yeux, n'en a pas souvent éprouvé les fâcheux résultats?

En effet, la tenue des livres en partie simple, laissant le commerçant dans l'ignorance, pendant le cours de l'année, de son actif et de son passif, le force en réalité de marcher en aveugle; son livre de caisse et son portefeuille le guidant seuls dans le cours de ses opérations, la comptabilité en partie simple, par son obscurité positive, malgré sa simplicité apparente, peut donc engendrer pour résultat un désordre dangereux.

D'un autre côté, la tenue des livres en partie double, dont la clarté est

Digitized by Google

incontestable, demande tant de soins, les erreurs qu'elle démontre, quand les commis en font, exigent, pour être corrigées, une si grande perte de temps, qu'elle devient fort coûteuse, et ne peut être adoptée que par les grandes maisons de fabrique ou de commerce.

Ces deux inconvénients ont tellement bien été compris par tous les professeurs de comptabilité, que tous ont tour à tour voulu imaginer une méthode qui pût les faire disparaître; mais aussi tous ces nouveaux systèmes ont offert ou plus d'obscurité, ou moins d'exactitude, et surtout ont exigé de la part des commis une nouvelle étude; inconvénient grave, car il en est de la comptabilité comme de la musique instrumentale. Si on veut que la génération qui fait métier de tenir des livres adopte une modification, il faut que chacun puisse la comprendre sans étude, sans perte de temps, sans difficulté. Jusqu'à présent ces conditions n'avaient pas été remplies; aussi toutes les nouvelles méthodes ont été rejetées, ont passé sans le moindre succès, et l'on a continué à vivre dans l'obscurité, ou bien à acheter chèrement la clarté.

Aujourd'hui, sous le nom de Tenue des livres autodidactique, c'est-à-dire tenue des livres pouvant être apprise sans le secours d'un maître, M. Poitrat nous a présenté un nouveau système de comptabilité qui, véritablement, ne change rien à l'allure ordinaire et aux habitudes des teneurs de livres, et qui présente, de la manière la plus économique possible, promptitude et clarté, tout en offrant journellement au commerçant la position réelle de sa maison. Un commis ne peut commettre aucune erreur qui ne soit instantanément reconnue et vérifiée, pour ainsi dire sans recherches et toujours sans perte de temps, avantage réel que nous devons reconnaître positivement à cette méthode; dès lors aussi, à chaque instant de l'année, du mois, de la semaine et même du jour, tout commerçant peut voir quelle est sa position; et, sans forcer les commis à faire de nouvelles études, toute maison pourra aisément leur faire adopter ce nouveau système de comptabilité. Déjà il a été adopté par un grand nombre de négociants, et son application a été facilement comprise par leurs teneurs de livres, qui tous se félicitent de ne plus avoir à faire des balances mensuelles, et d'avoir un moyen de rectifier si promptement la plus faible erreur.

Digitized by Google

En conséquence, nous ne craignons pas d'avancer que nous regardons cette tenue de livres comme celle qui répond le mieux aujourd'hui aux besoins du commerce ; et, pour encourager son auteur à la répandre et à la faire connaître, nous vous proposons d'accorder à M. Poitrat une médaille d'honneur.

Adopté par le Comité des Manufactures.

Digitized by Google

ACADÉMIE
DE
L'INDUSTRIE AGRICOLE,
MANUFACTURIÈRE
ET
COMMERCIALE.
12, Place Vendôme, Paris.

Paris, le 16 juillet 1839.

Le Directeur Général de l'Académie de l'Industrie,
à Monsieur Valentin Poitrau.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que la commission des récompenses de l'Académie vous a voté une médaille d'honneur pour votre nouveau système de comptabilité.

Cette médaille vous sera décernée, dans l'assemblée générale de cette année, le 21 de ce mois à midi ; veuillez venir l'y recevoir.

Pour le Directeur,
Le Président de la Commission des Récompenses,
Général baron JUCHEREAU DE SAINT-DENYS.

Enregistré sous le n° 4802 et scellé du sceau de l'Académie.

Digitized by Google

Digitized by Google

TENUE DES LIVRES

AUTODIDACTIQUE.

NOTIONS GÉNÉRALES.

Selon le Code de commerce, livre Ier, titre II, art. 8 : « Tout commerçant est tenu d'avoir un LIVRE JOURNAL qui *présente*, jour par jour, ses dettes *actives* et *passives*, les opérations de son commerce, ses négociations, acceptations ou endossements d'effets, et généralement tout ce qu'il reçoit et paye, à quelque titre que ce soit, et qui *énonce*, mois par mois, les sommes employées à la dépense de sa maison : le tout indépendamment des autres livres usités dans le commerce, mais qui ne sont pas indispensables.

« Il est tenu de mettre en liasse les lettres missives qu'il reçoit et de copier sur un registre celles qu'il envoie.

Art. 9. « Il est tenu de faire, tous les ans, sous seing privé, un inventaire de ses effets mobiliers et immobiliers, et de ses dettes actives et passives, et de le copier, année par année, sur un registre spécial à ce destiné.

Digitized by Google

Art. 10. « Le LIVRE JOURNAL et le LIVRE DES INVENTAIRES seront parafés et visés une fois par année. Le livre de copies de lettres ne sera pas soumis à cette formalité. Tous seront tenus par ordre de dates, sans blancs, lacunes, ni transports en marge.

Art. 11. « Les livres dont la tenue est ordonnée seront cotés, parafés et visés, soit par un des juges des tribunaux de commerce, soit par le maire ou un adjoint, dans la forme ordinaire et sans frais. Les commerçants seront tenus de conserver ces livres pendant dix ans.

Art. 12. « Les livres de commerce, régulièrement tenus, peuvent être admis par le juge pour faire preuve entre commerçants pour faits de commerce.

Art. 13. « Les livres que les personnes faisant le commerce sont obligées de tenir, et pour lesquels elles n'auront pas observé les formalités ci-dessus prescrites, ne pourront être représentés ni faire foi en justice au profit de ceux qui les auront tenus. »

Livre II, titre IV, chapitre II, art. 594. « Pourra être poursuivi comme banqueroutier frauduleux et être déclaré tel, le failli qui n'a pas tenu de LIVRES ou dont les LIVRES ne présenteront pas sa véritable situation *active* et *passive*. »

Ainsi les deux livres les plus importants, les seuls prescrits par le Code de commerce (art. 8 et 9) sont : le LIVRE JOURNAL et le LIVRE D'INVENTAIRES ; les autres ne sont réellement que des livres auxiliaires et ne peuvent être admis à faire preuve en justice.

Pénétré de cette vérité, j'ai cherché les moyens d'établir un livre journal qui pût répondre entièrement aux exigences de la loi, en mettant constamment sous les yeux du commerçant la balance de chaque article, et présentant, jour par jour, les dettes actives et passives. Je les ai trouvés, ces moyens ; j'ai atteint le but que je m'étais proposé. C'est ce qui m'a porté à dire que toute comptabilité tenue d'après ma méthode était exactement dans les conditions imposées par le Code.

Digitized by Google

DES DIVERS LIVRES

QUI COMPOSENT

LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

Le MÉMORIAL, le JOURNAL et le GRAND-LIVRE sont les seuls livres nécessaires pour tenir les écritures en partie double, les autres ne sont qu'auxiliaires, utiles seulement pour le classement de chaque spécialité; on peut se dispenser de les tenir. Quant à moi, je trouve tant d'avantage à les employer, et, chose que l'expérience seule peut prouver, ils simplifient tellement le travail, que je ne crains pas de dire que personne ne pensera à les supprimer.

Il existe donc en comptabilité des livres principaux et des livres auxiliaires.

LES LIVRES PRINCIPAUX SONT :

1° LE LIVRE DES INVENTAIRES, livre spécial et particulier;

2° LE MÉMORIAL, sur lequel sont inscrites en détail les opérations de chaque jour;

3° LE JOURNAL, représentant l'actif et le passif;

4° LE GRAND-LIVRE, sur lequel sont ouverts les comptes divers.

LES LIVRES AUXILIAIRES SONT :

1° LE LIVRE DES DÉPENSES GÉNÉRALES;

2° LE CARNET D'ENREGISTREMENT ET D'ÉCHÉANCES pour les traites et billets à recevoir;

Digitized by Google

3° Le facturier d'ordre, où sont classées les factures, et où sont portées aussi les échéances des divers payements.

4° L'addition-balance pour la vérification du journal et du grand-livre;

5° Le résumé de balances, qui fait connaître chaque jour la position.

De la destination des Livres principaux.

1° Le livre des inventaires est un des livres que la loi prescrit, et sur lequel le commerçant porte, tous les ans, les chiffres qui lui présentent sa position. Les dates doivent se suivre sans blancs, lacunes, ni transports en marge. Chaque inventaire doit être certifié sincère et véritable, porter la date de l'époque à laquelle il a été arrêté, et être revêtu de la signature du commerçant.

2° Le mémorial n'est pas prescrit par la loi, mais il est indispensable; il sert à inscrire les opérations courantes de chaque jour; il est à la disposition de tous les employés; le mémorial peut se diviser en plusieurs parties, et même en autant de livres que l'on exploite de branches de commerce, dont on veut connaître les mutations particulières et les divers rendements.

3° Le journal est, comme le livre des inventaires, prescrit par la loi; toutes les opérations y figurent jour par jour. Il présente les dettes actives et passives. C'est sur ce livre, le plus important de tous, que les écritures se passent en partie double.

4° Le grand-livre n'est pas, comme le journal, prescrit par la loi, mais il l'est par l'usage; les comptes des divers débiteurs et créditeurs y sont ouverts, et il présente la position de chacun de ces comptes.

De la destination des Livres auxiliaires.

1° Le livre des dépenses générales est un petit carnet où s'inscrivent, jour par jour toutes les dépenses, pour être reportées au journal à la fin de chaque mois, conformément au Code de commerce, livre Ier, titre II, art. 8.

2° Le facturier d'ordre remplace le livre d'achat, et supprime en même temps le carton dans lequel on déposait les factures. Il est suivi d'un carnet

Digitized by Google

où s'inscrivent les échéances des factures ainsi que des traites et billets à payer.

3° Le carnet d'enregistrement et d'échéance, par sa disposition synoptique, fait connaître, jour par jour, les échéances des traites et billets à recevoir.

4° L'addition-balance présente les totaux extraits des colonnes du journal; les comptes des divers s'y reportent au fur et à mesure de leur inscription au grand-livre, en sorte que si une erreur ou une omission échappe, soit au journal, soit au grand-livre, elle se retrouve aussitôt, en faisant l'addition de tous les totaux *débit* et *crédit*, qui doivent former balance.

5° Le résumé de balance dérive du journal; il en suit la disposition. Les totaux que présente *l'addition-balance*, lorsque l'addition de chaque page du journal s'y trouve portée, doivent figurer dans chacune des colonnes qui leur sont destinées. A la fin de chaque mois, ces divers totaux s'additionnent, et donnent la récapitulation et la balance de toutes les opérations du mois.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE

DES

INVENTAIRES.

Digitized by Google

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL présente l'*actif* et le *passif*.

Pour faire un inventaire, on inscrit d'abord tout ce qui compose l'actif; c'est-à-dire ce qui est dû et ce que l'on possède :

1° Les débiteurs divers ;

2° Les marchandises en magasin;

3° Les valeurs en caisse;

4° Les meubles et immeubles.

Au-dessous, on porte tout ce qui compose le *passif*, c'est-à-dire ce qu'on doit, tant par compte que par billets à payer; ensuite on soustrait le passif de l'actif, et la différence donne le capital.

Digitized by Google

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DE

TOUT CE QUI COMPOSE L'ACTIF ET LE PASSIF DU SIEUR B..., A PARIS, AU 1er JANVIER 1841.

1841			**Actif.**				
Janvier	1	D	DIVERS DÉBITEURS *suivant comptes arrêtés ce jour :*				
			ALBERT, rue St.-Germain.		1250 f. 00		
			BERTRAND, d°		545 00	1795	00
d°	»	D	MAGASIN *pr marchandises estimées*.			27450	00
d°	»	D	CAISSE *pr les valeurs ci-dessous :*				
			N° 1. Billet Lafond sr Paris, au 15 mai..	800			
			N° 2. d° Dubois d° au 25 juin..	500	1300 f. 00		
			ESPÈCES comptées.		52500 00	53800	00
d°	»	D	MEUBLES ET IMMEUBLES *estimés*			10000	00
			TOTAL ACTIF.			93045	00
			Passif.				
d°	»	A	DIVERS CRÉANCIERS *suivant comptes arrêtés ce jour :*				
			ROUSSEL, rue St.-Louis.		1050 f. 00		
			JULIEN de Lyon.		2000 00	3050	00
d°	»	A	BILLETS A PAYER *en circulation :*				
			Billet o/ Alix au 15 août.		500 f. 00		
			d° o/ Dubois au 4 février.		300 00	800	00
			TOTAL PASSIF.			3850	00
			Partant le capital net est de.			89195	00
			TOTAL BALANCE.			93045	00

Certifié sincère et véritable.

Paris, le 6 janvier 1841.

B...

Digitized by Google

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DE

TOUT CE QUI COMPOSE MON ACTIF ET MON PASSIF AU 1er MARS 1841.

1841			**Actif.**		
Mars	1	D	DIVERS DÉBITEURS, d'après l'extrait du *grand livre*.	44735	45
d°	»	D	MAGASIN *pour ce qui suit :*		
			Marchandises restant en *magasin* estimées. . . . . 14975 f. 00		
			d° expédiées en *consignation* 3225 00	18200	00
d°	»	D	CAISSE *pr les valeurs ci-dessous :*		
			Quatre effets à recevoir. . . . . 5642 f. 00		
			Espèces comptées 54069 70	59711	70
d°	»	D	MEUBLES ET IMMEUBLES *estimés*.	10790	00
			TOTAL ACTIF.	133437	15
			Passif.		
d°	»	A	DIVERS CRÉANCIERS, d'après l'extrait du *grand livre*.	21421	75
d°	»	A	BILLETS A PAYER, deux effets *en circulation*.	5525	00
			TOTAL PASSIF.	26946	75
			Partant le capital net est de.	106490	40
			TOTAL BALANCE.	133437	15

Certifié sincère et véritable.

Paris, le 3 mars 1841.

B....

Digitized by Google

LIVRE

DES

DÉPENSES GÉNÉRALES.

Digitized by Google

Ce livre présente le détail de tout ce qui se paye jour par jour; sa disposition par colonnes le rend facile à tenir. Chaque somme payée se trouve classée à l'instant même où elle est inscrite.

Les sommes portées dans les trois premières colonnes s'additionnent à la fin de chaque mois, et leurs totaux sont réunis pour ne former qu'une seule somme, qui occupe la quatrième colonne.

Digitized by Google

ANNÉE et MOIS.	DATES.	DÉPENSES JOURNALIÈRES.	PAYE D'OUVRIERS.		DÉPENSES de MAISON.		FRAIS GÉNÉRAUX.		TOTAL des DÉPENSES.	
1841										
JANVIER.	8	Payé aux ouvriers p^r travaux.	150	»						
»	15	d° p^r dépenses de maison.	. .	.	40	»				
»	16	d° aux ouvriers.	150	»						
»	18	d° p^r dépenses de maison.	. .	.	30	»				
»	24	d° p^r frais généraux, achats divers.	. .	.	. .	.	15	»		
»	24	d° aux ouvriers p^r travaux.	140	»						
»	25	d° p^r dépenses de maison.	. .	.	70	»				
»	28	d° p^r frais généraux, achat de livres.	. .	.	. .	.	40	»		
»	30	d° aux ouvriers.	60	»						
		Dépenses du mois de janvier. . .	500	»	140	»	55	»	695	»
FÉVRIER.	6	Payé aux ouvriers p^r travaux.	100	»						
»	10	d° p^r dépenses de maison.	. .	.	20	»				
»	15	d° p^r frais généraux, réparation de magasin. .	. .	.	. .	.	150	»		
»	15	d° aux ouvriers.	125	»						
»	18	d° p^r dépenses de maison.	. .	.	15	»				
»	22	d° aux ouvriers.	100	»						
»	24	d° p^r dépenses de maison.	. .	.	15	»				
»	28	d° aux ouvriers.	75	»						
		Dépenses du mois de février. . .	400	»	50	»	150	»	600	»

Digitized by Google

Digitized by Google

FACTURIER D'ORDRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

FACTURIER D'ORDRE.

Digitized by Google

C'est sur ce livre que chaque facture prend un numéro d'ordre, elle y est attachée immédiatement après avoir été vérifiée. Quant aux achats sans facture, on a soin d'en faire une note qui prend pareillement son numéro et son rang. Ainsi se remplace le livre d'achats, ce qui abrége singulièrement le travail.

A la fin de ce livre se trouve un carnet d'échéances non-seulement pour les factures, mais aussi pour les traites et billets à payer.

A chaque page les douze mois se trouvent en présence, et la date, soit des traites et billets à payer, soit des factures, est inscrite dans la colonne de celui des mois auquel elle appartient. Les sommes se portent dans une colonne qui indique qu'elles sont à payer. Lorsqu'on règle une facture en espèces et en billets à recevoir, on tire un trait sur la date de l'échéance, pour indiquer que la facture est entièrement soldée, et lorsqu'on acquitte un effet, on tire pareillement un trait sur la date de son échéance. les sommes payées s'inscrivent, dès qu'elles sont acquittées, dans la colonne qui leur est destinée et à la même ligne que la date sur laquelle on a tiré un trait.

Remarque. Si, pour régler une facture, on souscrit un effet, ou si le commettant fait traite, on porte la somme de la facture dans la colonne des factures acquittées, et de suite, sur la même ligne, on inscrit la somme du billet ou de la traite dans la colonne des traites et billets à payer. Mais quoique la somme de la facture soit portée dans la colonne des factures acquittées, on ne doit cependant passer le trait sur la date de l'échéance de la facture qu'au moment où on acquitte le billet ou la traite.

La manière d'inscrire les traites et billets à payer dispense de leur ouvrir un compte au grand livre, puisqu'au moyen d'une opération bien simple, on peut se rendre compte des sommes qui sont encore à payer et en faire promptement la balance.

Nota. L'addition qui est faite sur ce carnet pour *exemple* ne doit avoir lieu qu'en dehors et sur une feuille détachée.

Digitized by Google

Facture remise le 25 décembre 1840.

Doit *Monsieur B....., négociant à Paris,*

à Bellanger,

Md de cotons en laine, rue du Bac,

A ROUEN.

1840. DÉCEMBRE	25		M/ expédition de quatre balles coton Louisiane payables à 4 mois.				
B		N° 1452	— 1 B/le Pt 170 kos.				
		» 1774	— 1 do do 171 »				
		» 1758	— 1 do do 175 »				
		» 1802	— 1 do do 184 » — 700 kos tare 31 kos 50.				
			Net 668 kos. 50 . . . . . à	2	30	1537	50

Digitized by Google

Facture remise le 2 janvier 1841.

Doit *Monsieur B....., négociant à Paris,*

à Lambardy,

Mt de soieries, quai du Rhône,

A LYON.

1841. JANVIER	2		M/expédition au comptant sans est^te^.					
B		N° 12445	— 100 m. soie cuite noire, 9 décimètres à.	5	50	550	00
N° 154		» 12446	— 157 d° d° 6 d° à.	5	00	785	00
Pes^t 25 k^os^.		» 12447	— 83 d° satin noir, d° d° à.	11	00	913	00
		» 12448	— 52 d° velours ponceau d° d° à.	10	00	520	00
			Emballage.	. . .	. .	7	00
			TOTAL.	. . .	. .	2775	00

Digitized by Google

Facture remise le 5 janvier 1841.

Doit *Monsieur B....., négociant à Paris,*

à Talmard,

Md de vins, vinaigre et eau-de-vie, rue Royale,

A BORDEAUX.

1841. JANVIER	5	N° 275	M/ expédition payable à 15 jours de la réception. — 45 barriques vin de Médoc, 1836, à 300 f. l'une rendues au port du Havre.			13500	00

Digitized by Google

Facture remise le 27 janvier 1841.

Doit *Monsieur B....., négociant à Paris,*

à **Bien-Aimé,**

Fabricant, rue de Lille,

A ROUBAIX,

Payable à 6 mois ou au cpt, este 6 pr °/o. — Toutes réclamations ou renvois doivent avoir lieu huit jours après réception de la marchse.

1841.			M/ expédition payable à 4 mois, este 2 pr °/o.					
JANVIER	27							
B		N° 2597	— 658 m.	stoff. . . . 10 déc. . . . à	3		1974	00
N° 240		» 2598	— 100 d°	d°. . . . . d°. . . . . à	2	25	225	00
Pest 45 kos.		» 2599	— 86 d°	d°. . . . . d°. . . . . à	3	50	301	00
				TOTAL.	. . . .	. .	2500	00

Digitized by Google

Facture remise le 25 décembre 1840.

Doit *Monsieur B....., négociant à Paris,*

à Badénier,

Marchand de fers,

A SAINT-ÉTIENNE.

1840. DÉCEMBRE	25		M/ expédition payable à 4 mois.				
		» »	— 8250 k^os fer n° 2 à 50 fr. le °/₀.			4125	00

Digitized by Google

ÉCHÉANCES DES FACTURES ET DES Ttes ET Bts A PAYER.

DATES D'ENTRÉES.		Nos DES FACTURES.	INDICATIONS DIVERSES.	A VUE, COMPt. 0	FACTURES à PAYER.		FACTURES ACQUITTÉES.		MOIS DES ÉCHÉANCES. JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMB.	OCTOBRE.	NOVEMB.	DÉCEMB.	Ttes et Bts A PAYER.		Ttes et Bts ACQUITTÉS.	
1841																								
JANV.	1	..	Bet o/ Alix..	..	...	..	...	..	..	..	..	..	..	..	..	15	..	..	..	..	500	00		
»	1	..	Bet o/Dubois	..	...	..	...	..	..	4	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	300	00	300	00
»	1	1	Fre à 4 mois.	..	1537	50	1537	50	..	..	..	..	1											
»	6	2	Fre au Cpt..	0	2775	00	2775	00																
»	14	..	Tte o/Morisson	..	...	..	...	..	..	..	..	..	..	..	25	..	..	..	..	..	5025	00		
»	16	3	Fre au Cpt..	0	13500	00	13500	00																
»	31	4	Fre à 4 mois.	..	2500	00	...	..	..	..	..	..	..	1										
FÉV.	10	5	Fre à 5 mois.	..	4125	00	4125	00	..	..	..	..	..	..	10									
					24437	50	21937	50													5825	00	300	00

Digitized by Google

CARNET D'ENREGISTREMENT

ET D'ÉCHÉANCES

DES

TRAITES ET BILLETS A RECEVOIR.

Lorsqu'un commerçant reçoit des traites ou des billets, il doit immédiatement les enregistrer en leur donnant un numéro d'ordre et en suivant les indications portées en tête de chacune des colonnes, au nombre desquelles il y en a une pour les valeurs à vue, et douze pour les douze mois de l'année. La marche tracée est tellement facile, qu'il est inutile d'entrer dans des détails pour la faire comprendre.

On remarquera l'avantage de la disposition synoptique des dates des échéances figurant sur chaque page. On verra avec quelle facilité on reconnait le nombre d'effets restant en portefeuille : 1° au moyen du trait passé sur la date de l'échéance des effets sortis; 2° en comptant les lignes qui restent à remplir, depuis le dernier billet inscrit à la colonne de sortie, jusqu'au dernier inscrit à la colonne d'entrée. Le nombre des dates non rayées, de même que celui des lignes restant en blanc donnent positivement le nombre des billets en portefeuille.

Nota. L'addition présentée pour *exemple* sur ce carnet comme sur celui des factures et des traites et billets à payer, ne doit jamais figurer sur les livres; elle ne doit avoir lieu que sur une feuille détachée.

Digitized by Google

CARNET D'ENREGISTREMENT ET D'ÉCHÉANCES

DATES d'entrée Années et mois.		Nos des effets.	Nature des effets.	Besoin, sans frais.	Tireurs ou confectionnaires.	Dernr endosseur ou cédant.	Lieu de payements. Ville.	Lieu de payements. Rue et numéro.	A vue.
1841.									
Janvier	1	1	Bt	. . .	Lafond, de Paris . .	Lafond.	Paris. . .	rue St-Honoré. . n° 15	. .
»	1	2	Bt	. . .	Dubois, d'Angers . .	Dubois.	Paris. . .	rue St-Pierre. . . . 7	. .
»	2	3	Tte	. . .	Damory, de Paris. .	Clairant.	Paris. . .	rue Dupuis 2	. .
»	4	4	Tte	S. fs.	Delafosse, de Lyon .	Albert.	Paris. . .	rue St-Jacques. . . 15	. .
»	10	5	Bt	. . .	Belmont, de Paris. .	Belmont.	Paris. . .	rue St-Sauveur . . 7	. .
»	10	6	Bt	Bn.	Lagrange, de Lyon .	d°.	Lyon. . .	rue Jacob 3	. .
»	19	7	Tte	. . .	Maurice, de Paris. .	Gallois.	Paris. . .	rue St-Honoré. . . 9	. .
»	21	8	Tte	. . .	Clairant, de Paris. .	Clairant.	Paris. . .	rue de Berry . . . 3	. .
»	22	9	Tte	Bn.	Dufour, de Paris . .	Dufour.	Paris. . .	rue Turenne. . . . 6	. .
»	28	10	Tte	. . .	Lorence, de Paris. .	Armand.	Paris. . .	rue St-Honoré . . . 12	. .
»	28	11	Tte	. . .	Dufresne, de Lyon .	d°.	Lyon. . .	rue du Calvaire . . 7	. .
Février	4	12	Tte	S. fs.	Malerbe, de Marseille.	Malerbe.	Marseille .	rue St-Jacques. . . 3	. .
»	20	13	Tte	. . .	B....., sur Lévesque.	B.....	Paris. . .	rue Laffite. 5	. .
»	22	14	Tte	. . .	B....., sur Lévesque.	B.....	Paris. . .	d°. 5	. .

Digitized by Google

DES TRAITES ET BILLETS A RECEVOIR.

MOIS DES ÉCHÉANCES.												ENTRÉE des VALEURS.	PASSÉ à L'ORDRE DE	DATES de SORTIE.		TOTAL des entrées PAR JOUR.		SORTIE des VALEURS.	TOTAL des sorties PAR JOUR.	
FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMB.	OCTOBRE.	NOVEMB.	DÉCEMB.										
			15									800 00	Charrier. .	15	janvier.			500 00	500	00
				25								500 00	d°. . . .	15	d°	1300	00	800 00		
			3									500 00	Bellanger. .	5	d°			500 00	1300	00
			15									1250 00				1750	00	1065 00		
			15									500 00						1026 00	2091	00
				30								300 00				800	00	200 00	200	00
												200 00	Lévesque. .	27	janvier.			1208 00		
						15						1065 00	d°. . . .	23	d°			1208 00	2416	00
		17										1026 00	d°. . . .	23	d°	2291	00	1050 00		
						15						1208 00	Dubois. . .	7	février.			1555 00	2605	00
							19					1208 00	d°. . . .	7	d°	2416	00			
				2								3592 00				3592	00			
			1									1050 00	Roussel. . .	20	février.					
			22									1555 00	Badenier. .	22	d°	2605	00			
															TOTAL.	14754	00	TOTAL.	9112	00

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA DÉFINITION

DU

MÉMORIAL ET DU JOURNAL.

MÉMORIAL.

Les opérations journalières s'inscrivent sur le MÉMORIAL à l'instant où elles ont lieu, et comme elles se présentent; mais avant de les inscrire, il faut d'abord mettre en tête la lettre d'ordre qui doit figurer, au milieu du livre entre deux traits, ensuite écrire en marge la date, et sur la même ligne, immédiatement après, le mot DOIT, qui précède toujours le nom de celui qui *reçoit*, et qui indique qu'il est DÉBITEUR, ou le mot AVOIR, qui précède aussi toujours le nom de celui qui *donne*, et qui indique qu'il est CRÉDITEUR.

Ensuite vient le détail de l'opération, dont le montant doit être porté dans la colonne indiquée. S'il se trouve dans les sommes, des Traites ou des Billets à recevoir, on doit les reporter à l'instant même dans une autre colonne qui leur est destinée, et dont le titre et la disposition indiquent

Digitized by Google

entrée et *sortie*. Ces traites et ces billets à recevoir prennent un numéro d'ordre au carnet d'enregistrement, et l'existence des valeurs en portefeuille est toujours contrôlée par l'addition de la colonne du mémorial.

JOURNAL.

J'ai disposé ce livre important de manière à simplifier le travail, et à le rendre facile ; c'est la pratique surtout qui fait ressortir les avantages qu'il apporte dans la comptabilité ; mais avant d'indiquer la manière dont se passent les écritures sur ce livre, il est bien d'entrer dans des détails qui mettront parfaitement au courant de sa disposition.

Je parlerai d'abord des colonnes et de leur destination ; elles sont au nombre de trois, et chacune d'elles est divisée en deux parties, l'une pour le *débit*, l'autre pour le *crédit*.

La première de ces colonnes est celle des DIVERS, avec les mots : *débit*, sous lequel D 1, et *crédit*, sous lequel A 2.

La deuxième est celle de MAGASIN ; son *débit* est désigné par le mot *achats*, et au-dessous D 3, son *crédit* par le mot *ventes*, et au-dessous A 4.

La troisième est celle de CAISSE, son débit est représenté par le mot *entrée*, et au-dessous D 5, son crédit par le mot *sortie*, et au-dessous A 6.

Les lettres D et A sont les initiales de DOIT et AVOIR ; elles répondent aux mêmes lettres D et A, qui sont portées l'une ou l'autre, selon que le sujet l'exige, dans une colonne placée entre la date et le nom du compte dont elles indiquent la qualité ; DÉBITEUR, s'il est précédé de D, CRÉDITEUR ou créancier, s'il est précédé de A.

Les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, qui accompagnent les lettres, sont les numéros d'ordre des divisions des trois colonnes ; ils sont d'une utilité bien réelle, lorsque l'on porte les articles des comptes qui doivent figurer dans ces colonnes.

Pour passer les écritures du mémorial au journal, il faut d'abord mettre au-dessus de l'article que l'on va passer, entre deux traits égaux, la lettre d'ordre du mémorial, dont on porte immédiatement le folio à l'extrémité du trait de droite, près de la colonne des DIVERS, puis en marge, la date,

Digitized by Google

et près de la date, la lettre qui indique si le sujet de l'article est débiteur ou créditeur. En inscrivant le nom du sujet, on jette les yeux sur la colonne du compte auquel il appartient, et la lettre ainsi que le numéro indiquent à l'instant même la place que doit occuper l'article. Alors, pour éviter toute erreur dans le report des sommes, à la place indiquée par le chiffre, on a soin de compter les divisions et de mettre un point dans chacune de celles qui précèdent la place que doit occuper la somme à inscrire.

Toutes les fois qu'on passe un article de magasin, on a soin de tirer un petit trait, près de la lettre qui indique *débit* ou *crédit;* pour servir à la vérification du report de l'article, qui est toujours juste, lorsque le nombre des traits est le même que celui des sommes portées à la colonne MAGASIN. Ces petits traits sont beaucoup plus faciles à voir et à compter que les mots MAGASIN qui se trouvent inscrits parmi les autres.

Sur le journal, qui doit être tenu en *partie double,* rien n'est d'ailleurs plus simple ni plus facile que d'établir les comptes, puisque le sujet de l'opération est toujours celui dont le nom se trouve porté sur le mémorial, à la suite de l'un ou de l'autre des deux mots DOIT ou AVOIR, et que les détails inscrits au mémorial font aisément connaître le nom du compte qui répond au sujet. Les débiteurs et les créditeurs sont toujours en présence, et la balance toujours immédiate.

NOTA. Les articles doivent être inscrits succinctement et chaque compte n'occuper qu'une seule ligne.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMORIAL

COMMENCÉ LE 1er JANVIER 1841.

Digitized by Google

Sur ce livre s'inscrivent, avec le plus de détails possible, les diverses opérations journalières.

Quant aux factures que l'on reçoit, il suffit d'indiquer les noms de ceux qui les remettent, les conditions de payement, et le numéro d'ordre qu'on leur donne immédiatement après vérification.

L'addition de la colonne, présentant le total des opérations, se fait au bas de chaque page. A la fin du mois on réunit les diverses additions pour n'en former qu'une seule, qui donne la même somme que celle de la balance des articles passés au journal, et qui est portée au résumé des balances. C'est donc un moyen de vérification.

Quant à la colonne où figurent l'entrée et la sortie des traites et billets à recevoir, on additionne pareillement chaque page. A la fin du mois, on réunit les diverses additions en une seule, et l'on a le même total que celui trouvé au carnet d'enregistrement.

On remarquera, dans cette colonne, des effets sortis en même temps qu'ils sont entrés; ils sont alors portés, sur la même ligne, à l'entrée et à la sortie : ces effets sont des traites sur un banquier données en payement au moment où elles sont créées, et qui figurent dans un article où est débité celui à qui sont remises ces dispositions et où est crédité celui sur qui elles ont été faites.

Nota. L'inventaire qui résulte des opérations faites pendant les mois de janvier et de février, n'apporte, comme on le verra, aucun retard dans les écritures courantes qui se continuent le mois suivant sans *interruption ni lacune*.

(*Voyez* Mémorial, 2 mars.)

Digitized by Google

MOIS et DATES.	MÉMORIAL COMMENCÉ LE 1er JANVIER 1841.	TOTAL des OPÉRATIONS.		Ttes et Bts A RECEVOIR. ENTRÉE.	SORTIE.
	A				
JANVIER. 1er	AVOIR. BELLANGER, de Rouen, s/ fre n° 1. Valeur à 4 mois.	1537	50		
	B				
2	DOIT. CAISSE, valeurs reçues pr vte au cpt, à CLAIRANT, rue de Berry, 59 m. de drap, n° 7, à 25 f. l'un, réglée comme suit :				
	N° 3. Tte sr Paris, au 3 mai . . . . . 500 f. 00	. . .	. .	500 00	
	Espèces pr sde. 975 00	1475	00		
	C				
2	DOIT. BELMONT, carrossier, rue Jacob, m/ fre à 4 mois, 2 pces drap d'Elbeuf;				
	N° 1. Bleu de roi, 27m 25c à 20 f. 00.. 545 f. 00				
	d° 2. Vert russe, 29m 75c à 25 20.. 749 70	1294	70		
	D				
3	DOIT. LENOBLE, md épicier, rue du Mail, m/ fre.				
	12 kos raisins Malaga, à 2 f. 50. . . . . 30 f. 00				
	6 d° café Moka, à 4 25. . . . . 25 50				
	10 d° sucre fin, à 2 50. . . . . 25 00	80	50		
	E				
4	AVOIR. ALBERT, propre à St-Germain, s/ 1ere pr sde.				
	N° 4. Tte sr Paris, au 15 mai.	1250	00	1250 00	
	F				
5	DOIT. BELLANGER, de Rouen, m/rgt pr sde du 1er ct.				
	N° 3. Tte sr Paris, au 3 mai. . 500 f. 00.	. . .	. .	. . .	500 00
	Espèces comptées. . . . 1017 63 1517 f. 63				
	Este de 115 jrs pr avance de payement. 19 87	1537	50		
	G				
6	AVOIR. LOMBARDY, md de soieries à Lyon, s/ fre n° 2, payable au cpt.	2775	00		
	H				
8	EXPÉDIÉ à LONDELLE, commre à Elbeuf, 6 balles laine mérinos, marquées D. V., pesant net de tare 1500 kos : prix d'achat 13500 f. pr être vendues d'après m/ o/.				
	TOTAL.	9950	20	1750 00	500 00

Digitized by Google

MOIS et DATES.	1841.	TOTAL des OPÉRATIONS.		Ttes et Bts A RECEVOIR. ENTRÉE.	SORTIE.
	A				
JANVIER. 10	AVOIR. BELMONT, carrossier, rue Jacob, s/ rgt pr sde du 2 ct.				
	N° 5. Billet sr Paris, au 15 mai . . 500f. 00.	. . . .	. .	500 00	
	N° 6. do sr Lyon, au 30 juin . . 300 00.	. . . .	. .	300 00	
	Espèces comptées. . . . . 366 00 1166 f. 00				
	Marchandises retournées. 128 70	1294	70		
	B				
11	DOIT. CAISSE, espèces reçues pour intérêts du rgt de BELMONT, carrossier.	3	78		
	C				
12	EXPÉDIÉ à BELLIN, Cre à Amiens, en consignation, 20 balles coton Louisiane, marquées E. C., n° 7, pesant net de tare 3225 kos à 2 f. Prix d'achat, ensemble 6450 f., pour être réexpédiées d'après mes ordres.				
	D				
12	DOIT. CLAIRANT, rue de Berry, m/ fre pble au 15 août, 6 pces vin de Mâcon à 90 f. l'une	540	00		
	E				
12	DOIT. DUFOUR, rue St-Honoré, m/ fre au 17 avril, 540 kos sucre fin, à 190 f. le °/o	1026	00		
	F				
13	DOIT. GALLOIS, md épicier, à St-Denis, m/ fre au cpt, 2 pces vin de Beaune, à 150 f. l'une.	300	00		
	G				
14	DOIT. COMPTE à 1/2 avec CHEVALLIER de Paris, pr achat à MORISSON d'Évreux, de 90 décastères bois chêne, à 285 f. l'un, que n/ avons réglés comme suit :				
	m/ Tte à payer o/ MORISSON au 25 juillet. . . 5025 f. 00				
	Espèces versées par moi. 7800 00				
	Par CHEVALLIER, s/ rse en ttes et espèces. . . 12825 00	25650	00		
	H				
15	EXPÉDIÉ à ARMAND, cre à St-Cloud, les bois achetés de cte à 1/2 avec CHEVALLIER, p/ l'entremise de DUVAL, voiturier, pr être vendus au mieux de nos intérêts.				
	TOTAL.	28814	48	800 00	»

Digitized by Google

MOIS et DATES.	1841.	TOTAL des OPÉRATIONS.		Ttes et Bts A RECEVOIR. ENTRÉE.	SORTIE.
	A				
JANVIER. 15	AVOIR. CAISSE, payé pr intérêts de 2 effets négociés contre espèces à CHARRIER, banquier, Este 6 % et 1/4 commission :				
	N° 1. Bt LAFOND, au 15 mai, 800 f. 120 jrs. . . 16 f. 00				
	« 2. do DUBOIS, 25 juin, 500 161 jrs. . . 13 40	. . .	. .	. . .	800 00
	Commission de banque, 1/4 pr °/o. . . . 3 25	32	65	. . .	800 00
	B				
16	AVOIR. TALMARD, de Bordeaux, s/ fre n° 3 à 45 barriques vin Médoc, annoncées par sa lettre du 3 ct, à 300 f. la pce, rendues au port du Havre, que j'ai reçues ce jour, et dont j'ai pris le connaissement en cte à 1/2 avec FERRY de Paris, pour être revendues pr n/ cte. . .	13500	00		
	C				
17	DOIT. TALMARD, de Bordeaux, m/ avances pr s/ cte au capitaine LAROCHE, d'après son mémoire, sur le transport des vins qu'il m'a expédiés au port du Havre :				
	Fret de 45 barriques, à 15 f. . . . . 675 f. 00				
	Remorquage à 1 f. de la barrique 45 00				
	Transbordement à Blaye. 100 00				
	Acquit à caution et lettre de voiture. 15 00				
	Réception et permis de débarquement. . . . 18 50				
	Roulage et gerbage. 15 25				
	Assurance et police. 50 00	918	75		
	D				
17	AVOIR. BELLANGER, de Rouen, pr retour d'une lte n° 3, de CLAIRANT, rue de Berry, avec frais de protêt, port de lettre, timbre et cte de retour. . 525 f. 00	525	00		
	E				
18	DOIT. DAVID, de Marseille, m/ avances pr s/ cte sur 18 bariques huile d'olive, à commission.				
	Payé au voiturier pr transport. . . . . 515 f. 00	515	00		
	TOTAL.	15491	40	»	1300 00

Digitized by Google

MOIS et DATES.	1841.	TOTAL des OPÉRATIONS.		Ttes et Betts A RECEVOIR. ENTRÉE.	SORTIE.
	A				
JANVIER. 19	DOIT. LOMBARDY, md de soieries, à Lyon, m/ rse, pr sde du 6 ct, à LEGRAND, son voyageur, espèces.	2775	00		
	B				
19	AVOIR. GALLOIS, md épicier, à St-Denis, s/ rse pr sde du 13 ct. N° 7. Tte, à huit jours de vue sr Paris. . . . 200 f. 00	. . .	. .	200 00	
	Espèces pr sde. 100 00	300	00		
	C				
20	DOIT. CAISSE, valeur reçue de LONDELLE, cre à Elbeuf, pour les 6 balles de laine à lui expédiées en comon le 8 ct; produit net.	17513	50		
	D				
21	AVOIR. CLAIRANT, rue de Berry, pr sde de cte. N° 8. Tte, sur lui à m/ o/ au 15 août.	1065	00	1065 00	
	E				
22	AVOIR. DUFOUR, rue St-Honoré, pr sde du 12 ct. N° 9. Tte, sur lui à m/ o/ au 17 avril.	1026	00	1026 00	
	F				
22	DOIT. MARTINOT, de Corbeil, m/ fre à 3 mois : 25 mètres drap bleu de roi à 25 f. . . . . 625 f. 00				
	5 do toile de Flandre à 5 . . . . . 25 00	650	00		
	G				
23	DOIT. LEVESQUE, banquier, m/ rse en cte de 2 ttes. N° 8. sr Paris au 15 août. . . . . 1065 f. 00	. . .	. .	. . .	1065 00
	N° 9. sr do au 17 avril. 1026 00	2091	00	. . .	1026 00
	H				
23	DOIT. NAVIRE LA GLOIRE, pr armement, fourniture de gréements, frais de charpentiers et avances au capitaine :				
	A FILIATRE, cordier, s/ fre . . . . . 2500 f. 00				
	A ÉMILE, voilier, s/ fre payable à 4 mois. . . 3000 00				
	A GERVAIS, poulieur, s/ fre à 3 mois. 2500 00				
	A CAISSE espèces comptées, savoir :				
	Au capitaine DUBOIS, pr le voyage 9000 f.				
	Aux ouvriers charpentiers 5000. . 14000 f. 00	22000	00		
	TOTAL.	47420	50	2291 00	2091 00

Digitized by Google

MOIS et DATES.	1841.	TOTAL des OPÉRATIONS.		T^les et B^ts A RECEVOIR. ENTRÉE.	SORTIE.
JANVIER.	**A**				
24	AVOIR. LEVESQUE, banquier, Sa remise espèces en c^te	1450	00		
	B				
24	AVOIR. CAISSE, payé à divers, p^r achat au cp^t, 3 balles coton n° 5, 7 et 12, achetées à DUBOIS et LEROI du Havre, ensemble	750	00		
	C				
25	DOIT. CAISSE, espèces reçues p^r v^te au cp^t, à LONGLOIS, rue de Berry, 4 pièces vin de Mâcon, à 120 f. l'une.	480	00		
	D				
26	DOIT. ALBERT, p^re à St-Germain, m/ mémoire p^r fourniture de bois et façon.	600	00		
	E				
27	DOIT. LEVESQUE, banquier, m/ r^se en c^te. N° 7. T^te sur Paris à 8 jours de vue.	200	00	. . .	200 00
	F				
28	AVOIR. COMPTE à 1/2 avec CHEVALLIER, d'après le c^te de vente de ARMAND, c^re à St-Cloud, p^r les 90 decastères bois chêne expédiés à commission le 15 c^t, vendus à 300 f. le décastère, net produit, déduction des frais, 25490 f. réglés en traites et espèces :				
	N° 10. T^te s^r Paris au 15 août.. . . . . 1208 f. 00	. . .	. .	1208 00	
	d° 11, d° s^r Lyon au 19 7bre. 1208 00	. . .	. .	1208 00	
	Espèces comptées par DUPUIS, s/ correspondant. 23074 00	25490	00		
	G				
29	AVOIR. COMPTE à 1/2 avec CHEVALLIER, p^r s^de et bl^ce du déficit d'après les v^tes et le règlement de n/ c^te à 1/2.				
	CHEVALLIER, p^r sa 1/2 du déficit. . . . . 80 f. 00				
	PERTE, p^r l'autre 1/2 d°. 80 00	160	00		
	TOTAL.	29130	00	2416 00	200 00

Digitized by Google

MOIS et DATES.	1841.		TOTAL des OPÉRATIONS.		Ttes et Bts A RECEVOIR. ENTRÉE.	SORTIE.
	A					
JANVIER. 30	DOIT. LENOBLE, md épicier, rue du Mail, m/ fre.					
	110 kos sucre 1/2 fin à 1 f. 50.	165 f. 00				
	17 do café mêlé à 3 00.	51 00				
	15 do poivre en grain à 7 00.	105 00				
	12 do savon à 1 50.	18 00	339	00		
	B					
31	AVOIR. BIENAIMÉ, fbt à Roubaix, s/ fre no 4.					
	Valeur à 4 mois		2500	00		
	C					
31	AVOIR. CAISSE, payé pr frais divers :					
	Aux ouvriers pr travaux.	500 f. 00				
	Dépenses de maison.	140 00				
	Frais généraux, achats de livres.	55 00	695	00		
	TOTAL.		3534	00	»	»
FÉVRIER.	**D**					
1	DOIT. LAMOTTE, maréchal, à Versailles, m/ fre à 2 mois :					
	2280 kos fer, no 2, à 60 f. le %		1368	00		
	E					
2	DOIT. CAISSE, espèces reçues de MÉLINET, exécuteur testamentaire de HENRI, mon oncle, pour donation faite par ses dernières volontés.		7500	00		
	F					
3	DOIT. MALERBE, de Marseille, m/ rétrocession des 15 pièces eau-de-vie, annoncées par la lettre d'avis, de LEMARCHAND, de La Rochelle, du 30 ct, moyennant une prime de cinq cents francs, à ses risques et périls, et qu'il doit payer à 4 mois.		4592	75		
	G					
4	DOIT. SÉRAPHIN, md épicier au Havre, m/ fre à 2 mois :					
	10 caisses oranges à 30 f.	300 f. 00				
	2000 kos figues d'Espagne à 50 f. le % . .	1000 00				
	Une barrique raisin de Malaga	60 00	1360	00		
	TOTAL.		14820	75	»	»

Digitized by Google

MOIS et DATES.	1841.	TOTAL des OPÉRATIONS.		Ttes et Bts A RECEVOIR. ENTRÉE.	SORTIE.
	A				
FÉVRIER. 4	AVOIR. CAISSE, payé m/ billet o/ DUBOIS, rentré ce jour. . .	300	00		
	B				
4	AVOIR. MALERBE, de Marseille, s/ rsc pr sde du 3 ct.				
	N° 12. Tte sr lui à m/ o/ au 2 juin. 3592 f. 00	. . . .	. .	3592 00	
	Espèces comptées. . . . . 980 00 . 4572 f. 00				
	Este pour avance de payement 20 75	4592	75		
	C				
5	DOIT. TALMARD, de Bordeaux, m/ rsc pr sde des achats de cte, à 1/2 avec FERRY de Paris.	12581	25		
	D				
6	DOIT. COMPTE, à 1/3 avec DUMONT et BENOÎT, pr achat sur place de 10143 kos sucre brut à 150 f. le % payé comptant par moi.	15215	00		
	E				
7	AVOIR. CAISSE, payé pr intérêts sur 2 effets négociés contre espèces, à DUBOIS, banquier, este 6 p. % et 1/4 de commission :				
	N° 10. Tte sr Paris au 15 août, 1208 f. 189 jrs. . . 38 f. 05	. . . .	. .	. . .	1208 00
	d° 11. Tte sr Lyon, au 19 sept. 1208 224 jrs. . . 45 10	. . . .	. .	. . .	1208 00
	Commission de banque 1/4 p. %. 6 05	89	20		
	F				
8	DOIT. DUPUIS, de Bordeaux, m/ fre à 4 mois :				
	2 pièces drap :				
	N° 3. Bleu de roi, 35 m. à 30 f. . . . . 1050 f. 00				
	d° 4. Noir foncé, 29 m. 75c. à 33 . . . . . 981 75				
	Emballage 8 25	2040	00		
	G				
9	DOIT. ALBERT, pre à St-Germain, m/ fre à 6 mois :				
	2500 kos charbon de St-Étienne, à 4 f. l'hectolitre. . . . . 100 f. 00				
	5765 kos charbon fine forge, à 3 f. l'hectolitre. 172 95	272	95		
	H				
10	AVOIR. BADENIER, de St-Étienne, s/ fre n° 5, à 5 mois : 8250 kos fer n° 2, vendus le 1er janvier, à 50 f. le %.	4125	00		
	TOTAL.	39216	15	3592 00	2416 00

Digitized by Google

MOIS et DATES.	1841.		TOTAL des OPÉRATIONS.		Ttes et Bts A RECEVOIR. ENTRÉE.	SORTIE.
	A					
FÉVRIER. 11	AVOIR. DAVID, de Marseille, vendu pr s/ cte. 4 barriques huile d'olive, à 550 f. réglées cpt.		2200	00		
	B					
12	AVOIR. CAISSE, payé pr achats divers : 10 couverts argenterie, à 50 f.	500 f. 00				
	Un secrétaire en acajou.	200 00				
	Un bureau pour le magasin.	90 00	790	00		
	C					
13	AVOIR. DAVID, de Marseille, vendu pr s/ cte. 14 barriques huile d'olive, à 545 f. reglées cpt.		7630	00		
	D					
15	DOIT. Jules DESMARAIS, m/ voyageur, d'après s/ lettre de ce jour, le règlement de DUPUIS, de Bordeaux, pr sde de ma fre du 8 ct.		2040	00		
	E					
18	DOIT. JULIEN, de Lyon, m/ rse pr sde de cte. 2 balles laine de Berry, pesant 270 kos, tare 20 kos, net 250 kos. à 8 f. l'un, ensemble.		2000	00		
	F					
20	DOIT. ROUSSEL, rue St-Paul, m/ rse pr sde de cte N° 13. Tte sur LEVESQUE, banquier, au 1er mai.		1050	00	1050 00	1050 00
	G					
22	DOIT. BADENIER, de St-Étienne, m/ règlement pr sde du 10 ct N° 14. Tte sur LEVESQUE, banquier, au 22 mai.	1555 f. 00	. . .	. .	1555 00	1555 00
	Espèces à l'avance.	2497 10				
	Este pour avance de payement.	72 90	4125	00		
	H					
24	DOIT. CRÉNOT, fbt à Lille, m/ avances pr s/ cte sur son expédition de 1000 kos laine de Saxe, facturée à 8 fr. le ko, prix coûtant, payé au voiturier suivant la lettre.	160 f. 00				
	Droit d'entrée et visa.	105 00	265	00		
	TOTAL.		20100	00	2605 00	2605 00

Digitized by Google

MOIS et DATES.	1841.	TOTAL des OPÉRATIONS.		Ttes et Bts A RECEVOIR ENTRÉE.	SORTIE.
FÉVRIER.	A				
25	DOIT. CHEVALLIER, m/ rse espèces pour sa moitié sur le règlement de n/ mdises en cte à 1/2.	12745	00		
	B				
26	AVOIR. COMPTE à 1/2 avec FERRY de Paris, pr vente de 45 barriques vin Médoc à 400 f. l'une, reçu cpt.	18000	00		
	C				
27	DOIT. DAVID, de Marseille, m/ règlement pr sde des 18 barriques d'huile reçues pour son cte, payé comme suit : Magasinage, roulage et gerbage. . . . . 20 f. Cerclé deux barriques et fourni 2 fûts. . 30. . 50 f. 00 Commission de vte 4 p. °/o. . . . . 393 00 Espèces pr sde. 8872 00	9315	00		
	D				
28	DOIT. CAISSE, espèces retenues sur la paye des ouvriers, pour consignation à la masse de prévoyance.	40	00		
	E				
28	AVOIR. CAISSE, payé pr frais divers : Aux ouvriers pr travaux. . . . . 400 f. 00 Dépenses de maison. . . . . 150 00 Frais généraux, ports de lettres. 50 00	600	00		
	TOTAL.	40700	00	»	»
	1841				
MARS.	A				
2	AVOIR. LEVESQUE, banquier, pour balance d'intérêts de son cte ct arrêté ce jour.	13	08		
	B				
3	DOIT. COMPTE d'actions de la fabrique de A. pour les souscriptions suivantes savoir : A LEROI, de Lyon, 10 actions de 500 f. . 5000 f. 00 A BAUDOIN, de Paris, 15 do 7500 00	12500	00		
	TOTAL.	12513	08	»	»

Digitized by Google

MOIS et DATES.	1841.	TOTAL des OPÉRATIONS.		Ttes et Bts A RECEVOIR. ENTRÉE.	SORTIE.
	A				
MARS. 4	AVOIR. COMPTE d'actions de la fabrique de A., reçu des suivants, comme suit :				
	De LEROI, de Lyon, 5 traites à vue. . . . . 5000 f. 00				
	De BAUDOIN, pr s/ versement espèces. . . . 2500 00	7500	00		
	B				

Digitized by Google

DE L'INSCRIPTION

DU

MÉMORIAL AU JOURNAL.

— A — F° 1.

BELLANGER, de Rouen, a fait une vente de marchandises, il en a remis facture payable à quatre mois; donc il est *sujet* de l'opération parce qu'il se présente le premier, et CRÉDITEUR par la raison qu'il a vendu des marchandises; mais comme les marchandises ne peuvent regarder que le compte MAGASIN, il est bien clair que c'est le compte MAGASIN qui est DÉBITEUR.

Alors vous devez porter le nom de BELLANGER sur la première ligne à la suite de la lettre A, initiale du mot AVOIR, et toujours sur la même ligne au *crédit* du compte DIVERS, le montant de sa facture.

Au-dessous du nom de BELLANGER, sur la seconde ligne, tirez un petit trait que vous faites suivre de la lettre D, initiale du mot DOIT, puis, écrivez le mot MAGASIN, et sur la même ligne, au *débit* de MAGASIN, le montant de l'achat fait à BELLANGER.

En portant les sommes, tant du crédit des DIVERS que du débit de MAGASIN, vous avez soin de faire attention aux numéros d'ordre des divisions des colonnes, et de mettre des points dans chacune de celles qui précèdent la place où vous inscrivez ces sommes.

— B —

CAISSE a reçu des valeurs pour le montant d'une vente au comptant.

Il faut donc débiter CAISSE et créditer MAGASIN.

Digitized by Google

— C —

BELMONT, de Paris, carrossier, rue Jacob, a fait un achat de marchandises payable à quatre mois : donc vous devez débiter BELMONT au compte DIVERS, et créditer MAGASIN.

— D —

LENOBLE, de Paris, marchand épicier rue du Mail, a acheté : il doit être débité, et MAGASIN, qui a fourni les marchandises, doit être crédité.

— E —

ALBERT, propriétaire à Saint-Germain, était débiteur à l'époque de l'inventaire; il remet une traite pour solder son compte. Alors il doit être crédité, et comme c'est une valeur qu'il a remise, c'est CAISSE qui doit être débitée.

— F —

BELLANGER, de Rouen, qui avait fait une vente payable à quatre mois (*voir* l'art. A.), reçoit pour règlement de cette vente une traite et des espèces ; mais comme il est payé par anticipation, il redoit une différence d'intérêts pour avance de payement ; c'est donc un bénéfice : alors BELLANGER doit être débité, et deux comptes doivent être crédités : CAISSE pour les valeurs, et PROFIT pour l'escompte.

— G —

LOMBARDY, marchand de soieries à Lyon, a fait une vente au comptant : il faut donc le créditer, et débiter MAGASIN.

— H —

Cet article, que l'on doit passer pour la bonne règle et pour faire foi en justice, s'il en était besoin, n'est que l'enregistrement d'un envoi de marchandises à vendre pour compte, fait à un commissionnaire, qui sera débité au fur et à mesure des comptes de ventes qu'il remettra.

— A — F° 2.

BELMONT, de Paris, carrossier, rue Jacob, a remis, pour règlement de sa

Digitized by Google

facture du 2 courant, payable à quatre mois (*voir* art. C. F° 1), des espèces et des billets, ainsi que des marchandises. Son compte se trouve soldé par appoint ; BELMONT doit donc être crédité, et les comptes CAISSE et MAGASIN débités.

— B —

CAISSE a reçu de BELMONT des espèces pour solde d'une balance d'un compte d'intérêts qu'il a fallu établir, lorsqu'il a réglé sa facture, puisqu'il avait remis des valeurs dont l'échéance dépassait le terme convenu. Cette somme que remet BELMONT est donc un bénéfice; il faut alors débiter CAISSE et créditer PROFIT.

— C —

Il en est de cet article comme de celui de LONDELLE passé le 8 courant (*voir* art. H F° 1).

— D —

CLAIRANT, de Paris, rue de Berry, a acheté six pièces vin Mâcon; alors il doit être débité de l'achat qu'il a fait, tandis que MAGASIN doit être crédité.

— E —

DUFOUR, de Paris, rue Saint-Honoré, a fait un achat de sucre; donc il doit être débité, et MAGASIN crédité.

— F —

GALLOIS, de Saint-Denis, marchand épicier, a fait un achat au comptant; GALLOIS doit être débité et MAGASIN crédité.

— G —

La maison a formé un compte à demi avec CHEVALLIER, de Paris, pour un achat de bois qui a été réglé de suite et directement : partie par la maison en une traite à payer et espèces, partie par Chevallier aussi en une traite et espèces;

Alors COMPTE A DEMI, auquel on ouvre un compte au grand-livre, doit

Digitized by Google

être débité du montant de l'achat; trois comptes doivent être crédités ;

1° TRAITES ET BILLETS A PAYER pour une traite remise par la maison,

2° CAISSE, pour espèces fournies par elle,

3° CHEVALLIER, pour la remise qu'il a faite.

Remarque. Si l'achat fait en compte à demi n'avait pas été réglé de suite, il aurait fallu créditer le *vendeur,* et débiter COMPTE A DEMI, qui représente les parties intéressées. Il est bien entendu qu'il en est de même pour toute autre espèce de compte en participation, quel que soit le nombre des personnes qui le composent.

— H —

Les bois achetés de compte à demi avec Chevallier ont été expédiés à un commissionnaire (*voir* les art. H F° 1 et C F° 2).

— A — F° 3.

Il a été négocié, contre espèces, deux effets de portefeuille; conditions de banque : intérêt 6 p. °/₀, commission, ¹/₄.

Il faut alors créditer CAISSE d'autant qu'elle a payé pour intérêts et commission sur le change des effets; et comme il y a eu perte, il faut débiter le compte PERTE.

Remarque. Les billets qui ont été négociés faisaient partie des valeurs en caisse. Aujourd'hui qu'ils en sortent pour être échangés contre des espèces, et qu'il y a eu perte, il suffit d'en faire supporter la différence à la caisse. Mais si, au lieu de négocier des effets à terme, on en escomptait, ce qui donnerait un bénéfice, il est bien entendu que la caisse recevrait la différence, et alors CAISSE serait débitée et PROFIT crédité.

— B —

TALMARD, de Bordeaux, a annoncé, par sa lettre du 3 courant, un envoi de 45 barriques vin Médoc, à raison de 300 f. la pièce, rendues sous vergues au port du Havre. Cette cargaison est parvenue, et Ferry, de Paris, en a pris le connaissement de compte à demi;

TALMARD doit donc être crédité et COMPTE A DEMI débité.

— C —

Il a été fait au capitaine Laroche des avances pour compte de TALMARD, de Bordeaux ;

Digitized by Google

Alors il faut débiter TALMARD et créditer CAISSE.

— D —

BELLANGER, de Rouen, a retourné, faute de payement, après l'avoir fait protester, une traite sur Clairant, que je lui avais remise en compte;

BELLANGER doit donc être crédité et CLAIRANT débité.

— E —

DAVID, de Marseille, a expédié, pour être vendues pour son compte, dix-huit barriques d'huile d'olive, sur lesquelles des avances ont été faites;

Il faut alors débiter DAVID et créditer CAISSE.

Remarque. DAVID ne peut être crédité de son envoi, qu'au fur et à mesure des ventes qui seront faites pour son compte, de même qu'il ne peut être débité que lorsqu'il lui sera fait des remises pour le couvrir des comptes de ventes qui lui seront adressés.

— A — F° 4.

Il était dû à LOMBARDY, de Lyon, une somme qui a été soldée en espèces à son voyageur, lors de son passage;

LOMBARDY doit donc être débité et CAISSE créditée.

— B —

GALLOIS, de Saint-Denis, marchand épicier, a remis, pour règlement de son compte, une traite et des espèces;

GALLOIS doit être crédité et CAISSE débitée.

— C —

Il a été encaissé des valeurs remises par Londelle, commissionnaire à Elbeuf, pour règlement de marchandises qui lui ont été envoyées à vendre pour compte, le 8 courant, et dont il remet compte de ventes;

Alors il faut débiter CAISSE et créditer MAGASIN.

— D —

CLAIRANT, de Paris, rue de Berry, a remis le solde de son compte;

Créditer CLAIRANT et débiter CAISSE.

— E —

DUFOUR, de Paris, rue Saint-Honoré, a fait un payement;

DUFOUR doit donc être crédité et CAISSE débitée.

Digitized by Google

— F —

MARTINOT, de Corbeil, a fait un achat payable à trois mois;
MARTINOT doit être débité et MAGASIN crédité.

— G —

LEVESQUE, banquier, a reçu deux traites qui lui ont été remises en compte;
Il faut débiter LEVESQUE et créditer CAISSE.

— H —

Lorsque le NAVIRE LA GLOIRE a été armé, divers fournisseurs ont présenté leurs mémoires, et des avances ont été faites au capitaine;

Alors le NAVIRE LA GLOIRE doit être débité de toutes les dépenses et avances qui ont été faites pour son armement, et les divers fournisseurs, FILIATRE, cordier, ÉMILE, voilier, et GERVAIS, poulieur, ainsi que CAISSE, doivent être crédités.

Remarque. Le navire est considéré comme compte en participation, lorsque l'armateur a des actionnaires. Celui-ci, chargé de la gestion, devra établir, sur un livre spécial, un compte détaillé de tous les frais d'armement, fournitures de gréements, réparations diverses, vivres, avances au capitaine et à l'équipage, etc., etc., et, d'un autre côté, porter les sommes provenant du fret du navire. C'est à l'aide du relevé de ce livre que les articles doivent se passer sur le journal, comme suit :

1° Débiter NAVIRE de tous les frais qui le concernent, et créditer les *fournisseurs* du montant de leurs notes, comme aussi CAISSE pour les avances, et toutes sommes payées comptant;

2° Créditer NAVIRE des sommes provenant du fret, et débiter CAISSE de ces mêmes sommes.

Lorsque l'armateur arrive au moment où il doit rendre compte aux actionnaires, il établit le compte du NAVIRE, et si la liquidation présente un bénéfice, il est réparti entre tous les actionnaires; alors, pour solder le compte, il faut débiter NAVIRE de la balance et créditer les *divers actionnaires*, s'ils ne reçoivent pas de suite la part qui leur revient, et créditer aussi le compte PROFIT pour la part de l'armateur. Mais dans le cas où la

Digitized by Google

part des actionnaires leur serait remise en espèces au moment de la liquidation, CAISSE seulement serait créditée.

— A — F° 5.

LEVESQUE, banquier, a remis des espèces;

LEVESQUE doit donc être crédité et CAISSE débitée.

— B —

Il a été payé divers achats faits au comptant;

Il faut donc créditer CAISSE et débiter MAGASIN.

Remarque. Toutes les fois qu'un achat se fait au comptant, il est inutile de créditer le vendeur; il suffit de créditer CAISSE pour les valeurs qu'elle donne, et de débiter MAGASIN qui reçoit les marchandises.

— C —

CAISSE a reçu des espèces provenant d'une vente au comptant;

Alors débiter CAISSE et créditer MAGASIN.

Remarque. Lorsqu'on fait une vente au comptant, on ne débite pas l'acheteur, on se contente de débiter CAISSE et de créditer MAGASIN.

— D —

ALBERT, de Saint-Germain, propriétaire, reçoit un mémoire pour fourniture de bois et façon;

ALBERT est donc débiteur et MAGASIN créditeur.

— E —

Une traite a été remise en compte à LEVESQUE, banquier;

LEVESQUE doit être débité et CAISSE créditée.

— F —

Les bois achetés de compte à demi avec CHEVALLIER, et qui ont été envoyés pour être vendus à commission, ont été réglés ce jour en deux traites et espèces;

Alors créditer COMPTE A DEMI du montant du compte de vente, et débiter CAISSE des valeurs reçues.

— G —

Le COMPTE A DEMI avec CHEVALLIER a été liquidé et soldé ce jour, il présente un déficit;

Digitized by Google

Compte a demi doit être crédité de la balance ;
Chevallier doit être débité d'une moitié du déficit,
et perte de l'autre moitié.

— A — F° 6.

Lenoble, de Paris, marchand épicier, a fait un achat ;
Débiter Lenoble et créditer magasin.

— B —

Des marchandises ont été achetées à Bienaimé, fabricant à Roubaix ;
Il faut donc créditer Bienaimé et débiter magasin.

— C —

Le montant des frais courants du mois, dont le détail se trouve au livre de dépenses, est relevé ce jour, et comme cette somme est sortie de la caisse ;

Alors créditer caisse et débiter perte.

Remarque. Cet article doit être porté le dernier du mois, le clore en quelque sorte, et pour établir une séparation bien marquée entre le mois qui finit et celui qui va commencer, on tire deux lignes dans toute la largeur du journal, à partir de la date.

— D — F° 6.

Lamotte, de Versailles, maréchal, a fait un achat de fer payable à deux mois ;

Lamotte doit être débité et magasin crédité.

— E —

Un exécuteur testamentaire remet une somme provenant d'un legs ;

Alors débiter caisse et créditer profit.

Remarque. Dans le cas où l'associé d'une maison recevrait une somme provenant d'un héritage, il ne faudrait pas créditer le compte de profit qui représente la société, on créditerait l'associé qui recevrait et l'on débiterait la caisse.

Digitized by Google

— F —

Il a été rétrocédé à MALERBE, de Marseille, une partie d'eaux-de-vie expédiées par LEMARCHAND, de La Rochelle, et pour prix de la rétrocession qui lui a été faite, il doit une prime;

MALERBE doit donc être débité, non-seulement du montant de la facture de LEMARCHAND, mais encore de la prime convenue pour prix de la rétrocession; et LEMARCHAND doit être crédité du montant de son envoi, ainsi que PROFIT de la somme convenue pour prix de la rétrocession.

Remarque. Les marchandises qui sont l'objet de l'opération faite avec Malerbe n'entrant pas en magasin, il est positif que MAGASIN ne doit pas en être débité.

— G —

SÉRAPHIN, du Havre, marchand épicier, a fait un achat de divers articles;

Débiter SÉRAPHIN et créditer MAGASIN.

— A — F° 7.

Un billet à payer en circulation a été acquitté;

Il faut créditer CAISSE et débiter BILLET A PAYER.

— B —

MALERBE, de Marseille, remet un règlement pour solde, d'après lequel il a droit à un escompte;

MALERBE doit donc être crédité, et CAISSE débitée d'une traite qu'elle reçoit, ainsi que PERTE de l'escompte.

— C —

TALMARD, de Bordeaux, a reçu, en espèces, le solde des achats de compte à $^1/_2$ avec Ferry;

Il faut débiter TALMARD et créditer CAISSE.

— D —

Il a été acheté comptant sur place une partie de marchandises en COMPTE A $^1/_3$, avec Dumont et Benoît;

Digitized by Google

Débiter COMPTE A $^1/_3$, et créditer CAISSE.

Remarque. Lorsque, dans un compte en participation, les parties intéressées ne versent pas de fonds, on ne doit pas leur ouvrir de compte; elles sont représentées par le compte lui-même. Pour arriver à solder ce compte, *voir* à l'art. H. F° 4, du navire LA GLOIRE, la *remarque* concernant la liquidation des comptes en participation.

— E —

Deux effets ont été négociés contre espèces : conditions de banque, intérêts 6 p. $^0/_0$, $^1/_4$ de commission;

Alors créditer CAISSE et débiter PERTE.

— F —

DUPUIS a fait un achat de marchandises payables à quatre mois;

DUPUIS doit être débité et MAGASIN crédité.

— G —

Débiter ALBERT, créditer MAGASIN.

— H —

Créditer BADENIER, débiter MAGASIN.

— A — F° 8.

Il a été vendu comptant des marchandises pour compte de DAVID, de Marseille;

Créditer DAVID et débiter CAISSE.

— B —

Il a été acheté, au comptant, de l'argenterie et des meubles;

Donc CAISSE doit être créditée et MEUBLES débités.

— C —

Créditer DAVID et débiter CAISSE.

— D —

JULES DESMARAIS, voyageur de la maison, a reçu, à son passage à Bordeaux, le règlement de DUPUIS;

Il faut alors débiter JULES DESMARAIS et créditer DUPUIS.

Digitized by Google

— E —

JULIEN, de Lyon, à qui il était dû, a reçu des marchandises en payement ;
Débiter JULIEN, créditer MAGASIN.

— F —

ROUSSEL, de Paris, rue Saint-Paul, a reçu le solde de son compte en une traite sur LEVESQUE, banquier;

On doit alors débiter ROUSSEL et créditer LEVESQUE.

Remarque. LEVESQUE est crédité directement de la traite fournie sur lui, et l'écriture a dû se passer ainsi, pour éviter de faire deux articles; mais si, au contraire, une maison recevait l'avis d'une disposition sur elle, elle devrait immédiatement débiter celui qui aurait annoncé la disposition, et créditer TRAITE OU BILLET A PAYER.

— G —

Il a été remis à BADENIER un règlement pour solde, dans lequel il entre une traite sur LEVESQUE, des espèces, et de l'escompte;

Il faut donc débiter BADENIER et créditer trois comptes : 1° LEVESQUE, de la traite fournie sur lui ; 2° CAISSE, des espèces ; 3° PROFIT, de l'escompte.

— H —

CRENOT, de Lille, a fait un envoi de marchandises à vendre à commission, des avances ont été faites pour son compte ;

Alors débiter CRENOT et créditer CAISSE.

— A — F° 9.

CHEVALLIER a reçu ce qui lui revenait, d'après la liquidation du compte à $^1/_2$ avec lui ;

Il faut donc débiter CHEVALLIER et créditer CAISSE.

— B —

Les 45 barriques vin de Médoc, qui étaient en COMPTE A $^1/_2$ avec Ferry, ont été vendues comptant ;

COMPTE A $^1/_2$ doit donc être crédité et CAISSE débitée.

Digitized by Google

— C —

On règle le compte de David, de Marseille ; sur ce compte sont portés des fournitures et divers frais, la commission et le solde en espèces ;

Alors débiter David et créditer trois comptes :

1° MAGASIN, pour fournitures et frais divers ; 2° PROFIT, pour commission de vente ; 3° CAISSE, pour les espèces comptées pour solde.

— D —

Il a été versé dans la caisse une somme composée de retenues faites sur la paye des ouvriers, pour former une MASSE DE PRÉVOYANCE, qui donne son nom à un compte que l'on ouvre;

CAISSE doit être débitée et MASSE DE PRÉVOYANCE créditée.

— E —

Créditer CAISSE, débiter PERTE (*voir* art. C, F° 6).

L'inventaire a lieu ordinairement après une année révolue; mais pour ne pas faire faire un cours trop long, et pour éviter les répétitions, car les articles que l'on rencontre sont toujours les mêmes, j'ai dû ne présenter que les opérations de deux mois. Je me suis attaché à réunir dans ce court espace, tous les articles de la comptabilité que j'ai jugés les plus généraux et les plus importants.

Je l'ai déjà dit : l'inventaire n'arrête nullement les écritures; elles se continuent sans la moindre interruption.

L'inventaire se fait donc à la fin de février ; et dès le 1er mars, je passe des articles, non-seulement sur le Mémorial, mais encore sur le Journal et le Grand-Livre. Quelques exemples qui vont suivre suffiront pour en donner la marche.

— A — F° 9.

Il est dû à LEVESQUE, banquier, pour intérêts de son compte courant ;

LEVESQUE doit donc être crédité et PERTE débitée.

Digitized by Google

— B —

Plusieurs personnes ont pris des actions dans une fabrique ;

Alors il faut débiter COMPTE D'ACTIONS du montant de toutes les actions qui ont été prises, et créditer chacun des actionnaires.

— A — F° 10.

Lorsque les actionnaires payent le montant de leurs actions, il faut débiter CAISSE et créditer COMPTE D'ACTIONS ; c'est sur ce compte, qui représente tous les actionnaires, que sont portées les opérations qui se traitent dans l'établissement ; ce compte est le tableau du mouvement général de l'exploitation.

DES EMPRUNTS SUR IMMEUBLES.

Si on fait un emprunt en donnant hypothèque sur une propriété, il faut créditer le compte IMMEUBLES, qui donne la garantie, et débiter CAISSE qui reçoit les valeurs ; mais lorsque l'on rend la somme empruntée, il faut créditer CAISSE et débiter deux comptes ; 1° IMMEUBLES, pour le montant de l'emprunt ; 2° PERTE, pour les intérêts.

DES OPÉRATIONS D'ASSURANCES.

Quand on reçoit des traites ou espèces pour primes d'assurances, on doit débiter CAISSE et créditer COMPTE D'ASSURANCES, et, au contraire, créditer CAISSE et débiter COMPTE D'ASSURANCES, si on est obligé de payer pour quelque sinistre.

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAL

COMMENCÉ LE 1er JANVIER 1841.

Digitized by Google

Ce livre a trois colonnes qui représentent trois comptes.

1° Celle des Divers où figurent les sommes des divers articles de tous les comptes qu'on ouvre au grand-livre;

2° Celle de Magasin où se porte le montant des achats et des ventes;

3° Celle de Caisse où s'inscrivent l'entrée et la sortie de toutes les valeurs espèces ou traites et billets à recevoir.

Pour obtenir la balance de toutes les opérations, il suffit que l'addition des sommes de leur débit soient égales à celles de leur crédit : cette balance est d'autant plus facile, que les trois comptes sont toujours en présence, et qu'elle se fait article par article. Il n'en serait pas de même, et je puis en parler par expérience, si au lieu de ces trois colonnes indispensables pour la balance des comptes, on en ouvrait un plus grand nombre. Il est reconnu que la multiplicité des colonnes donne lieu à des erreurs dans le moment où on passe les écritures, et surtout dans les reports; elle rend aussi les balances mensuelles et annuelles longues à faire et difficiles à trouver.

Digitized by Google

MOIS et DATES.	A D	JOURNAL COMMENCÉ LE 1er JANVIER 1841.	DIVERS. DÉBITrs. D 1	DIVERS. CRÉDITs. A 2	MAGASIN. ACHATS. D 3	MAGASIN. VENTES. A 4	CAISSE. ENTRÉE. D 5	CAISSE. SORTIE. A 6
		A — F° 1						
JANVIER 1	A	BELLANGER, de Rouen, s/ fre n° 1 à 4 mois.	. . .	1537 50				
—	D	MAGASIN, pr achat ci-dessus.	. . .	. . .	1537 50			
		B						
2	D	CAISSE, valeurs reçues pr vte au cpt. . . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1475 00	
—	A	MAGASIN, pr ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	1475 00		
		C						
2	D	BELMONT, rue Jacob, m/ fre à 4 mois. . . .	1294 70					
—	A	MAGASIN, pr vte de 2 pièces de drap. . . .	. . .	. . .	. . .	1294 70		
		D						
3	D	LENOBLE, md épicier, rue du Mail, m/ fre.	80 50					
—	A	MAGASIN, pr vte d'épiceries.	. . .	. . .	. . .	80 50		
		E						
4	A	ALBERT, pre à St-Germain, s/ rse pr sde . .	. . .	1250 00				
	D	CAISSE, reçu une Tte.	. . .	. . .	. . .	. . .	1250 00	
		F						
5	D	BELLANGER, de Rouen, m/ rse pr sde de cte.	1537 50					
	A	CAISSE, une Tte et espèces.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1317 63
	A	PROFIT, pr intérêts sur ma remise.	. . .	19 87				
		G						
6	A	LOMBARDY, de Lyon, s/ fre n° 2, au cpt. . .	. . .	2775 00				
—	D	MAGASIN, pr achat.	. . .	. . .	2775 00			
		H						
8		EXPÉDIÉ, à Londelle, cre à Elbeuf. 6 balles laine mérinos estimées 13500 f.						
		A — F° 2						
10	A	BELMONT, rue Jacob, s/ rse pr sde du 2 ct.	. . .	1294 70				
	D	CAISSE, reçu 2 Bts et espèces.	. . .	. . .	. . .	. . .	1166 00	
—	D	MAGASIN, pr mdises retournées.	. . .	. . .	128 70			
		B						
11	D	CAISSE, espèces reçues pr intérêts	. . .	. . .	. . .	. . .	3 78	
	A	PROFIT, pr ci-dessus.	. . .	3 78				
		C						
12		EXPÉDIÉ, à Bellin, cre, Amiens 20 balles coton Louisiane marquées E. C. pesant 3225 kos.						

Digitized by Google

MOIS et DATES.	D A	1841.	DIVERS. DÉBIT^rs. D 1	DIVERS. CRÉDIT^s. A 2	MAGASIN. ACHATS. D 3	MAGASIN. VENTES. A 4	CAISSE. ENTRÉE. D 5	CAISSE. SORTIE. A 6
		B — F° 2						
JANVIER 12	D	CLAIRANT, rue de Berry, m/ f^re p^ble 15 août.	540 00					
—	A	MAGASIN, p^r v^te, 6 pièces vin de Mâcon . .	. . .	. . .	. . .	540 00		
		E						
12	D	DUFOUR, rue St-Honoré, m/ f^re p^ble 17 avril.	1026 00					
—	A	MAGASIN, p^r v^te de 540 k^os sucre..	. . .	. . .	. . .	1026 00		
		F						
13	D	GALLOIS, m^d épicier, à St-Denis, m/ f^re au cp^t.	300 00					
—	A	MAGASIN, p^r v^te de 2 pièces vin de Beaune .	. . .	. . .	. . .	300 00		
		G						
14	D	COMPTE à ½ avec CHEVALLIER, p^r achat. . .	25650 00					
	A	TRAITE à payer o/ MORISSON, au 25 juillet .	. . .	5025 00				
	A	CAISSE, espèces comptées p^r ci-dessus. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	7800 00
	A	CHEVALLIER, s/ r^se en T^te et espèces. . .	. . .	12825 00				
		H						
15		EXPÉDIÉ à ARMAND, c^re à St-Cloud. Les bois de c^te à ½ avec CHEVALLIER.						
		A — F° 3						
15	A	CAISSE, payé p^r intérêts de 2 effets négociés.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	32 65
	D	PERTE, p^r ci-dessus.	32 65					
		B						
16	A	TALMARD, de Bordeaux, s/ f^re n° 3.	. . .	13500 00				
	D	COMPTE à ½ avec FERRY, p^r achat de 45 bar^s.	13500 00					
		C						
17	D	TALMARD, de Bordeaux, m/ avances p^r s/ c^te.	918 75					
	A	CAISSE, payé p^r ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	918 75
		D						
17	A	BELLANGER, de Rouen, p^r retour d'une T^te.	. . .	525 00				
	D	CLAIRANT, s/ T^te n° 3 retournée avec frais.	525 00					
		E						
18	D	DAVID, de Marseille, m/ avances p^r s/ c^te. .	515 00					
	A	CAISSE, payé p^r ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	515 00
		A — F° 4						
19	D	LOMBARDY, de Lyon, m/ r^se p^r s^de du 6 c^t.	2775 00					
	A	CAISSE, payé p^r ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	2775 00

Digitized by Google

MOIS et DATES.	D A	1841.	DIVERS. DÉBIT^rs. D 1	DIVERS. CRÉDIT^s. A 2	MAGASIN. ACHATS. D 3	MAGASIN. VENTES. A 4	CAISSE. ENTRÉE. D 5	CAISSE. SORTIE. A 6
		B — F° 4						
JANVIER 19	A	GALLOIS, de St-Denis, s/ r^ses p^r s^de du 13 c^t.	. . .	300 00				
	D	CAISSE, reçu une T^te et espèces	. . .	. . .	. . .	. . .	300 00	
		C						
20	D	CAISSE, valeur reçue de Londelle, c^re. . . .	. . .	. . .	. . .	. . .	17313 50	
—	A	MAGASIN, pour m^dises vendues à c^on	. . .	. . .	. . .	17313 50		
		D						
21	A	CLAIRANT, rue de Berry, p^r s^de de c^te. . . .	. . .	1065 00				
	D	CAISSE, reçu une T^te.	. . .	. . .	. . .	. . .	1065 00	
		E						
22	A	DUFOUR, rue St-Honoré, p^r s^de du 12 c^t. . .	. . .	1026 00				
	D	CAISSE, reçu une T^te.	. . .	. . .	. . .	. . .	1026 00	
		F						
22	D	MARTINOT, de Corbeil, m/ f^re à 3 mois. . .	650 00					
—	A	MAGASIN, p^r v^te de draps et toiles	. . .	. . .	. . .	650 00		
		G						
23	D	LEVESQUE, banquier, m/ r^se en c^te, 2 T^tes. .	2091 00					
	A	CAISSE, pour ci-dessus	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	2091 00
		H						
23	D	NAVIRE LA GLOIRE, pour armement.	22000 00					
	A	FILIATRE, cordier, s/ f^re.	. . .	2500 00				
	A	ÉMILE, voilier, s/ f^re payable à 4 mois. . . .	. . .	3000 00				
	A	GERVAIS, poulieur, s/ f^re payable à 3 mois .	. . .	2500 00				
	A	CAISSE, espèces p^r avances	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	14000 00
		A — F° 5						
24	A	LEVESQUE, banquier, s/ r^se en c^te espèces .	. . .	1450 00				
	D	CAISSE, espèces reçues	. . .	. . .	. . .	. . .	1450 00	
		B						
24	A	CAISSE, payé à divers p^r achats au c^pt. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	750 00
—	D	MAGASIN, p^r ci-dessus.	. . .	. . .	750 00			
		C						
25	D	CAISSE, espèces reçues p^r v^te au c^pt	. . .	. . .	. . .	. . .	480 00	
—	A	MAGASIN, p^r ci-dessus	. . .	. . .	. . .	480 00		
		D						
26	D	ALBERT, p^re à St-Germain, m/ mémoire. .	600 00					
—	A	MAGASIN, p^r ci-dessus	. . .	. . .	. . .	600 00		

Digitized by Google

MOIS et DATES.	D A	1841	DIVERS. DÉBIT^ts. D 1	DIVERS. CRÉDIT^s. A 2	MAGASIN. ACHATS. D 3	MAGASIN. VENTES. A 4	CAISSE. ENTRÉE. D 5	CAISSE. SORTIE. A 6
		E — F° 5						
JANVIER 27	D	LEVESQUE, banquier, m/ r^ce en c^te, T^te. . .	200 00					
	A	CAISSE, p^r ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	200 00
		F						
28	A	COMPTE à 1/2 avec Chevallier d'après la v^te.	. . .	25490 00				
	D	CAISSE, reçu 2 T^tes et espèces p^r ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	. . .	25490 00	
		G						
29	A	COMPTE à 1/2 avec Chevallier p^r s^de et balance.	. . .	160 00				
	D	CHEVALLIER, p^r sa 1/2 du déficit.	80 00					
	D	PERTE, p^r l'autre 1/2 id..	80 00					
		A — F° 6						
30	D	LENOBLE, march^d épicier, rue du Mail, m/ f^re.	339 00					
—	A	MAGASIN, p^r vente ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	339 00		
		B						
31	A	BIEN-AIMÉ, de Roubaix, s/ f^re n° 4 à 4 mois.	. . .	2500 00				
—	D	MAGASIN, p^r ci-dessus.	. . .	. . .	2500 00			
		C						
31	A	CAISSE, payé p^r frais divers	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	693 00
	D	PERTE, pour les dépenses du mois	693 00					
FÉVRIER		D — F° 6						
1	D	LAMOTTE, de Versailles, m/ f^re à 2 mois.	1368 00					
—	A	MAGASIN, p^r ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	1368 00		
		E						
2	D	CAISSE, espèces provenant d'un legs. . . .	. . .	. . .	. . .	. . .	7500 00	
	A	PROFIT, p^r la donation ci-dessus.	. . .	7500 00				
		F						
3	D	MALERBE de Marseille, m/ rétrocession. . .	4592 75					
	A	LEMARCHAND de la Rochelle, s/ expédition.	. . .	4092 75				
	A	PROFIT p^r rétrocession	. . .	500 00				
		G						
4	D	SÉRAPHIN, marchand épicier au Havre. . .	1360 00					
—	A	MAGASIN, p^r ci-dessus	. . .	. . .	. . .	1360 00		
		A — F° 7						
4	A	CAISSE, payé m/ B^t o/ Dubois.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	300 00
	D	BILLET à payer rentré ce jour.	300 00					

Digitized by Google

MOIS et DATES.	D A	1841.	DIVERS. DÉBIT^rs. D 1	DIVERS. CRÉDIT^s. A 2	MAGASIN. ACHATS. D 3	MAGASIN. VENTES. A 4	CAISSE. ENTRÉE. D 5	CAISSE. SORTIE. A 6
		B — F° 7						
FÉVRIER 4	A	MALERBE, de Marseille, p^r s^de du 3 c^t. . .	. . .	4592 75				
	D	CAISSE, reçu une T^te et espèces.	. . .	. . .	. . .	. . .	4572 00	
	D	PERTE, es^te s^r l'avance de payement. . . .	20 75					
		C						
5	D	TALMARD, de Bordeaux, m/ r^se p^r s^de. . . .	12581 25					
	A	CAISSE, payé p^r le c^te à 1/2 avec FERRY. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	12581 25
		D						
6	D	COMPTE, à 1/5 avec DUMONT et BENOIT, p^r achat.	15215 00					
	A	CAISSE, payé pour ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	15215 00
		E						
7	A	CAISSE, payé p^r intérêts s^r 2 effets négociés.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	89 20
	D	PERTE, p^r ci-dessus.	89 20					
		F						
8	D	DUPUIS, de Bordeaux, m/ f^re à 4 mois. . .	2040 00					
—	A	MAGASIN, p^r v^te de 2 pièces draps.	. . .	. . .	. . .	2040 00		
		G						
9	D	ALBERT, p^re à St-Germain, m/ f^re à 6 mois.	272 95					
—	A	MAGASIN, p^r ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	272 95		
		H						
10	A	BADENIER, de St-Étienne, s/ f^re n° 5 à 5 mois.	. . .	4125 00				
—	D	MAGASIN, p^r ci-dessus.	. . .	. . .	4125 00			
		A — F° 8						
11	A	DAVID, de Marseille, vendu p^r s/ c^te. . . .	. . .	2200 00				
	D	CAISSE, espèces p^r ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	. . .	2200 00	
		B						
12	A	CAISSE, payé p^r achats divers.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	790 00
	D	MEUBLES, p^r argenterie, secrétaire, bureau, etc.	790 00					
		C						
13	A	DAVID, de Marseille, vendu p^r s/ c^te.	. . .	7630 00				
	D	CAISSE, espèces reçues.	. . .	. . .	. . .	. . .	7630 00	
		D						
15	D	JULES DESMARAIS, m/ voy^r, d'après s/ lettre.	2040 00					
	A	DUPUIS, s/ r^st p^r s^de du 8 c^t.	. . .	2040 00				
		E						
18	D	JULIEN, de Lyon, m/ r^se p^r s^de de c^te. . . .	2000 00					
—	A	MAGASIN, p^r v^te de 2 balles laine.	. . .	. . .	. . .	2000 00		

Digitized by Google

MOIS et DATES.	D A	1841	DIVERS. DÉBITrs. D 1	DIVERS. CRÉDITs. A 2	MAGASIN. ACHATS. D 3	MAGASIN. VENTES. A 4	CAISSE. ENTRÉE. D 5	CAISSE. SORTIE. A 6
FÉVRIER		F — F° 8						
20	D	ROUSSEL, rue St-Paul, m/ rse pr sde de cte.	1050 00					
	A	LEVESQUE, banquier, m/Tte s/lui au 1er mai.	. . .	1050 00				
		G						
22	D	BADENIER, de St-Étienne, pr sde du 10 ct.	4125 00					
	A	LEVESQUE, banquier, m/Tte s/ lui au 22 mai.	. . .	1555 00				
	A	CAISSE, espèces comptées.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	2497 10
	A	PROFIT, pr este.	. . .	72 90				
		H						
24	D	CRENOT, fbt à Lille, m/ avances pr s/ cte. .	265 00					
	A	CAISSE, payé pr ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	265 00
		A — F° 9						
25	D	CHEVALLIER, m/ rse pr sa moitié de n/cte à 1/2.	12745 00					
	A	CAISSE, payé pr ci-dessus.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	12745 00
		B						
26	A	COMPTE à 1/2 avec FERRY, pr vente. . . .	. . .	18000 00				
	D	CAISSE, espèces reçues.	. . .	. . .	. . .	. . .	18000 00	
		C						
27	D	DAVID, de Marseille, m/ rst pr sde.	9315 00					
—	A	MAGASIN, pr fourniture de fûts et travaux. .	. . .	. . .	. . .	50 00		
	A	PROFIT, pr commission de vte.	. . .	393 00				
	A	CAISSE, espèces comptées.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	8872 00
		D						
28	D	CAISSE, espèces retenues s/ la pr des ouvriers.	. . .	. . .	. . .	. . .	40 00	
	A	MASSE de prévoyance, pr consignation. . .	. . .	40 00				
		E						
28	A	CAISSE, payé pr frais divers.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	600 00
	D	PERTE, pr ci-dessus.	600 00					
		1841						
MARS		A — F° 9						
1	A	LEVESQUE, banquier, pr balance d'intérêts.	. . .	13 08				
	D	PERTE, pr ci-dessus.	13 08					
		B						
2	D	COMPTE d'actions de la fabrique de A. .	12500 00					
	A	LEROI, de Lyon, 10 actions de 500 f. . . .	. . .	5000 00				
	A	BAUDOIN, de Paris, 15 actions.	. . .	7500 00				

Digitized by Google

MOIS et DATES.	D A	1841.	DIVERS. DÉBIT^rs. D 1	DIVERS. CRÉDIT^s. A 2	MAGASIN. ACHATS. D 3	MAGASIN. VENTES. A 4	CAISSE. ENTRÉE. D 5	CAISSE. SORTIE. A 6
		A F° 10						
MARS. 4	A	COMPTE d'actions de la fabrique de A. . .	. . .	7500 00				
	D	CAISSE, reçu 5 T^tes à vue.	. . .	. . .	. . .	. . .	7500 00	
		B						

Digitized by Google

Digitized by Google

DE L'INSCRIPTION

DU

JOURNAL AU GRAND-LIVRE.

Les comptes ouverts au Grand-Livre sont ceux des divers débiteurs et créditeurs qui figurent sur le Journal, et dont le montant des sommes du débit et du crédit est porté dans la colonne qui leur est destinée, et qui est intitulée DIVERS.

Les comptes s'ouvrent au Grand-Livre au fur et à mesure qu'on les extrait du Journal : lors donc qu'on veut ouvrir un compte, on commence par inscrire le nom qui désigne le compte sur le répertoire placé au commencement du Grand-Livre; ensuite, on cherche la page où le compte peut être porté, et le folio de cette page se met sur le Répertoire, à la suite du nom et dans la première des colonnes qui sont disposées pour recevoir les folios du Grand-Livre.

En tête de la page où l'on ouvre le compte dont le folio est indiqué par le Répertoire, on écrit en lettres saillantes le nom de ce compte, et à la suite, au-dessus des colonnes, les mots DOIT et AVOIR. Après, on tire une ligne bien marquée, pour séparer le titre du compte des articles qu'on doit porter. On met la date en marge, telle qu'elle est inscrite au Journal, et à la suite, la lettre qui indique si le compte est débiteur ou créditeur : D, s'il est débiteur, A, s'il est créditeur. Après, et en abrégé, on écrit la nature des opérations et les conditions ; puis, dans une colonne spéciale, on porte la lettre qui est au milieu du Mémorial, et qui désigne l'article ainsi que le

Digitized by Google

folio qui accompagne toujours, sur le Journal, la lettre A. Enfin, guidé par la lettre qui se trouve à la suite de la date, on écrit la somme dans la colonne qu'elle indique. Cette somme doit être portée, en même temps et dans le même ordre, sur le livre ADDITION-BALANCE, ce qui évite les erreurs ou omissions au Grand-Livre, et dispense d'en reporter les folios sur le Journal, en marge de chaque article.

DU RÉPERTOIRE DE DIVERS.

A la fin du Grand-Livre, se trouve un second répertoire, que je nomme RÉPERTOIRE DE DIVERS. Il est disposé pour recevoir les comptes peu importants qu'on ne veut point ouvrir au Grand-Livre. On inscrit sur ce répertoire seulement le nom des commettants, et à la suite on tire un trait, au-dessus duquel se mettent la lettre et le folio du Mémorial, puis au-dessous du trait dans la première colonne la lettre D ou A selon que le compte est débiteur ou créditeur, et la somme dans la deuxième colonne.

DU SOLDE ET DE LA BALANCE DES COMPTES AU GRAND-LIVRE, ET AU RÉPERTOIRE DE DIVERS.

Quand on veut faire un inventaire, il faut additionner tous les comptes portés au Grand-Livre, et lorsqu'un compte est soldé, on tire un trait sous les totaux, puis on écrit en regard, pres de la colonne des folios, le mot *soldé*.

Dans le cas où un compte n'est pas soldé, il faut écrire en marge la date du jour, et à la suite, DOIT *pour différence au crédit*, si le compte est *débiteur*, ou AVOIR *pour différence au débit*, si le compte est *créditeur* : dans tous les cas, inscrire le chiffre de cette *différence* sur la même ligne près de la colonne ou sont les lettres et les folios du MÉMORIAL.

Quant aux comptes portés au RÉPERTOIRE DE DIVERS, il n'y a pas d'additions à faire ; on ne fait qu'indiquer, par une petite barre perpendiculaire, en encre de couleur, que ces comptes ont été arrêtés lors de l'inventaire, et pour distinguer ceux qui sont soldés, on met après le folio et au-dessus de la somme la lettre *S*.

Digitized by Google

GRAND-LIVRE

COMMENCÉ LE 1er JANVIER 1841.

Digitized by Google

La définition de ce livre et des répertoires qui en font partie, se trouve, comme on vient de le voir, dans l'INSCRIPTION du journal au grand-livre; mais, il reste à faire une observation relative au *trait* qui remplace, à l'égard de quelques sommes, les lettres et les folios d'ordre que l'on met sur ce livre, lorsque l'on y reporte les articles du journal. Ces sommes sont celles des *différences de comptes* que l'on reporte à l'extrait du *grand-livre* lors de *l'inventaire,* elles doivent figurer non-seulement dans la colonne à laquelle elles appartiennent, mais encore être répétées à la suite du texte et immédiatement avant la colonne où doit être le trait. Par cette disposition, on voit de suite les sommes ressortant de chaque compte arrêté, lors de l'inventaire.

Lorsque la lettre *s* accompagne une somme, elle indique que cette somme est soldée.

Digitized by Google

RÉPERTOIRE DU GRAND-LIVRE.

ALBERT, p^re rue St-Germain.	F° 1		A
BERTRAND, rue St-Germain.	F° 1		B
BELLANGER, de Rouen.	3		
BELMONT, m^d de drap, rue Jacob.	3		
BIENAIMÉ, f^bt à Roubaix.	5		
CLAIRANT, rue de Berry.	F° 3		C
COMPTE à 1/2 avec CHEVALLIER de Paris. .	4		
CHEVALLIER, de Paris.	4		
COMPTE à 1/2 avec FERRY de Paris.	4		
COMPTE à 1/3 avec DUMONT et BENOÎT. . .	6		
DAVID, de Marseille.	F° 4		D
			E
			F
GERVAIS, poulieur.	F° 5		G
			H
JULIEN, de Lyon.	F° 1		J
			K

Digitized by Google

L	LEVESQUE, banquier. . . . . . LAMOTTE, de Versailles. . . . . . LEMARCHAND, de La Rochelle.	F° 5 6 6	
M	MEUBLES et immeubles. . . . . . MASSE de prévoyance.	F° 2 6	
N	NAVIRE LA GLOIRE.	F° 5	
O			
P	PERTES et profits.	F° 2	
Q			
R	ROUSSEL, rue St-Louis.	F° 1	
S			
T	TALMARD, de Bordeaux.	F° 3	
U			
V X			
Y Z			

Digitized by Google

			ALBERT, propriétaire rue St-Germain.		DOIT		AVOIR	
1841								
Janvier	1	»	Doit. *Suivant compte arrêté à l'inventaire*.. . 1250 f. 00	—	1250	00	s.	
d°	4	A	Sa remise p^r s^de de c^te.	E 1	s. . .	. .	1250	00
d°	26	D	Mon mémoire remis ce jour	D 5	600	00		
Février	9	D	Ma f^re à 6 mois.	G 7	272	95		
		»	Doit. *P^r différence au crédit le 1er mars*. . . . . 872 f. 95	—	872	95		
			BERTRAND, rue St-Germain.		**D**		**A**	
1841								
Janvier	1	»	Doit. *Suivant compte arrêté à l'inventaire*. . . . 545 f. 00		545	00		
		»	Doit. *P^r différence au crédit le 1er mars*. . . . . 545 f. 00	—				
			ROUSSEL, rue St-Louis.		**D**		**A**	
1841								
Janvier	1	»	Avoir. *Suivant compte arrêté à l'inventaire*.. . . 1050 f. 00	—	s. . . .	. .	1050	00
Février	20	D	Ma remise p^r s^de de c^te.	F 8	1050	00	s.	
			JULIEN, de Lyon.		**D**		**A**	
1841								
Janvier	1	»	Avoir. *Suivant compte arrêté à l'inventaire*. . . . 2000 f. 00	—	s. . . .	. .	2000	00
Février	18	D	Ma remise p^r s^de de c^te.	E 8	2000	00	s.	

Digitized by Google

1841			MEUBLES ET IMMEUBLES.		DOIT		AVOIR	
Janvier	1	»	Doit. *Suivant compte arrêté à l'inventaire*. . . 10000 f. 00	—	10000	00		
Février	12	D	Pour achats, argenterie, secrétaire et bureau.	B 8	790	00		
		»	Doit. *Pr différence au crédit le 1er mars*. . . 10790 f. 00	—	10790	00		

1841			PERTES ET PROFITS.		D		A	
Janvier	5	A	Profit pr escompte.	F 1	. . .	. .	19	87
do	11	A	Profit pr intérêts	B 2	. . .	. .	3	78
do	15	D	Perte pr do.	A 3	32	65		
do	29	D	Perte pr déficit sur le cte à 1/2 avec Chevallier.	G 5	80	00		
do	31	D	Perte pr dépenses ct du mois.	C 6	695	00		
Février	2	A	Profit pr la donation de m/ oncle.	E 6	. . .	. .	7500	00
do	3	A	Profit sr la rétrocession faite à Malherbe.	F 6	. . .	. .	500	00
do	4	D	Perte pr escompte.	B 7	20	75		
do	7	D	Perte pr intérêts.	E 7	89	20		
do	22	A	Profit pr escompte	G 8	. . .	. .	72	90
do	27	A	Profit pr commission de vte.	C 9	. . .	. .	393	00
do	28	D	Perte pr dépenses ct du mois.	E 9	600	00		
		«	Avoir. *Pr différence au débit le 1er mars*. . . . 6971 f. 95	—	1517	60	8489	55

Digitized by Google

			BELLANGER, de Rouen.		DOIT		AVOIR	
1841								
Janvier	1	A	Sa f^re n° 1 à 4 mois.	A 1	s. . .	. .	1537	50
d°	5	D	Ma remise p^r s^de du 1er c^t.	F 1	1537	50	s.	
d°	17	A	Pour retour d'une T^te non-payée	D 3	. . .	. .	525	00
		»	Avoir. *P^r différence au débit le 1er mars* . . . . 525 f. 00					
			BELMONT, m^d de drap, rue Jacob.		**D**		**A**	
1841								
Janvier	2	D	Ma f^re à 4 mois.	C 1	1294	70	s.	
d°	10	A	Sa remise p^r s^de du 2 c^t.	A 2	s. . .	. .	1294	70
			TALMARD, de Bordeaux.		**D**		**A**	
1841								
Janvier	16	A	Son expédition de vin p^r c^te à 1/2 avec Ferry.	B 3	s. . .	. .	13500	00
d°	17	D	Mes avances p^r son compte.	C 3	918	75	s.	
Février	5	D	Ma remise p^r s^de.	C 7	12581	25	s.	
			Soldé. .		13500	00	13500	00
			CLAIRANT, rue de Berry.		**D**		**A**	
1841								
Janvier	12	D	Ma f^re au 15 août.	D 2	540	00	s.	
d°	17	D	S/ T^te non payée.	D 3	525	00	s.	
d°	21	A	Sa remise p^r s^de de compte.	D 4	s. . .	. .	1065	00
			Soldé. .		1065	00	1065	00

Digitized by Google

COMPTE à 1/2 avec CHEVALLIER.

1841					DOIT		AVOIR	
Janvier	14	D	Pour achat à Morisson, d'Évreux.	G 2	25650	00	s.	
d°	28	A	P^r vente au comptant.	F 5	s. . .	. .	25490	00
d°	29	A	Pour solde et balance.	G 5	s. . .	. .	160	00
			Soldé. .		25650	00	25650	00

CHEVALLIER, de Paris.

1841					D		A	
Janvier	14	A	Sa remise en c^te, T^te et espèces.	G 2	s. . .	. .	12825	00
d°	29	D	Pour déficit s^r les ventes.	G 5	80	00	s.	
Février	25	D	M/ r^se p^r s^de de sa moitié du c^te à 1/2	A 9	12745	00	s.	
			Soldé. .		12825	00	12825	00

COMPTE à 1/2 avec FERRY de Paris.

1841					D		A	
Janvier	16	D	P^r achat de 45 barriques de vin.	B 3	13500	00		
Février	26	A	P^r vente au comptant.	B 9	. . .	. .	18000	00
		»	AVOIR. *P^r différence au débit le 1er mars.* . . 4500 f. 00		13500	00	18000	00

DAVID, de Marseille.

1841					D		A	
Janvier	18	D	Mes avances p^r s/ c^te.	E 3	515	00	s.	
Février	11	A	Vendu p^r son c^te.	A 8	s. . .	. .	2200	00
d°	13	A	Vendu p^r son c^te.	C 8	s. . .	. .	7630	00
d°	27	D	M/ r^st p^r s^de.	C 9	9315	00	s.	
			Soldé. .		9830	00	9830	00

Digitized by Google

			LÉVESQUE, banquier.		DOIT		AVOIR	
1841								
Janvier	23	D	M/ r^se en c^te, 2 T^tes.	G 4	2091	00		
d°	24	A	S/ remise, espèces en compte.	A 5	. . .	. .	1450	00
d°	27	D	M/ r^se en c^te, une T^te.	E 5	200	00		
Février	20	A	M/ T^te s^r lui au 1er mai.	F 8	. . .	. .	1050	00
d°	22	A	M/ T^te s^r lui au 22 mai.	G 8	. . .	. .	1555	00
		»	Avoir. *P^r différence au débit le 1er mars.* . . 1764 f. 00		2291	00	4055	00
			NAVIRE LA GLOIRE.		D		A	
1841								
Janvier	23	D	Pour armement.	H 4	22000	00		
		»	Doit. *P^r différence au crédit le 1er mars.* . . 22000 f. 00					
			GERVAIS, poulieur.		D		A	
1841								
Janvier	23	A	Sa facture à 3 mois.	H 4	. . .	. .	2500	00
		»	Avoir. *P^r différence au débit le 1er mars.* . . 2500 f. 00					
			BIEN-AIMÉ, fabricant, à Roubaix.		D		A	
1841								
Janvier	31	A	Sa facture n° 4 à 4 mois.	B 6	. . .	. .	2500	00
		»	Avoir. *P^r différence au débit le 1er mars.* . . . 2500 f. 00					

Digitized by Google

			LAMOTTE, maréchal, à Versailles.		DOIT	AVOIR
1841						
Février	1	D	Ma facture à 2 mois.	D 6	1368 00	
		»	Doit. *Pr différence au crédit le 1er mars.* . . . 1368 f. 00			
			LEMARCHAND, de la Rochelle.		D	A
1841						
Février	3	A	S/ expédition de marchandises..	F 6	. . . . .	4092 75
		»	Avoir. *Pr différence au débit le 1er mars.* . . . 4092 f. 75			
			COMPTE à 1/3 avec Dumont et Benoît.		D	A
1841						
Février	6	D	Pour achat.	D 7	15215 00	
		»	Doit. *Pr différence au crédit le 1er mars.* . . 15215 f. 00			
			MASSE DE PRÉVOYANCE.		D	A
1841						
Février	28	A	Pour consignation d'espèces.	D 9	. . . . .	40 00
		»	Avoir. *Pr différence au débit le 1er mars.* . . . . 40 f. 00			

Digitized by Google

RÉPERTOIRE DE DIVERS.

					A
BADENIER, de St-Étienne.	A	H, 7. 4125	D	G, 8. s. 4125	B
CRÉNOT, fbt à Lille.	D	H, 8. 285			C
DUFOUR, rue St Honoré.	D	E, 2. 1026	A	E, 4. s. 1026,	D
DUPUIS, de Bordeaux.	D	F, 7. 2040	A	D, 8. s. 2040	
ÉMILE, voilier.	A	H, 4. 3000			E
FILIATRE, cordier.	A	H, 4. 2500			F
GALLOIS, de St-Denis.	D	F, 2. 300	A	B, 4. s. 300	G
					H
JULES-DESMARAIS, m/ voyageur. . .	D	D, 8. 2040			J
LENOBLE, rue du Mail.	D	D, 1. 80 30	D	A, 6. 339	L
LOMBARDY, md épicier, à Lyon. . . .	A	G, 1. 2775	D	A, 4. s. 2775	

Digitized by Google

M	MARTINOT, de Corbeil.	D	F, 4. 650		
	MALERBE, de Marseille..	D	F, 6. 4592 75	A	B, 7. s. 4592 75
N					
O					
P					
Q					
R					
S	SÉRAPHIN, du Havre..	D	G, 6. 1360		
T					
U					
V X					
Y Z					

Digitized by Google

ADDITION-BALANCE

DU

JOURNAL.

Digitized by Google

C'est sur ce livre que se portent les additions de chaque page du JOURNAL dont le folio se met d'abord à la première ligne, et près de ce folio, la dernière date de la page. Les sommes qu'on inscrit les premières sont celles du compte de divers, ce qui a lieu immédiatement après le report de ces mêmes sommes du JOURNAL au GRAND-LIVRE. On les réunit pour n'en faire qu'un seul total près duquel on écrit DIVERS, au-dessous, MAGASIN avec le total de son débit, et celui de son crédit, et enfin, encore au-dessous, CAISSE, aussi avec le total de son débit et celui de son crédit. Ensuite on additionne ensemble les totaux des DIVERS, MAGASIN et CAISSE, pour n'en former qu'une seule somme, tant au débit qu'au crédit. Alors, s'il n'y a pas eu d'erreurs, les sommes du débit et du crédit sont les mêmes. Mais si ces sommes n'ont pas le même chiffre, il faut 1° collationner, avec la colonne des divers au JOURNAL, les sommes portées sur L'ADDITION-BALANCE. 2° Voir aussi au journal, si chaque article se balance, et si chaque somme est bien mise à sa place, soit au débit soit au crédit. Cette vérification qui se fait du JOURNAL à L'ADDITION-BALANCE est en même temps la vérification du GRAND-LIVRE, puisque les sommes des DIVERS portées SUR L'ADDITION-BALANCE, ne sont autres que celles des comptes ouverts au GRAND-LIVRE.

Cette opération est prompte, elle fait découvrir à l'instant même les erreurs s'il y en a et dispense de reporter en marge du journal le folio du grand-livre.

Digitized by Google

ADDITION-BALANCE DU JOURNAL.

FOLIOS du JOURNAL.	DERNIÈRE DATE de LA PAGE DU JOURNAL.	DOIT.		AVOIR.	
F° 1	Janvier 12	1294	70	1537	50
		80	50	1250	00
		1537	50	19	87
		»	»	2775	00
		»	»	1294	70
		»	»	3	78
	DIVERS . . .	2912	70	6880	85
	MAGASIN. . .	4441	20	2850	20
	CAISSE. . . .	3894	78	1517	63
	TOTAL. . . .	11248	68	11248	68
F° 2	Janvier 19	540	00	5025	00
		1026	00	12825	00
		300	00	13500	00
		25650	00	525	00
		32	65	»	»
		13500	00	»	»
		918	75	»	»
		525	00	»	»
		515	00	»	»
		2775	00	»	»
	D^rs.	45782	40	31875	00
	M^in.	»	»	1866	00
	C^se.	»	»	12041	40
	TOTAL. . . .	45782	40	45782	40
F° 3	Janvier 26	650	00	300	00
		2091	00	1065	00
		22000	00	1026	00
		600	00	2500	00
		»	»	3000	00
		»	»	2500	00
		»	»	1450	00
	D^rs.	25341	00	11841	00
	M^in.	750	00	19243	50
	C^se.	21834	50	16841	00
	TOTAL. . . .	47925	50	47925	50

FOLIOS du JOURNAL.	DERNIÈRE DATE de LA PAGE DU JOURNAL.	DOIT.		AVOIR.	
F° 4	Janvier 31	200	00	25490	00
		80	00	160	00
		80	00	2500	00
		339	00	»	»
		695	00	»	»
	DIVERS . . .	1394	00	28150	00
	MAGASIN. . .	2500	00	339	00
	CAISSE. . . .	25490	00	895	00
	TOTAL. . . .	29384	00	29384	00
F° 4	Février 4	1368	00	7500	00
		4592	75	4092	75
		1360	00	500	00
		300	00	»	»
	D^rs.	7620	75	12092	75
	M^in.	»	»	2728	00
	C^se.	7500	00	300	00
	TOTAL. . . .	15120	75	15120	75
F° 5	Février 18	20	75	4592	75
		12581	25	4125	00
		15215	00	2200	00
		89	20	7630	00
		2040	00	2040	00
		272	95	»	»
		790	00	»	»
		2040	00	»	»
		2000	00	»	»
	D^rs.	35049	15	20587	75
	M^in.	4125	00	4312	95
	C^se.	14402	00	28675	45
	TOTAL. . . .	53576	15	53576	15
F° 6	Février 28	1050	00	1050	00
		4125	00	1555	00
		265	00	72	90
		12745	00	18000	00
		9315	00	393	00
		600	00	40	00
	D^rs.	28100	00	21110	90
	M^in.	»	»	50	00
	C^se.	18040	00	24979	10
	TOTAL. . . .	46140	00	46140	00

Digitized by Google

Digitized by Google

DU

RÉSUMÉ DES BALANCES

ET DE SES RAPPORTS

AVEC LE LIVRE DES INVENTAIRES ET L'ADDITION-BALANCE.

Le RÉSUMÉ-BALANCE présente le tableau général de la position d'une maison de commerce.

On y remarque d'abord les opérations de l'inventaire qui s'y inscrivent de la manière suivante :

1° La date du jour où commence l'inventaire ; 2° à la colonne de DIVERS, au débit de ce compte, le montant de ce qui est dû, et au crédit, le montant de ce qu'on doit ; 3° à la colonne de MAGASIN, au débit de ce compte, le montant des marchandises inventoriées ; 4° à la colonne de CAISSE et au débit, le montant des effets et espèces.

La balance de ces trois comptes, y compris l'estimation des meubles et immeubles, dont il est question à la colonne d'observations, donne une somme qui figure dans la colonne *total des balances ;* enfin, dans la derniere colonne, on inscrit le capital net ressortant de l'inventaire. Ensuite

Digitized by Google

on tire une ligne pour marquer la séparation qu'on veut établir entre l'inventaire et les opérations courantes de l'année qui va commencer. Puis, sur une même ligne et dans les colonnes qui ont servi à présenter le relevé de l'inventaire, on inscrit d'après l'ADDITION-BALANCE : 1° le folio du journal ; 2° la dernière date de la page du journal ; 3° le montant du débit et du crédit de DIVERS ; 4° le montant du débit et du crédit de MAGASIN ; 5° le montant du débit et du crédit de CAISSE ; 6° le total des additions de ces trois comptes, qui en même temps en est la balance.

A la fin de chaque mois, on additionne les différentes sommes débits et crédits des trois comptes, pareillement les totaux qui figurent à la colonne *total des balances,* et à la suite de ces totaux réunis, qui sont la balance de toutes les opérations du mois, on inscrit, dans la colonne des observations, le montant des valeurs en caisse au moment de la balance.

On suit cette marche pour chaque mois jusqu'au moment de l'inventaire, époque à laquelle on réunit les sommes de tous les mois, et alors le total de chaque compte donne le chiffre des opérations de chacun de ces comptes pendant le courant de l'année ; le nouvel inventaire que l'on fait se classe dans les colonnes comme le premier, et présente, dans la dernière, le capital net.

Remarque. Pour se rendre compte de la somme qui figure le premier mois, dans la colonne des observations, comme valeurs en caisse, on opère de la manière suivante : on réunit aux sommes entrées pendant le mois, ce qui était déjà en caisse à l'inventaire, et du total de ces sommes on déduit le montant des valeurs sorties. Pour le mois suivant, il faut réunir à la somme portée dans la colonne d'observations du mois précédent, le montant des sommes entrées pendant le courant du mois, puis soustraire les valeurs sorties, et ainsi de suite pour les autres mois.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES

BALANCES.

Digitized by Google

RÉSUMÉ DES

FOLIOS du JOURNAL.	DATES DES INVENTAIRES et DU JOURNAL.		DIVERS DÉBITEURS. D.		DIVERS CRÉDITEURS. A.		MAGASIN ACHATS. D.		MAGASIN VENTES. A.		CAISSE ENTRÉE. D.		CAISSE SORTIE. A.	
»	INVENTAIRE DE 1841. JANVIER.	1	1795	70	3850	00	27450	00			53800	00	»	»
F° 1	JANVIER.	12	2912	70	6880	85	4441	20	2850	20	3894	78	1517	63
2	d°	19	45782	40	31875	00	»	»	1866	00	»	»	12041	40
3	d°	26	25341	00	11841	00	750	00	19243	50	21834	50	16841	00
4	d°	31	1394	00	28150	00	2500	00	339	00	25490	00	895	00
	Balance de janvier.		75430	10	78746	85	7691	20	24298	70	51219	28	31295	03
F° 4	FÉVRIER.	4	7620	75	12092	75	»	»	2728	00	7500	00	300	
5	d°	18	35049	15	20587	75	4125	00	4312	95	14402	00	28675	45
6	d°	28	28100	00	21110	90	»	»	50	00	18040	00	24979	10
	Balance de février.		70769	90	53791	40	4125	00	7090	95	39942	00	53954	55
	TOTAL.		146200	00	132538	25	11816	20	31389	65	91161	28	85249	58
»	INVENTAIRE DE 1841. MARS.	1	44735	45	26946	75	18200	00			59711	70		

Digitized by Google

BALANCES.

TOTAL des BALANCES.		OBSERVATIONS.	CAPITAL NET.	
93045	00	*D'après l'inv^re du 1er janv. 1841, il reste net, y compris 10000 f. de meubles et immeubles.*	89195	00
11248 45782 47925 29384	68 40 50 00			
134340	58	*Valeur en caisse au 1er février 73724 f. 25.*		
15120 53576 46140	75 15 00			
114836	90	*Valeur en caisse au 1er mars, 59711 f. 70.*		
249177	48	TOTAL de toutes les opérations portées au journal depuis le 1er janv. jusqu'à ce jour 1er mars.		
133437	15	*D'après l'inv^re du 1er mars, il reste net y compris 10790 f. de meubles et immeubles ensemble.*	106490	40

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA

LIQUIDATION GÉNÉRALE.

Pour faire un inventaire, une LIQUIDATION GÉNÉRALE est nécessaire. On commence donc par extraire les différences de tous les comptes ouverts au grand-livre et au répertoire de divers, et on relève, avec leurs folios d'ordre, tous les débiteurs et tous les créditeurs, puis on porte au-dessous le montant des billets à payer encore en circulation, et qui sont inscrits au carnet d'échéances. Après on fait le RÉSUMÉ DE LA LIQUIDATION GÉNÉRALE, qui présente l'*actif* et le *passif*.

L'ACTIF qui se compose :

1° Des sommes dues par divers;

2° Du montant des marchandises existantes en magasin et de celles expédiées en consignation;

3° Des effets et espèces qui sont en caisse et dont on trouve le montant au résumé des balances, dans la colonne d'observations du dernier mois;

4° De la valeur des meubles et immeubles.

Le PASSIF qui comprend :

1° Les sommes que l'on doit à divers par compte;

2° Le montant des engagements, soit traites ou billets à payer.

Remarque. Si dans le courant de l'année, et sans faire de liquidation générale, on désire connaître le bénéfice ou la perte qu'on a pu faire depuis l'inventaire, il faut estimer les marchandises en magasin, joindre à la valeur de cette estimation le montant de celles vendues, qui se trouve au *résumé des balances,* et déduire de ces deux sommes réunies le montant des achats, qui figure aussi au *résumé des balances.* La différence qu'on trouve ajoutée à celle DES PERTES ET PROFITS qu'il faut chercher, donne le bénéfice ou la perte.

Digitized by Google

RÉSUMÉ DE LA LIQUIDATION GÉNÉRALE.

EXTRAIT DES COMPTES DU GRAND-LIVRE ET DU RÉPERTOIRE DE DIVERS			DÉBITEURS. D.	CRÉDITEURS. A.
		AU 1er MARS 1841.		
F° 1	D	ALBERT, rue St-Germain, suivant cte arrêté.	872 95	
1	D	BERTRAND, rue St-Germain, do	545 00	
3	A	BELLANGER, de Rouen do	. . . . .	525 00
4	A	COMPTE à 1/2 avec FERRY de Paris.	. . . . .	4500 00
5	A	LEVESQUE, banquier, do	. . . . .	1764 00
5	D	NAVIRE LA GLOIRE, do	22000 00	
5	A	GERVAIS, poulieur, do	. . . . .	2500 00
5	A	BIEN-AIMÉ, fbt à Roubaix, do	. . . . .	2500 00
6	D	LAMOTTE, maréchal, à Versailles, do	1368 00	
6	A	LEMARCHAND, de La Rochelle, do	. . . . .	4092 75
6	D	COMPTE à 1/3 avec DUMONT et BENOÎT, do	15215 00	
6	A	MASSE de prévoyance, do	. . . . .	40 00
Répre de divers,	D	CRENOT, fbt à Lille, do	265 00	
»	A	EMILE, voilier, do	. . . . .	3000 00
»	A	FILIATRE, cordier, do	. . . . .	2500 00
»	D	JULES DESMARAIS, m/ voyageur, do	2040 00	
»	D	LENOBLE, rue de Mail, do	419 50	
»	D	MARTINOT, de Corbeil, do	650 00	
»	D	SÉRAPHIN, du Havre, do	1360 00	
		TOTAL DU DÉBIT. . .	44735 45	21421 75
»	A	BILLETS à payer 2 effets en circulation.	. . . . .	5525
		TOTAL DU CRÉDIT. . .	. . . . .	26946 75

	Actif.		
MARS 1er	DIVERS DÉBITEURS par comptes arrêtés au grand-livre *suivant l'extrait ci-dessus.*		44735 45
	MARCHANDISES en magasin estimées.	14975 f. 00	
	do expédiées en consignation do	3225 00	18200
« «	VALEURS EN CAISSE ce jour, *savoir :*		
	Quatre effets à recevoir.	5642 f. 00	
	Espèces comptées.	54069 70	59711 70
	MEUBLES ET IMMEUBLES estimés.		10790 00
	TOTAL ACTIF. . .		133437 15
	Passif.		
« «	Il est dû à DIVERS CRÉANCIERS, suivant compte arrêté.	21421 f. 75	
	A BILLETS A PAYER 2 effets en circulation.	5525 00	26946 75
	CAPITAL NET. . .		106490 40

NOTA. Ce tableau présentant l'actif et le passif au 1er mars est reporté *au livre des inventaires* folio 2.

Digitized by Google

T^tes ET B^ts A RECEVOIR RESTANT EN CAISSE AU 1er MARS 1841.

Les quatre effets qui suivent sont les *traites et billets à recevoir*, restant en caisse au 1er mars 1841, et qui figurent à l'actif de l'inventaire pour une somme de 5,642 f. (*Voir au* LIVRE DES INVENTAIRES, f° 2.)

PARIS, le 1er janvier 1841. B. P. 1250 F.

Au quinze mai prochain, payez par cette seule de change, à mon ordre, la somme de DOUZE CENT CINQUANTE FRANCS, valeur reçue en marchandises, et que passerez suivant mon avis.

Sans frais,

Albert

A Monsieur DELAFOSSE, à LYON.
Payable rue Saint-Jacques, 15, à Paris.

B, n° 4.

A, N° 15.

Au quinze mai prochain, je payerai à l'ordre de M. B... la somme de CINQ CENTS FRANCS, valeur reçue en marchandises.

Paris, le 10 janvier 1841,

Belmont,

B. P. 500 F.

B, n° 5.

Paris, rue Saint-Sauveur, 7.

Digitized by Google

Au trente juin prochain, je payerai, à l'ordre de M. BELMONT, la somme de TROIS CENTS FRANCS, valeur reçue comptant.

Lyon, le 1er janvier 1841.

Lagrange,

B. P. 300 F.

B, n° 6.

B, N° 4.

Rue Jacob, 13.

Au besoin chez Mr MILET, rue St-Jean, 9.

Le billet ci-dessus a été endossé par BELMONT à l'ordre de B....., le 10 janvier 1841.

PARIS, le 4 février 1841. B. P. 3592 F.

Au deux juin prochain, payez par cette seule de change, à mon ordre, la somme de TROIS MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DOUZE FRANCS, valeur reçue en marchandises et que passerez suivant mon avis.

Sans frais,

B.....

A Monsieur MALERBE, négociant,
rue Saint-Jacques, à MARSEILLE.

B, n° 12.

Digitized by Google

BILLET A PAYER ACQUITTÉ.

L'effet qui suit est un *billet à payer* qui était en circulation lors du premier inventaire, et qui faisait partie du Passif. (*Voir* au LIVRE DES INVENTAIRES, F° 1, et aux ÉCHÉANCES du facturier d'ordre.)

Ce billet a été acquitté le 4 février, époque de son *échéance*. (*Voir* au MÉMORIAL, F° 7, ART. A.)

Au quatre février prochain, je payerai à l'ordre de M. DUBOIS la somme de TROIS CENTS FRANCS, valeur reçue en espèces.

Paris, *le* 20 *décembre* 1841,

B.....

B. P. 300 F.

D, N° 50.

Pour acquit,

DUBOIS.

Rue des Lombards, 20.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES

DES CORRESPONDANTS.

Digitized by Google

Ces lettres prennent un numéro d'ordre et sont mises en liasse ou dans un carton. En tête de chacune d'elles, on remarque un R suivi d'un *trait* au-dessus duquel a été inscrite la *date de réception* de la lettre, au-dessous la *date de la réponse*, et à l'extrémité de ce trait le f° du *copie de lettres* où a été copiée la réponse.

Digitized by Google

R le 26 c^t / 4 janvier 1841, F° 1.

ROUEN, 25 décembre 1840.

Monsieur B....., à Paris,

Pour remplir v/ ordre, je vous remets facture à 4 balles coton Louisiane, mont^t net à 1537 f. 50, dont vous voudrez bien me donner crédit, valeur à 4 mois.

Ces balles ont été remises ce jour au roulage accéléré de Leroy, et doivent vous être rendues en 2 jours, à raison de 7 f. 50 c. des 0/0 k^os.

Pour votre gouverne, il se fait en ce moment peu d'arrivages; les besoins se font sentir, et tout fait croire à une hausse prochaine. Je vous engage à traiter de toute la partie, qui se compose encore de 32 B.

Entièrement à votre disposition, j'ai l'honneur de vous saluer.

Bellanger.

P. S. *Je compte aller bientôt à Paris, où j'aurai le plaisir de vous voir.*

Digitized by Google

R $\frac{\text{le 29 c}^{\text{t}}}{\text{21 janvier 1841,}}$ F° 2.

SAINT-ÉTIENNE, 25 décembre 1840.

Monsieur B....., à Paris,

Les fers que vous m'avez demandés vous ont été expédiés ce jour, pour vous être rendus le 15 *janvier, je vous en remets facture payable à* 4 *mois, mont^t à* 4,125 *f. dont vous voudrez bien me créditer.*

J'espère que cette première affaire vous engagera à me faire d'autres demandes. Soyez bien persuadé que je tiens à voir établir entre nous des relations suivies, et que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour les rendre aussi agréables qu'avantageuses.

En attendant qu'il vous plaise de me donner de nouveaux ordres, je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

Badenier.

Digitized by Google

R le 5 c^t / 7 d^e, F° 1.

LYON, 2 janvier 1841.

Monsieur B...., à Paris,

Je vous prie de me donner crédit de 2,775 f., mont^t de ma facture payable comptant.

Je me suis conformé, autant qu'il m'a été possible, à votre lettre du 26 décembre; j'espère donc que v/ serez content de c/ envoi, qui vous parviendra par roulage accéléré de Bricart, en 9 jours, à raison de 12 f. des 0/0 k^os.

M. Legrand, n/ voyageur, aura l'honneur de vous voir sous peu de jours.

Veuillez agréer, monsieur, mes bien sincères salutations.

Lombardy

Digitized by Google

℞ $\frac{\text{le 8 c}^{\text{t}}}{\text{18 d}^{\text{o}},}$ F° 1.

BORDEAUX, 5 janvier 1841.

Monsieur B...., à Paris,

Je vous annonce l'envoi d'une partie de vins que je vous ai adressée par le navire les 3 Amis, *cap*^{ne} *Laroche, en destination pour le Havre.*

Je ne doute pas que vous ne preniez pour votre compte ces vins vieux, de bonne qualité, et qui ne sont pas chers; vous les placerez facilement et avec avantage à vos nombreux correspondants.

Je vous remets le connaissement et la facture mont^{t} *à* 13,500 *f. Si l'affaire vous convient, vous voudrez bien m'en donner crédit; dans le cas contraire, je vous prie de vendre ces vins pour mon compte.*

Tout à vous et de cœur.

Talmard.

Digitized by Google

R $\frac{\text{le 29 c}^{\text{t}}}{1^{\text{er}}\text{ février,}}$ F° 2.

ROUBAIX, 27 janvier 1841.

Monsieur B...., à Paris,

La commission de stoffs que vous m'avez donnée est entièrement remplie. Je m'empresse de vous en remettre facture mont^t à 2,500 f., dont vous voudrez bien me donner crédit. Si vous avez encore besoin de mes articles, je vous engage à m'adresser vos ordres sans retard; car je pense que les prix monteront : les matières premières sont recherchées, et les ouvriers demandent de l'augmentation.

Constamment à vos ordres, je suis votre tout dévoué,

Bien-Aimé.

Digitized by Google

R le 30 c^t

SAINT-ÉTIENNE, 26 janvier 1841.

Monsieur B...., à Paris,

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 21 c^t.

C'est bien du 1er c^t, comme vous l'observez, que doit partir la date de ma facture; c'est une erreur qui a été faite et qui pouvait se faire, puisque, dans la crainte que mon envoi ne vous parvînt pas à temps, je vous l'ai adressé quelques jours plus tôt. Je vous ai donc écrit le 25 c^t en vous remettant facture, qui, par inadvertance, a été datée du même jour; mais ne vous inquiétez pas, nous sommes parfaitement d'accord.

Ce que je ne conçois pas, c'est le retard qu'éprouve mon envoi. Je regrette bien que, pour une première affaire, vous ayez éprouvé un semblable contretemps.

J'accepte les propositions que vous me faites. Il est entendu que vous ne me créditerez du mont^t de ma facture qu'à 5 mois du jour de la réception de la marchandise.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Badenier.

Digitized by Google

COPIE DE LETTRES.

Sur ce livre, au commencement duquel se trouve un répertoire alphabétique, doivent se copier toutes les lettres qui sont relatives aux affaires. Chaque page a son folio qui doit accompagner sur le répertoire le nom de chacun des correspondants qui se trouvent sur cette page.

Digitized by Google

RÉPERTOIRE.

A	
B	BELLANGER, de Rouen, F° 1. BADENIER, de St-Étienne, F° 2. BIEN-AIMÉ, de Roubaix, F° 2.
C	
D	
E	
F	
G	
H	
I	
J	
K	
L	LOMBARDY, de Lyon, F° 1.
M	
N	
O	
P	
Q	
R	
S	
T	TALMARD, de Bordeaux, F° 1.
U	
V	
X	
Y	
Z	

Digitized by Google

4 JANVIER 1841.

ROUEN. BELLANGER.

J'ai reçu les 4 balles cot. Louisiane que m'annonçait votre L. 25 décembre, et je vous ai donné crédit, valeur 1er mai prochain, de 1,537 f. 50, importance de v/ facture.

A votre prochain voyage à Paris, je vous couvrirai de cette somme.

La qualité de ces cotons me convient, il est bien possible que je traite de toute la partie.

Veuillez m'envoyer de suite des échantillons de longues soies, 1re qualité.

7 d° d°

LYON. LOMBARDY.

Vous êtes crédité chez moi de 2,775 f., mont de votre facture. J'attends votre voyageur dont vous m'annoncez l'arrivée; je réglerai avec lui ce que je vous dois, et je lui donnerai une commission.

Je ne puis assez vous recommander un bon choix, car votre dernier envoi laisse quelque chose à désirer.

18 d° d°

BORDEAUX. TALMARD.

J'ai reçu la partie de vins dont vous me donnez avis par votre lettre 5 c, je l'ai prise en compte à 1/2 avec un de mes amis. Si cette opération nous présente quelque avantage, nous pourrons en faire d'autres semblables.

En attendant, je vous crédite de 13,500 f., mont de votre envoi, et en même temps je vous débite de 918 f. 75 c., mes avances faites pour votre compte au capitaine Laroche.

Je vous remettrai incessamment le solde de votre facture.

Digitized by Google

21 JANVIER 1841.

ST-ÉTIENNE. BADENIER.

En temps. J'ai reçu v/ l/ 25 décembre qui renfermait facture du même jour, montant à 4,125 f.

Selon nos conventions, la vente ne devait courir que du 1er c^t. J'ai cru inutile de vous écrire pour relever cette inexactitude. J'attendais, pour le faire, l'arrivée de votre envoi; mais comme il ne me parvient pas, que ce retard me fait manquer le placement de vos fers que je devais livrer le 20 c^t, et que je puis les garder longtemps en magasin, je vous préviens que je n'accepterai maintenant votre envoi qu'à la condition de vous en créditer valeur à 5 mois, du jour de la réception. Si cette proposition vous convient, veuillez me répondre de suite pour la bonne règle.

1er FÉVRIER d°

ROUBAIX. BIEN-AIMÉ.

Votre envoi m'est parvenu, et vous êtes crédité, valeur au 1er juin, de 2,500 f., mont^t de votre facture. Veuillez en prendre note.

Je vous prie de m'envoyer au plus tôt la carte d'éch^ons des articles de votre fabrique.

Je vois avec plaisir que les affaires reprennent de l'activité, j'espère vous faire bientôt une demande.

Digitized by Google

DES

CALCULS D'INTÉRÊTS.

ET

DES COMPTES COURANTS.

Pour calculer à 6 p. °/₀ l'intérêt d'une somme pour un nombre de jours donnés, il faut multiplier cette somme par le nombre de jours et prendre le sixième du produit, annuler le dernier chiffre à droite, qui représente des millièmes, et séparer par une virgule deux autres chiffres, pour indiquer les centimes.

Lorsque, dans une négociation, il est dû une commission de banque, c'est sur la somme du capital, et non sur celle des intérêts, qu'elle doit être calculée.

Exemple. F° 3, art. A, *du Mémorial,* il a été négocié, le 15 janvier, deux effets, intérêt 6 p. °/₀, commission ¹/₄.

Billet	800 f.	au 15 mai,	120 jours	16 f.	00
d°	500	au 25 juin,	161 d°	13	40
Commission ¹/₄ sur 1300 f.				3	25
				32	65

Du 15 janvier, jour de la négociation, au 15 mai, jour de l'échéance du premier billet, il y a 120 jours : on multiplie donc 800 f., montant de l'effet, par 120, et l'on a pour résultat 96000, dont on prend le sixième, soit 16000 ; alors en supprimant le dernier chiffre et prenant pour centimes les deux qui le précèdent, on a 16 f. 00.

Pour le second billet de 500 f., du 15 janvier au 25 juin il y a 161 jours. C'est donc 500 f. à multiplier par 161, et l'on a pour résultat 80500, dont on prend le sixième, soit 13400, qui représentent 13 f. 40.

La commission de banque étant de ¹/₄, p^r. °/₀ il faut prendre le ¹/₄ de 1300 f., somme du capital, ce qui donne 325, soit 3 f. 25 c.

Remarque. Lorsque l'intérêt est à 5 p. °/₀, on prend le sixième du sixième que l'on en déduit : pour 4 p. °/₀, le ¹/₃ du sixième ; pour 3 p. °/₀,

Digitized by Google

la $^1/_2$ du sixième. Ainsi, l'intérêt sur 1300 f., qui, à 6 p. °/₀, est de 29 f. 40, aurait été, à 5 p. °/₀, de 24 f. 50; à 4 p. °/₀, de 19 f. 60; à 3 p. °/₀, de 14 f. 70 c.

DES COMPTES COURANTS RÉTROGRADES.

Dans ces sortes de comptes, à la colonne qui touche celle de la date de l'enregistrement, se trouvent les lettres initiales *D*, *A*, qui indiquent la colonne où se porte le débit ou le crédit de chaque valeur enregistrée. A la suite de la colonne des valeurs, il y en a une autre disposée pour le débit et le crédit des intérêts.

En tête de chaque compte, dans la colonne du texte, on reporte en caractères saillants, pour l'avoir toujours en vue, la date du premier enregistrement, qui sert de point de départ pour calculer les intérêts.

Ensuite pour connaître l'intérêt de chaque valeur enregistrée, on en multiplie le montant par le nombre de jours qu'il y a entre la date de son échéance et celle du départ des intérêts, puis on porte le produit dans la colonne des intérêts, soit au débit, soit au crédit; au débit, si la valeur qui a produit ces intérêts est au crédit, ou au crédit si cette valeur est au débit. Lorsqu'on veut arrêter le compte, on additionne le débit et le crédit des valeurs, ainsi que ceux des intérêts, puis on prend la différence des valeurs et on la multiplie par le nombre de jours qu'il y a de la date du départ des intérêts, à celle du jour où le compte est arrêté. On ajoute le produit de cette opération, soit au débit, soit au crédit de la colonne des intérêts; au débit, si la différence des valeurs est au crédit, ou au crédit, si cette différence est au débit. On balance les intérêts, et on porte la somme qui manque à la balance, non-seulement à la colonne des intérêts, où elle doit figurer; mais encore au crédit des valeurs, si cette somme manque au débit des intérêts, ou au débit des valeurs, si elle manque au crédit des intérêts. Pour arrêter le compte et le balancer, on écrit DÉBITEUR ou CRÉDITEUR *à nouveau*, et on porte la différence des valeurs à la colonne où elle est nécessaire pour que les sommes du débit et du crédit soient égales.

L'avantage du compte rétrograde est de pouvoir calculer les intérêts avant de connaître l'époque à laquelle il sera arrêté, et lorsqu'il est arrêté, il suffit, comme on vient de le voir, d'une simple opération pour en déterminer la balance.

NOTA. Pour s'assurer que les sommes des valeurs ont été portées à la place qu'elles doivent occuper dans les colonnes DÉBIT ou CRÉDIT, il faut compter les lettres D ou A qui doivent toujours être en même nombre que les sommes qu'elles désignent.

Digitized by Google

COMPTES COURANTS RÉTROGRADES.

N° 1. Cte Ct AVEC Mr LEVESQUE, BANQUIER, INTÉRÊTS à 6 P. °/o, ARRÊTÉ LE 2 MARS 1841.

DATES de l'enregistrem't.		D A	DÉPART DES INTÉRÊTS DU 23 JANVIER.	ÉCHÉANCE, date et mois.		NOMBRE DE jrs	VALEURS DIVERSES. Débit. D		Crédit. A		INTÉRÊT. des valeurs. D	A
1841												
Janvier	23	D	Effet sr Paris.	15	août	204	1065	00	. . .	. .	. . . .	36 21
do	23	D	do do	17	avril	84	1026	00	. . .	. .	. . . .	14 36
do	24	A	S/ rse espèces	24	janvr	1	. . .	. .	1450	00	. . 24	
do	26	D	M/ Tte sr Paris, à 8 jrs de vue	4	févr r	12	200	00	. . .	. .	. . . .	. . 40
Février	18	A	S/ acceptation d'une Tte o/ Roussel.	1	mai	98	. . .	. .	1050	00	17 15	
do	28	A	do do do o/ Badenier.	22	do	119	. . .	. .	1555	00	30 84	
							2291	00	4055	00	48 23	50 97
»	»		Intérêts sr la diffte des valeurs du 23 janvier au	2	mars	38	. . .	. .	. . .	. .	. . . .	11 17
»	»	A	Pr différence d'intérêts au débit.	»	do	. .	. . .	. .	13	91	13 91	
»	»		Créditeur *à nouveau pr différence au débit le*	»	do	. .	1777	91				
			BALANCE. . .	. .	. . .	. .	4068	91	4068	91	62 14	62 14

N° 2. Cte Ct AVEC Mr BERTRAND, DE PARIS, INTÉRÊTS à 6 P. °/o, ARRÊTÉ LE 31 MAI 1841.

DATES de l'enregistrem't.		D A	DÉPART DES INTÉRÊTS DU 1er JANVIER.	ÉCHÉANCE, date et mois.		NOMBRE DE jrs	VALEURS DIVERSES. Débit. D		Crédit. A		INTÉRÊT. des valeurs. D	A
1841												
Janvier	1	D	M/ rse sr Bordeaux.	1	janvr	0	1000	00				
do	5	A	S/ acquit de m/ Tte o/ Bourdin..	5	do	4	. . .	. .	500	00	. . 33	
do	15	A	S/ rse espèces..	15	do	14	. . .	. .	1050	00	2 45	
do	25	D	S/ Tte sr moi o/ Mainfroid.	25	do	24	500	00	. . .	. .	. . .	2 00
Février	5	D	M/ expédition de marchses, intérêt dû au. . .	10	févr r	40	850	00	. . .	. .	. . .	5 66
do	20	A	S/ expédition de marchses, do dû au. . .	25	do	55	. . .	. .	680	00	6 23	
Mars	15	A	M/ Tte sr lui, o/ Mélinet, à 10 jrs de vue. . .	25	mars	83	. . .	. .	1000	00	13 83	
Avril	10	A	S/ envoi espèces.	10	avril	99	. . .	. .	650	00	10 72	
Mai	10	D	M/ versement espèces pr s/ cte.	10	mai	129	400	00	. . .	. .	. . .	8 60
do	15	D	Pr acquit de sa Tte o/ Charrier.	15	do	134	1500	00	. . .	. .	. . .	33 50
do	20	D	M/ expédition de marchses, intérêt dû au. . .	25	do	144	640	00	. . .	. .	. . .	15 36
							4890	00	3880	00	33 56	65 12
»	»		Intérêts sr la diffte des valeurs du 1er janvier au	31	mai	150	. . .	. .	. . .	. .	25 25	
»	»	A	Pr différence d'intérêts au débit.	»	do	. .	. . .	. .	6	31	6 31	
»	»		Débiteur *à nouveau pr différence au crédit le*	»	do	. .	. . .	. .	1003	69		
			BALANCE. . .		. . .	. .	4890	00	4890	00	65 12	65 12

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA COMPTABILITÉ

DES

ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES.

La comptabilité des banquiers est très-importante. Le mouvement continuel de leur caisse donne lieu à des opérations multipliées, tant en espèces qu'en effets. Les sommes qui entrent et sortent sont considérables; elles nécessitent beaucoup d'écritures, et pour les passer, l'ordre, la clarté et la précision sont indispensables. Les erreurs dans une masse de chiffres, comme celle que présentent les opérations financières, forcent à faire des recherches longues, pénibles, et peuvent avoir des conséquences fâcheuses, puisque beaucoup d'affaires se font au comptant et se soldent par appoint. Il s'agissait donc d'établir les écritures de manière à ne pas courir de chances, et à ne laisser aucune inquiétude sur les opérations soldées.

Je présente ici des moyens dont l'expérience m'a démontré l'avantage, la pratique, mieux que tout ce que je pourrai dire, en prouvera l'efficacité.

Les affaires de banque n'ont pour objet que des négociations d'effets et des échanges de valeurs; de même que les affaires de commerce sont des achats

Digitized by Google

et des ventes de marchandises. Les marchandises d'un banquier sont les espèces et les effets à recevoir. Il n'existe donc pas, comme dans la comptabilité du commerçant, de compte MAGASIN; le compte CAISSE, tout en restant dans la troisième colonne, est réellement le compte MAGASIN du banquier; mais alors, dans la deuxième colonne figure le compte PERTES ET PROFITS, où s'inscrit le produit de chaque opération faite au comptant et de celles faites à terme, dès que le compte courant où elles sont portées a été arrêté et soldé.

Les comptes généraux d'un commerçant sont MAGASIN, CAISSE, ceux d'un banquier, PERTES et PROFITS, CAISSE. Ces comptes, comme on le sait déjà, ne figurent que sur le journal et répondent à tous les autres qui occupent collectivement la colonne des DIVERS. Les trois colonnes du journal présentent les écritures avec toute la clarté que l'on peut désirer, ainsi que la balance de chaque article; mais je répète ici ce que j'ai déjà dit, un plus grand nombre de colonnes donnerait lieu à des erreurs qui seraient difficiles à retrouver, et que l'on ne pourrait même reconnaître qu'à l'aide d'une balance mensuelle.

Les comptes des divers débiteurs sont ouverts sur un livre de comptes courants, qui, par la disposition que je lui ai donnée, remplace le grand-livre.

Je ne parle pas ici du *livre des inventaires*, ni des livres auxiliaires, tels que *livre de dépenses générales, carnets d'échéances, résumé des balances*; tous ces livres qui figurent dans la comptabilité du commerçant sont absolument les mêmes pour la comptabilité des administrations financières.

Digitized by Google

MÉMORIAL.

Digitized by Google

Le MÉMORIAL est disposé comme celui des commerçants. Il a une colonne pour l'entrée et la sortie des effets, qui doit toujours marcher d'accord avec le CARNET D'ENREGISTREMENT et D'ÉCHÉANCE des traites et billets à recevoir.

Chaque page de la colonne *total des opérations* s'additionne sans reports d'autre part, et à la fin du mois on réunit ces diverses additions qui doivent toujours donner la même somme que celle portée au RÉSUMÉ DES BALANCE.

Digitized by Google

MOIS et DATES.	MÉMORIAL COMMENCÉ LE 1er JANVIER 1841.	TOTAL des OPÉRATIONS.		Ttes et Bts A RECEVOIR. ENTRÉE.	SORTIE.
	A				
JANVIER. 1er	AVOIR. LETELLIER, de Paris, s/ rse 3 effets en cte.				
	N° 1. Tte sr Lyon, au 25 juillet . . . . 1250 f. 00	. . .	. .	1250 00	
	» 2. do sr Versailles, au 1er août. 1500 00	. . .	. .	1500 00	
	» 3. do sr do 30 do. 750 00	3500	. .	750 00	
	B				
2	DOIT. LETELLIER, de Paris, m/ rse.				
	Espèces en compte.	2000			
	C				
5	DOIT. CAISSE, espèces reçues pr intérêts sur 2 effets, escomptés à LANGLOIS, de Paris, à 6 p. % et 1/2 de commission :				
	N° 4. Tte sr Paris, au 30 juin, 1700, 176 jours. 49 f. 86	. . .	. .	1700 00	
	» 5. do sr Rouen, au 15 avril, 1500, 100 jours. 25 00	. . .	. .	1500 00	
	Commission 1/2 p. % 16 00	90	86		
	D				
6	DOIT. LETELLIER, de Paris, s/ Tte sr moi o/ DUMONT, acceptée au 20 avril.	500			
	E				
8	DOIT. DUPUIS, de Paris, m/ rse en cte, 3 effets comme suit :				
	N° 1. Tte sr Lyon, au 25 juillet. . . . 1250 f. 00	. . .	. .	. . .	1250 00
	» 2. do sr Versailles, au 1er août. 1500 00	. . .	. .	. . .	1500 00
	» 3. do sr do au 30 do 750 00	3500	. .	. . .	750 00
	F				
12	DOIT. LANGLOIS, de Paris, m/ rse.				
	Espèces en compte.	500			
	G				
20	AVOIR. CAISSE, payé pour intérêts sr 2 effets négociés contre espèces à DUPUIS de Paris, Este 6 p. % et 1/8 de commission :				
	N° 4. Tte sr Paris, au 30 juin, 1700 f., 161 jrs. 45 f. 60	. . .	. .	. . .	1700 00
	» 5. do sr Rouen, au 15 avril, 1500, 85 jrs. 21 25	. . .	. .	. . .	1500 00
	Commission 1/8 p. % 4 00	70	85		
	TOTAL.	10161	71	6700 00	6700 00

Digitized by Google

MOIS et DATES.	1841.	TOTAL des OPÉRATIONS.		Ttes et Bts A RECEVOIR. ENTRÉE.	SORTIE.
	A				
JANVIER. 25	AVOIR. DUPUIS, de Paris s/ rse. Espèces en compte.	6000			
	B				
26	DOIT. CAISSE, espèces reçues pour intérêts sur 2 effets, Estés contre espèces, à DELILE, de Paris, à 6 p. % et 1/4 commission :				
	N° 6. Tte sr Turin, au 20 sept., 3450 f., 237 jrs. 136 f. 27	. . .	. .	3450 00	
	» 7. Bt sr d°, au 30 d°, 4000, 247 jrs. 164 66	. . .	. .	4000 00	
	Commission de banque, 1/4 p. % 18 42				
	Change de place. 6 40	325	75		
	C				
28	DOIT. DUPUIS, de Paris, m/ rse en cte, 2 effets.				
	N° 6. Tte sr Turin, au 20 septembre. . . 3450 f. 00	. . .	. .	. . .	3450 00
	» 7. Bt sr d°, au 30 d°. 4000 00	7450	. .	. . .	4000 00
	D				
29	AVOIR. DUPUIS, de Paris, ma disposition sr lui, au 15 mars, N° 8. Tte de 4000 f., o/ BONNEVILLE, qui a remis en échange ce qui suit :				
	Espèces comptées. . . . . 3976 f. 00				
	Este de 45 jours sr la négociation. 30 00	4000	. .	4000 00	4000 00
	E				
30	AVOIR. LANGLOIS, de Paris, s/ rse en cte. N° 9. Tte sr Toulon, à m/ o/ au 10 juillet.	8500	. .	8500 00	
	TOTAL.	26275	75	19950 00	11450 00

Digitized by Google

JOURNAL.

Digitized by Google

Ce livre a trois colonnes comme celui du commerçant, avec cette différence que PERTES et PROFITS deviennent pour le banquier *compte général*, et se trouvent placés dans la colonne qu'occupe *magasin* au journal du commerçant. Chacun des articles porté à ce compte est acocmpagné d'un petit trait qui se met en marge et qui précède toujours la lettre D ou A; à l'aide de ces petits traits, la vérification se fait avec la plus grande facilité, et si par erreur une somme se trouvait portée à un autre débit ou crédit que le sien, l'erreur serait reconnue à l'instant.

Digitized by Google

MOIS et DATES.	D A	JOURNAL COMMENCÉ LE 1er JANVIER 1841.	DIVERS. DÉBITrs. D 1	DIVERS. CRÉDITs. A 2	PERtes ET PROts. DÉBIT. D 3	PERtes ET PROts. CRÉDIT. A 4	CAISSE. ENTRÉE. D 5	CAISSE. SORTIE. A 6
		A F° 1						
JANVIER 1	A	LETELLIER, de Paris, s/ rse 3 effets en cte.	...	3500 00				
	D	CAISSE, pr ci-dessus.	...	...	...	...	3500 00	
		B						
2	D	LETELLIER, de Paris, m/ rse espèces en cte.	2000 00					
	A	CAISSE, pr ci-dessus.	...	...	...	...	...	2000 00
		C						
5	D	CAISSE, espèces reçues pr intérêt sr 2 effets.	...	...	...	...	90 86	
—	A	PROFIT, pr ci-dessus.	...	...	...	90 86		
		D						
6	D	LETELLIER, de Paris, s/ Tte sr moi acceptée.	500 00					
	A	TRAITE à payer au 20 avril.	...	500 00				
		E						
8	D	DUPUIS, de Paris, m/ rse en cte.	3500 00					
	A	CAISSE, sorti 3 effets.	...	...	...	...	...	3500 00
		F						
12	D	LANGLOIS, de Paris, m/ rse espèces en cte.	500 00					
	A	CAISSE, pr ci-dessus.	...	...	...	...	...	500 00
		G						
20	A	CAISSE, payé pr intérêt sr 2 effets.	...	...	...	...	...	70 85
—	D	PERTE, pr ci-dessus.	...	...	70 85			
		A F° 2						
25	A	DUPUIS, de Paris, s/ rse espèces en cte.	...	6000 00				
	D	CAISSE, pr ci-dessus.	...	...	...	...	6000 00	
		B						
26	D	CAISSE, espèces reçues pr intérêt sr 2 effets.	...	...	...	...	325 75	
—	A	PROFIT, pr ci-dessus.	...	...	...	325 75		
		C						
28	D	DUPUIS, de Paris, m/ rse en cte, 2 effets.	7450 00					
	A	CAISSE, pr ci-dessus.	...	...	...	...	...	7450 00
		D						
29	A	DUPUIS, de Paris, m/ Tte sr lui o/ BONNEVILLE.	...	4000 00				
	D	CAISSE, espèces reçues contre la Tte.	...	...	...	...	3970 00	
—	D	PERTE, pr change de place.	...	...	30 00			
		E						
30	A	LANGLOIS, de Paris, s/ rse en cte 1 Tte.	...	3500 00				
	D	CAISSE, pr ci-dessus.	...	...	...	...	3500 00	

Digitized by Google

Digitized by Google

GRAND-LIVRE.

Digitized by Google

Ce livre est le grand-livre du banquier. C'est du MÉMORIAL que les articles y sont reportés, car ils doivent être inscrits dans tous leurs détails. Les comptes ouverts sont exactement des comptes courants, la disposition des colonnes permet de porter les intérêts en regard des sommes au fur et à mesure qu'elles sont enregistrées. Ces intérêts sont calculés à la manière des comptes courants rétrogrades en prenant pour point de départ la première date d'enregistrement.

Le total des sommes inscrites en détail à l'article de chaque compte est porté à L'ADDITION-BALANCE, c'est ainsi que se fait la vérification des articles des divers comptes.

Digitized by Google

DATES de L'ENREGISTR^t.	D A	N^os DES ARTT.	LETELLIER, de Paris, DÉPART DES INTÉRÊTS 1er JANVIER.	Art. F^o	ÉCHÉANCES D^te	ÉCHÉANCES Mois.	NOMBRE DE JOURS.	VALEURS DIVERSES. DOIT.	VALEURS DIVERSES. AVOIR.	INTÉRÊTS. DOIT.	INTÉRÊTS. AVOIR.
1841											
JANV. 1er	A	1	T^te s^r Lyon.	A 1	25	Juillet.	205	. . . . .	1250 00	41 70	
d^o »	A	2	T^te s^r Versailles.	» »	1	Août.	212	. . . . .	1500 00	53 00	
d^o »	A	3	T^te s^r d^o	» »	30	d^o	241	. . . . .	750 00	30 12	
d^o 2	D	»	M/ remise espèces.	B 1	2	Janv.	1	2000 00	. . . . .	. . . .	00 33
d^o 6	D	»	S/ T^te s^r moi o/ DUMONT. . . .	D »	20	Avril.	109	500 00	. . . . .	. . . .	9 08
			AVOIR. *P^r diff. au débit le 31 jan.* 1000 f. 00	. . .	. .	. . . .	. .	2500 00	3500 00		
			DUPUIS, de Paris, DÉPART DES INTÉRÊTS 8 JANVIER.	Art. F^o	Échéances.		Nbre	D.	A	D.	A.
1841											
JANV. 8	D	1	T^te s^r Lyon.	E 1	25	Juillet.	198	1250 00	. . . . .	. . . .	41 25
d^o »	D	2	d^o s^r Versailles.	» »	1	Août.	205	1500 00	. . . . .	. . . .	51 25
d^o »	D	3	d^o s^r d^o	» »	30	d^o	234	750 00	. . . . .	. . . .	29 25
d^o 25	A	»	Sa remise espèces.	A 2	25	Janv.	17	. . . »	6000 00	17 00	» »
d^o 28	D	6	T^te s^r Turin.	C »	20	7bre.	255	3450 00	. . . . .	. . . .	146 62
d^o 28	D	7	B^t s^r d^o	» »	30	d^o	265	4000 00	. . . . .	. . . .	176 66
d^o 29	A	8	M/ T^te s^r lui o/ BONNEVILLE. . .	D »	15	Mars.	66	. . . . .	4000 00	44 00	
			DOIT. *P^r diff. au crédit le 31 jan.* 950 f. 00	. . .	. .	. . . .	. .	10950 00	10000 00		
			LANGLOIS, de Paris, DÉPART DES INTÉRÊTS 12 JANVIER.	Art. F^o	Échéances.		Nbre	D.	A.	D.	A.
1841											
JANV. 12	D	»	M/ remise espèces en c^te . . .	F 1	12	Janv.	»	500 00			
d^o 30	A	9	T^te s^r Toulon.	E 2	10	Juillet.	179	. . . . .	8500 00	253 58	
			AVOIR. *P^r diff. au débit le 31 jan.* 8000 f. 00	. . .	. .	. . . .	. .	500 00	8500 00		

Digitized by Google

ADDITION BALANCE DU JOURNAL.

FOLIOS ET DERNIÈRES DATES DE CHAQUE PAGE.			DOIT.		AVOIR.	
F° 1.	Janvier 31		2000	00	3500	00
			500	00	500	00
			3500	00	6000	00
			500	00	4000	00
			7450	00	8500	00
		DIVERS.	13950	00	22500	00
		Ptes ET Pfits.	100	85	416	61
		CAISSE.	22386	61	13520	85
		TOTAL BALANCE.	36437	46	36437	46

EXTRAIT DES SOLDES DES COMPTES DU GRAND-LIVRE.

JANVIER 31 F° 1			DOIT.		AVOIR.	
	A	LETELLIER, de Paris.	. . . . .	. .	1000	00
	D	DUPUIS, de Paris.	950	00	»	»
	A	LANGLOIS, de Paris.	. . . . .	. .	8000	00
		TOTAL DU DÉBIT. . .	950	00	9000	00
	A	TRAITE à payer, 1 effet.	. . . . .	. .	500	00
		TOTAL DU CRÉDIT. . .			9500	

Digitized by Google

BALANCE D'INVENTAIRE.

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE.

Actif.			
DIVERS DÉBITEURS suivant c^tes arrêtés au grand-livre		950	00
VALEURS EN CAISSE ce jour :			
Un billet à recevoir	8500 f. 00		
Espèces comptées.	365 76	8865	76
TOTAL ACTIF. . .		9815	76
Passif.			
DIVERS CRÉANCIERS suivant c^tes arrêtés au grand-livre.	9000 f. 00		
TRAITE A PAYER, 1 effet en circulation	500 00	9500	00
LE CAPITAL NET EST DE		315	76

La comptabilité du commerçant ayant été présentée complétement et dans tous ses détails, il m'a paru inutile de répéter, dans la comptabilité du banquier, tout ce qui a déjà été dit et qui a rapport à l'une comme à l'autre. Je n'ai donc donné que le modèle de ce qui est particulier à la comptabilité financière. Ainsi les écritures que je viens de faire passer sont celles d'opérations courantes, dont il est résulté des bénéfices. La liquidation est un véritable inventaire qui ne donne toutefois, comme capital, que la somme provenant de la différence de l'actif au passif, sans y comprendre les intérêts des comptes courants qui ne sont pas soldés au moment de l'inventaire. Mais d'après la manière dont les comptes sont établis sur le grand-livre, il est facile de connaître le montant des intérêts de chaque compte ouvert. Il suffit de multiplier la différence du total des sommes des valeurs par le nombre de jours qu'il y a depuis la première date d'enregistrement jusqu'au jour fixé pour l'inventaire, prendre le sixième de la somme trouvée, ce qui donne l'intérêt à 6 pour °/₀, et porter le produit de cette opération à la colonne des intérêts, au débit, si la différence des valeurs est au crédit, ou au crédit, si cette différence est au débit. Ensuite additionner le débit et le crédit des intérêts pour en connaître la différence, qui est en faveur du banquier, si elle se trouve au débit, et en sa défaveur, si elle se trouve au crédit.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE AUXILIAIRE

A L'USAGE DES FABRICANTS.

Digitized by Google

La comptabilité des industriels est la même que celle des commerçants et des banquiers. Les comptes *caisse* et *magasin* y jouent toujours le rôle principal, ce sont des achats de matières premières et des ventes de marchandises fabriquées; mais l'industriel a de plus des livres auxiliaires, qui lui sont nécessaires pour se rendre compte de ses opérations, et établir le prix de revient des produits de sa fabrique.

Le modèle que je donne est divisé en deux parties. La première présente la désignation des pièces qui sont mises en œuvre. Elle indique; 1° le poids de la matière première; 2° le numéro des pièces; 3° la qualité de ces mêmes pièces; 4° la couleur; 5° les chaînes; 6° les trames; 7° la quantité de pièces.

La deuxième partie donne les détails de la fabrication et de tout ce qui peut établir le prix de revient. Le prix de vente s'y trouve aussi porté. Elle a 9 colonnes dont le titre indique suffisamment la destination.

Le prix de revient mis en présence du prix de vente fait connaître, par une simple opération, le produit que donnent les pièces fabriquées.

Digitized by Google

DÉSIGNATION DES PIÈCES EN FABRIQUE.

Nbre DE Kos.	Nos DES PIÈCES.	QUALITÉ.	COULEUR.	CHAINES.	TRAMES.	QUANTITÉ DE Pces.
—	—	—	—	—	—	—
170	1, 2, 3, 4.	2me	Bleu de roi.	16 fils.	18 fils.	4

FABRICATION.

DÉSIGNATION de FABRIQUE.	NOMS des OUVRIERS.	ENTRÉE de fabrique. DATES ET MOIS.		SORTIE de fabrique. DATES ET MOIS.		PRIX des détails de FABRIQUE		NATURE du prix de FABRICATION.	TOTAL du prix de REVIENT.		OBSERVATIONS.	PRIX de VENTE.	
						f.	c.						
Laine.	. . . . .	. . . . .	. .	. . . . .	. .	à 8	50	le kilog. . .	1445	00	1841		
Teinture.	Par Hilaire. .	Janvier	1	Janvier	10	à 3	00	le kilog. . .	510	00	— Janvier, le 2. —		
Battage	Pr Dubois. . .	do	12	do	15	à 1	50	la chaine. .	6	00	Vendu à Belmont, de Paris,		
Filature et huile.	Pr Prévot. . .	do	16	do	30	à 1	00	le kilog. . .	170	00	2 pièces de drap, No 1 et 2. .	1294	70
Bobinage.	Pr Binet. . . .	Février	1	Février	4	à »	10	le kilog. . .	17	00	— Février, le 8. —		
Ourdissage.	Pr Dupetit. . .	do	5	do	8	à 1	00	la chaine. .	4	00			
Collage.	Pr Victor. . .	do	9	do	10	à 2	50	la chaine. .	10	00	Vendu à Dupuis, de Bordeaux,		
Lover de lames.	Pr Julien . . .	do	12	do	20	à 1	50	la chaine. .	6	00	2 pces drap, Nos 3 et 4, ensemb.	2040	00
Tisserand.	Pr François. . .	do	22	Mars	3	à 1	00	du mètre. .	119	00	Total des ventes. .	3334	70
Rentreuses.	Mlle Éliza. . .	Mars	6	do	8	à »	75	la chaine. .	3	00			
Dégraissage	Pr Denizor. . .	do	10	do	13	à 4	00	la chaine. .	16	00			
Épingeuses et apprêteuses	Mme Marchand	do	15	do	20	à 2	00	la chaine. .	8	00			
Foulage et savon.	Pr Roussin. . .	do	21	do	25	à 10	00	la chaine. .	40	00			
Lainage.	Pr Gagnard. . .	do	26	do	30	à 6	00	la chaine. .	24	00			
Tondage.	Pr Tuvin. . . .	Avril	1	Avril	8	à 1	25	la chaine. .	5	00			
Presse indestructible. . .	Pr David. . . .	do	9	do	11	à 5	00	la chaine. .	20	00			
Frais de rame.	Pr Lafond. . .	do	17	do	25	à »	50	la chaine. .	2	00			
Frais généraux.	Payé à divers.	. . . .	. .	. . . . .	. .	. . .	. .	. . . . .	40	00			
Toilette et emballage. . .	. . . . .	. . . .	. .	. . . . .	. .	. . .	. .	. . . . .	20	00			
								Total.	2465	00			
								Produit net.	869	70			
								Balance.	3334	70		3334	70

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE

DES

MAGASINS ET CHANTIERS

A L'USAGE DES CONSTRUCTEURS.

Digitized by Google

Le livre à l'usage des constructeurs a autant de colonnes qu'il y a de sortes de matières et d'outils employés dans la construction, une pour les journées d'ouvriers, et une autre pour les numéros de chaque objet en construction. Cette dernière colonne se reproduit près de chacune de celles où se trouve le détail des matières, des outils ou des journées d'ouvriers, en sorte que l'on voit de suite le rapport de ces diverses colonnes avec celle du numéro des objets en construction.

Chaque ouvrier est porteur du numéro de la machine à laquelle il travaille, il doit le présenter à l'employé du magasin chaque fois qu'il reçoit de lui des matières ou des outils. Alors celui-ci en inscrit le poids ou la quantité dans la colonne qui les désigne, et immédiatement après dans la suivante, le numéro de l'objet en construction.

A la fin de la journée, l'employé du magasin fait les additions des diverses colonnes dans lesquelles il a inscrit les matières, les outils et les journées d'ouvriers. Les totaux de ces additions doivent toujours être les mêmes que ceux portés jour par jour à chaque compte ouvert au *livre rapporteur*.

Digitized by Google

DÉSIGNATION DES MATIÈRES SORTIES DU MAGASIN,

POUR

CHAQUE NUMÉRO DE CONSTRUCTION.

	CHARBON.		CUIVRE.		CLOUS.		CORDAGE.		GOUDRON.		ÉTAIN.		FONTE.		GRAISSE.		FER		TOLE.		PLOMB.		ZINC.		VIS.		OUTILS.		JOURNÉES.	
	Hect	N°	K°	N°	K°	N°	K°	N°	K°	N°	K°	N°	K°	N°	K°	N°	K°	N°	K°	N°	K°	N°	K°	N°	K°	N°	Nom^re	N°	Nombre	N°
1841 Jan^r 1er	30	1			150	5			30	1	10	5	100	5	17	1	100	5	10	3	30	5	25	2	1	5	2 limes	5	7	4
	25	2			120	4					15	4			19	6	25	7	7	2	13	6	28	5			3 d°	5	4	6
	20	3			200	6	30	3			7	6					125	4			10	7	30	7	1/2	1	6 d°	7	2	3
					20	7					2	3					20	4			7	2			2	1			7	5
Tot.	75				490		30		30		34		100		36		270		17		60		83		3 1/2		11 lim.		20	
Jan^r 2			50	2	50	2					10	4	150	3					4	2	30	7	10	7	5	5			7	4
	25	3	20	7	184	4					5	2	75	5					7	3	20	5	7	6	2	3	5 limes	6	5	6
			10	4	20	3					18	7	27	6					5	7			10	3					3	3
			28	2			35	5									150	2			17	1							9	5
					10	7	4	3	5	2			17	7	20	3	25	4	30	1			7	5					6	1
Tot.	25		106		264		39		5		33		269		20		175		46		67		34		7		5 limes		30	
Jan^r 3			30	3	40	2			6	5			30	7			25	6	17	5			25	3	1	2			5	6
	25	3			12	7					20	2	10	5			30	7			20	3					7 limes		6	2
			10	1					2	3			5	6	5	3			20	5			10	7					4	1
					20	3	200	5			60	5			2	7					40	5			3	6			7	5
Tot.	25		40		72		200		8		80		45		7		55		37		60		35		4		7 limes		22	

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE RAPPORTEUR

DES

MAGASINS ET CHANTIERS.

Digitized by Google

Le relevé du livre des *Magasins et Chantiers* se fait jour par jour sur ce livre intitulé *Rapporteur :* on y trouve autant de comptes qu'il y a de colonnes au livre des magasins et chantiers, où figurent les diverses matières, les outils et les journées. Ces comptes sont divisés en six colonnes : dans la première s'inscrivent les dates; dans la deuxième, le nombre de k^os entrés ; dans la troisième, le prix; dans la quatrième, le total du prix; dans la cinquième, le nombre des k^os sortis; la sixième est subdivisée en autant de parties qu'il y a d'objets en construction indiqués chacun par un numéro d'ordre.

On reporte à la colonne de sortie le montant de l'addition faite chaque jour sur le livre de Magasin, et en regard, sur la même ligne, le détail des quantités appliquées à chacun des numéros.

Il eût été long et réellement inutile d'ouvrir ici tous les comptes indiqués par le livre *des Magasins et Chantiers*. J'ai pensé que, pour en faire bien comprendre la marche, il suffisait d'en ouvrir quelques-uns, tels que Étain, Clous, Fer et Journées d'ouvriers.

Il est facile de voir, au compte Étain, que, le 1er janvier, il est entré en magasin, 2,500 k^os d'étain, à 60 c. le k^o, soit 1,500 f., et que le même jour, il en a été employé 34 k^os, dont 2 k^os pour le n° 3 : 15 k^os, pour le n° 4 : 10 k^os pour le n° 5 : et 7 k^os pour le n° 6.

Le 2 janvier, 33 k^os, dont 5 k^os pour le n° 2 : 10 k^os pour le n° 4 : et 18 k^os pour le n° 7 :

Le 3 janvier, 80 k^os, dont 20 k^os pour le n° 2 : 60 k^os pour le n° 5.

Ainsi, 25 k^os pour le n° 2 : 2 k^os pour le n° 3 : 25 k^os pour le n° 4 : 70 k^os pour le n° 5 : 7 k^os pour le n° 6 : et 18 k^os pour le n° 7. Ces diverses additions réunies forment un total de 147 k^os, égal à celui porté dans la colonne de sortie.

Connaître un compte dans tous ses détails, c'est les connaître tous, je me bornerai donc aux explications que je viens de donner.

Digitized by Google

LIVRE RAPPORTEUR.

ÉTAIN.

F° 1

ANNÉES et MOIS.	DATES.	NOMBRE de Nos ENTRÉS.		PRIX du KILO.		TOTAL des ACHATS.		NOMBRE de Nos SORTIS.		NUMÉROS DES OBJETS EN CONSTRUCTION. 1	2	3	4	5	6	7
1841				f.	c.	f.	c.									
Janvier	1	2500	»	à »	60	1500	00	»	»	»	»	»	»	»	»	»
d°	1	»	»	»	»	»	»	34	»	»	»	2	15	10	7	»
d°	2	»	»	»	»	»	»	33	»	»	5	»	10	»	»	18
d°	3	»	»	»	»	»	»	80	»	»	20	»	»	60	»	»
TOTAL. . .	. .	2500	»	»	»	1500	00	147	»	»	25	2	25	70	7	18

CLOUS.

F° 2

ANNÉES et MOIS.	DATES.	NOMBRE de Nos ACHETÉS.		PRIX du KILO.		TOTAL des ACHATS.		NOMBRE de Nos SORTIS.		NUMÉROS DES OBJETS EN CONSTRUCTION. 1	2	3	4	5	6	7
1841				f.	c.	f.	c.									
Janvier	1	3780	»	à »	80	3024	00	»	»	»	»	»	»	»	»	»
d°	1	»	»	»	»	»	»	490	»	»	»	»	120	150	200	20
d°	2	»	»	»	»	»	»	264	»	»	50	20	184	»	»	10
d°	3	»	»	»	»	»	»	72	»	»	40	20	»	»	»	12
TOTAL. . .	. .	3780	»	»	80	3024	00	826	»	»	90	40	304	150	200	42

FER.

F° 3

ANNÉES et MOIS.	DATES.	NOMBRE de Nos ACHETÉS.		PRIX du KILO.		TOTAL des ACHATS.		NOMBRE de Nos SORTIS.		NUMÉROS DES OBJETS EN CONSTRUCTION. 1	2	3	4	5	6	7
1841				f.	c.	f.	c.									
Janvier	1	6500	»	à »	40	2600	00	»	»	»	»	»	»	»	»	»
d°	1	»	»	»	»	»	»	270	»	»	»	»	145	100	»	25
d°	2	»	»	»	»	»	»	175	»	»	150	»	25	»	»	»
d°	3	»	»	»	»	»	»	55	»	»	»	»	»	»	25	30
TOTAL. . . .	. .	6500	»	»	40	2600	00	500	»	»	150	»	170	100	25	55

Digitized by Google

F° 4

JOURNÉES.

ANNÉES et MOIS.	DATES.	NOMBRE des JOURNÉES.	PRIX des JOURNÉES.		TOTAL du PRIX.		NUMÉROS DES OBJETS EN CONSTRUCTION.						
							1	2	3	4	5	6	7
1841				c.	f.	c.							
Janvier	1	20 jrs	à 4	00	80	00	»	»	2	7	7	4	»
d°	2	30 »	4	00	120	00	6	»	3	7	9	5	»
d°	3	22 »	3	00	66	00	4	6	»	»	7	5	»
TOTAL.		72 jrs	»	»	266	00	10	6	5	14	23	14	»

COMPTE DE REVIENT.

Lorsqu'on veut se rendre compte des frais de construction d'un objet, il faut relever le montant de toutes les matières qui y ont été employées, et aussi le nombre des journées d'ouvriers :

Ainsi pour le n° 4 que je prends pour exemple, je relèverai d'abord à la colonne de ce n°, les totaux des 4 comptes, ÉTAIN, CLOUS, FER et JOURNÉES.

Je trouve donc au n° 4,	25 k^es étain.	à 00 f. 60	15 f. 00
d°	364 d° clous.	» 00 80	243 20
d°	170 d° fer.	» 00 40	68 00
d°	14 journées.	» 4 00	56 00
	Alors, le prix de revient du n° 4, est de. . . .		382 20

Digitized by Google

LIVRES AUXILIAIRES

A L'USAGE

DES AGRICULTEURS.

Digitized by Google

Les modèles des deux livres auxiliaires à l'usage des agriculteurs, que je donne ici, présentent : l'un les *frais d'exploitation* de chaque pièce de terre qui porte son numéro et sa désignation : l'autre l'*estimation des récoltes* des diverses pièces de terre, dont chacune est accompagnée du numéro d'ordre qu'elle a pris au livre des *frais d'exploitation*.

En sorte qu'à l'aide de ces deux livres, les agriculteurs peuvent toujours se rendre compte de leurs frais d'exploitation, ainsi que du rapport de chaque partie de leurs propriétés.

Quant aux écritures journalières, elles doivent se passer par les agriculteurs de même que par les commerçants ; ce sont les mêmes livres, c'est la même comptabilité. Toutes les opérations, soit achats, soit ventes de toute nature, estimations de récoltes, payements, négociations, acceptations, prêts, emprunts, locations, dépenses générales, pertes comme bénéfices, doivent s'inscrire, jour par jour, sans interruption ni lacune. Les comptes *magasin* et *caisse* répondent toujours à tous les autres comptes que l'on ouvre dans le cours des opérations, et qui figurent au *journal* de la comptabilité générale dans la colonne de *divers*.

Digitized by Google

FRAIS D'EXPLOITATION.

ANNÉE et MOIS.	DATES.	NATURE des PIÈCES.	N° DES PIÈCES.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX et DU PRIX COÛTANT DES ENGRAIS, SEMENCES ET MAIN-D'ŒUVRE.	MAIN-D'ŒUVRE.	ENGRAIS DIVERS.	SEMENCES DIVERSES	TOTAL des DÉPENSES.
1841								
Mars	10	TERRE	4	Labourage, 5 journées à. . . . . 8 f. 00	40 00	» »	» »	
d°	»	»	»	Semences, 3 hectolitres blé à. . . . 10 00	. . . . .	. . . . .	30 00	
d°	»	»	»	7 journées d'ouvriers à.. . . . . 2 00	14 00	» »	» »	
				TOTAL. . . .	54 00	» »	30 00	84 00
Mars	18	TERRE	2	10 journées de labourage à. . . . . 7 f. 00	70 00	» »	» »	
d°	»	»	»	200 voit^res de terre, charriage compris, à 30	. . . . .	60 00	» »	
d°	»	»	»	5 hectolitres semence menu grain à 7 00	. . . . .	. . . . .	35 00	
d°	»	»	»	5 voitures engrais à. 6 00	. . . . .	30 00	» »	
				TOTAL. . . .	70 00	90 00	35 00	195 00
Mars	25	VIGNE	5	10 j^nées de vign^ons p^r taille de vigne à 3 f. 00	30 00	» »	» »	
d°	»	»	»	6 d° p^r façon de piochage à. . . 3 00	18 00	» »	» »	
d°	»	»	»	22 d° de porteurs de terre à. . . 60	13 20	» »	» »	
d°	»	»	»	12 voitures engrais à.. . . . . 6 00	. . . . .	72 00	» »	
				TOTAL. . . .	61 20	72 00	» »	133 20
Avril	10	TERRE	3	15 journées de labourage à. . . . . 8 f. 00	120 00	» »	» »	
d°	»	»	»	10 voitures engrais à.. . . . . 6 00	. . . . .	60 00	» »	
				TOTAL. . . .	120 00	60 00	» »	180 00
Juin	15	VIGNE	5	14 journées p^r façon de piochage à 3 f. 00	42 00	» »	» »	
d°	»	»	»	3 milliers d'échalas à. 40 00	120 00	» »	» »	
				TOTAL. . . .	162 00	» »	» »	162 00
Juillet	10	TERRE	3	10 journ^ées d'exploit^on, trèfle et luzerne à 3 f. 00	30 00	» »	» »	
				TOTAL. . . .	30 00	» »	» »	30 00
Août	1	TERRE	4	45 journées de moisson à.. . . . . 4 f. 00	180 00	» »	» »	
d°	»	»	»	3 d° de voiturage à. 8 00	24 00	» »	» »	
				TOTAL. . . .	204 00	» »	» »	204 00
Octobre	8	VIGNE	5	25 journées de vendange à. . . . . 3 f. 00	70 00	» »	» »	
d°	»	»	»	6 d° de charriage à. 7 00	42 00	» »	» »	
d°	»	»	»	45 tonneaux vides à. 5 00	225 00	» »	» »	
				TOTAL. . . .	337 00	» »	» »	337 00
							TOTAL DES FRAIS. . . .	1325 20

Digitized by Google

ESTIMATION DES RÉCOLTES.

ANNÉE et MOIS.	DATES.	NATURE DES PIÈCES.	N° DES PIÈCES.	DÉSIGNATION DES DIVERSES RÉCOLTES et DE LEUR PRODUIT.	BLÉ.		MENU GRAIN.		FOURRAGE.		BOISSONS.		BOIS.		TOTAL.	
1841																
Juillet	5	TERRE	4	Récolte blé, 300 gerbes à 75 f. le °/o	225	00	»	»	»	»	»	»	»	»	225	00
d°	18	TERRE	2	1600 gerbes menu grain à. 50 f. 00	. . . .		800	00	»	»	»	»	»	»	800	00
d°	20	TERRE	3	1650 bottes fourrage à. 25 f. le °/o	. . . .		. . . .		412	50	»	»	»	»	412	50
Août	20	VIGNE	5	25 pièces vin, à. . . . . 60 f. l'une	. . . .		. . . .		. . . .		1500	00	»	»	1500	00
				RÉCOLTE DE 1841. . .	225	00	800	00	412	50	1500	00	»	»	2937	50

Digitized by Google

ABRÉVIATIONS.

On emploie généralement, dans les affaires, diverses abréviations que la pratique rend bientôt familières. Je vais indiquer celles que j'ai employées dans le cours de l'ouvrage, et qui sont les plus usitées.

Accep^{on}.	Acceptation.
App.	Approuvé.
Art	Article.
Ass^{ce}	Assurance.
Av^{s}	Avis.
B.	Balle.
B^{ce}	Balance.
Bqu^{e}.	Barrique.
B^{t}.	Billet.
B. P^{r}.	Bon Pour.
C^{se}	Caisse.
C	Centime.
Cie	Compagnie.
Cte	Compte.
Cte à $^{1}/_{2}$	Compte à demi.
Cte à $^{1}/_{3}$	Compte à tiers.
C^{on}	Commission.
C^{re}	Commissionnaire.
C^{nt}	Comptant.
C^{ton}	Coton.
D^{rs}	Divers.
D^{o}.	Dito.
Éch^{on}.	Échantillon.
Éch^{ce}.	Échéance.
Ens.	Ensemble.
Es^{te}.	Escompte.
Exp^{on}.	Expédition.
F^{re}	Facture.
F^{o}	Folio.
F.	Franc.
G^{al}	Général.
G^{x}.	Généraux.
Id.	Idem.
Int^{ts}.	Intérêts.
J^{r}.	Jour.
J^{al}.	Journal.
K^{o}.	Kilogramme.
L/.	Lettre.
Liv^{on}	Livraison.
M^{sin}.	Magasin.
M^{d}.	Marchand.
M^{dises}	Marchandises.
M/.	Mettre.
M/.	Mon, ma, mes.
Nég^{t}.	Négociant.
Nég^{on}	Negociation.
N/.	Nous, notre.
N^{o}.	Numéro.
O/.	Ordre.
Ord^{e}.	Ordinaire.
P^{t}	Pesant.
P^{ce}.	Pièce.
P^{s}.	Poids.
P^{r}.	Pour.
P °/$_{o}$.	Pour cent.
Règ^{t}.	Règlement.
R^{se}	Remise.
R^{se}	Roulage.
R^{d}.	Retard.
R^{r}.	Retour.
S/.	Son, sa, ses.
S^{t}.	Suivant.
S. f.	Sans frais.
S^{de}	Solde.
S^{r}.	Sur.
T^{re}	Tare.
T^{te}.	Traite.
V^{r}.	Valeur.
V^{re}	Voiture.
V/.	Vous, vos, votre.

Digitized by Google

DES

ARTICLES F ET G,

F° 8 DU MÉMORIAL.

Je dois revenir sur ces deux articles qui ont été portés au mémorial le 22 février, et dont la définition a été donnée page 65, *Inscription* du mémorial au journal.

Ces articles sont bien inscrits au journal comme il faut qu'ils le soient; mais sur le mémorial rien ne fait connaître qu'ils doivent être passés autrement qu'au compte de caisse.

Pour indiquer la manière différente dont ils doivent être passés au *Journal*, il convient de changer sur le mémorial l'ordre du numéro des traites et billets à recevoir, et mettre, non pas N° 13. *Traite*, etc., N° 14. *Traite*, etc.; mais bien, *Traite* n° 13, *Traite* n° 14. Ce moyen de convention indiquera qu'on ne doit pas inscrire l'article au compte *caisse*, mais bien à celui de la personne sur laquelle la disposition a été faite.

Digitized by Google

CONCLUSION.

J'ai signalé, dans l'introduction, plusieurs avantages dont l'importance ne peut plus être mise en doute. Les écritures qui viennent d'être passées ont mis à même d'en juger; mais je suis bien aise, avant de terminer, d'entrer dans quelques détails, qui seront mieux saisis, maintenant que j'ai donné les preuves de ce que j'ai avancé. Il m'importe de faire ressortir encore mieux, s'il est possible, la différence qui existe entre les moyens simples que j'emploie, et ceux qu'indique le système établi, depuis que l'admirable combinaison des écritures en partie double a été trouvée.

Je puis parler, comme comptable et comme professeur; j'ai tenu les écritures dans plusieurs maisons de commerce; j'ai donné longtemps des leçons de comptabilité, en suivant la méthode établie, et mes premiers ouvrages ont été composés d'après ses principes. Je sais donc, par expérience, ce que cette méthode a de défectueux, non pas seulement pour le comptable, dont elle rend le travail toujours long, et souvent pénible et fastidieux, mais surtout pour le professeur, qui ne parvient jamais, je le dis avec assurance, à former, par ses leçons, un élève capable de tenir les livres dans une maison de commerce; tant la théorie est difficile, et tant la pratique rencontre ensuite d'obstacles, que l'expérience seule, et une longue expérience, peut surmonter.

Convaincu de cette vérité, j'ai cherché à me rendre compte de la cause des difficultés qui existent, et qui sont généralement reconnues; j'ai cru la voir dans la complication des écritures, et dans la manière dont elles sont conçues et établies. J'ai pensé qu'il fallait diminuer, autant que possible, les chances d'erreurs, et surtout aider l'intelligence en lui présentant directe-

Digitized by Google

ment chaque compte tel qu'il est, et le laissant à la place qu'il occupe naturellement. J'ai pensé aussi que la première de toutes les conditions à remplir était celle de se conformer strictement aux prescriptions du Code de commerce, qui ne sont pas suivies, et qu'il est impossible de suivre en conservant la manière de passer les écritures qui a été généralement adoptée.

Ce que je viens de dire était indispensable pour faire bien comprendre l'intérêt que présentent les rapprochements que je vais faire, et maintenant la revue des divers comptes connus sous le *titre* de *Comptes Généraux* n'est pas moins nécessaire.

Le *Compte* CAPITAL, qui se trouve naturellement porté sur le livre des Inventaires, n'est-il pas établi clairement sur ce livre? A quoi bon ces écritures multipliées que l'on passe sur le Mémorial et le Journal pour faire arriver ce compte au GRAND-LIVRE, où il vient prendre place, et où, à la fin de chaque année, il est augmenté ou diminué, à l'aide des formules *Balance de sortie, Balance d'entrée,* qui sont aussi employées sur le Journal? Encore une fois, que signifient ces écritures? Est-on plus certain du chiffre du *capital* après les avoir passées?

Le *Compte* MAGASIN, qui n'est autre que celui de Marchandises générales, et qui ne figure que sur le Journal, serait-il plus clair, mieux établi, si, par double emploi, comme cela se pratique généralement, il figurait au GRAND-LIVRE, avec ses longues additions et ses reports de page en page? Est-il possible de se rendre mieux compte des achats et des ventes que par la manière dont les uns et les autres se présentent dans les colonnes du Journal?

Le *Compte* TRAITES ET BILLETS A PAYER n'a-t-il pas aussi sa place aux Échéances des Factures et des Traites et Billets à payer, qui se trouvent à la fin du Facturier d'Ordre? Quelle est alors la nécessité de reporter ce compte au GRAND-LIVRE?

Le *Compte* TRAITES ET BILLETS A RECEVOIR, qui n'existe ni sur le Journal ni sur le Grand-Livre, puisque toutes les valeurs sont portées au *Compte* CAISSE, aurait-il besoin d'ailleurs de figurer au nombre des comptes ouverts au GRAND-LIVRE, lorsqu'il est si bien établi au Carnet d'Échéances, et que l'entrée et la sortie des valeurs sont constatées jour par jour, et contrôlées par la colonne du Mémorial qui leur est destinée?

Digitized by Google

Le *Compte* CAISSE, qui comprend les Espèces et les Traites et Billets à recevoir, et qui, comme le *Compte* MAGASIN, est continuellement en rapport avec tous les autres Comptes, n'est-il pas bien placé au Journal, près du Compte Magasin, et en présence de tous les autres? N'est-ce pas à l'aide de cette disposition que les erreurs sont impossibles, ou du moins faciles à retrouver, et que la balance de chaque article se fait nécessairement?

Le GRAND LIVRE perd de son importance, il est vrai; il n'a plus dans ses attributs que les comptes *Meubles et Immeubles*, *Pertes et Profits*, et ceux de tous les débiteurs et créanciers, tous ceux enfin qui figurent sur le Journal dans la colonne *Divers*. Lorsque les sommes de ces comptes se reportent du Journal au GRAND LIVRE, elles sont inscrites en même temps au livre *Addition-Balance*, qui les contrôle, et sur lequel se font les additions du Journal, page par page. Ces additions, peu longues, ne sont point sujettes à erreur; elles se font rapidement et doivent toujours se balancer.

Pourquoi, sur le Grand Livre, ces écritures *par balance de sortie à balance d'entrée*, pour solder *fictivement* les comptes et les rouvrir ensuite? Conçoit-on la longueur d'un pareil travail, surtout dans une maison de commerce où il y a beaucoup de comptes ouverts? Est-on mieux fixé sur ce qui est dû, et sur ce que l'on doit, parce qu'on a tiré beaucoup de lignes, qu'on a inscrit plusieurs fois les mêmes mots et les mêmes chiffres sur le Journal et le Grand Livre? N'est-ce pas du temps réellement perdu?

N'est-il pas plus simple et plus clair de laisser au Grand Livre, tels qu'ils se trouvent lors de l'inventaire, Débiteurs ou Créditeurs, les comptes qui ne sont pas soldés? N'indique-t-on pas aussi bien, pour ne pas dire mieux, leur position, en portant au Grand Livre, dans la colonne du texte, les différences soit du débit, soit du crédit, suivies de la date du jour de l'inventaire?

Pourquoi ces différences dans la disposition de l'inscription de la date, qui se trouve, sur le Mémorial et le Journal, au milieu de la page en tête de chaque article, tandis que sur le Grand Livre, elle est inscrite en marge sur la même ligne que l'article? Quel est le comptable qui n'appréciera pas l'uniformité que j'ai établie dans cette disposition, comme moyen d'éviter des erreurs lorsqu'on reporte les écritures, et de rendre la vérification plus facile et plus prompte?

Digitized by Google

Mais si l'uniformité est importante dans la disposition de l'inscription des dates, elle l'est beaucoup plus encore dans la manière de passer les articles sur le Mémorial, le Journal et le Grand Livre.

Pourquoi donc ne pas inscrire sur le Mémorial les divers articles par *Doit* et *Avoir?* Cette marche n'est-elle pas en partie indiquée par la manière dont sont conçues les factures, où se trouve toujours le mot *Doit?* Pourquoi donc écrire sur le Mémorial *acheté de C...*, *vendu à D...*, ensuite passer ces articles d'achat et de vente sur le Journal, de cette manière : *Marchandises générales à C...*, *D... à Marchandises générales*, ce qui force, lorsqu'on vient à reporter au Grand Livre, de retourner les articles pour trouver les créditeurs; ainsi, *C... par Marchandises générales*, *Marchandises générales par D...?*

N'est-il pas plus rationnel d'inscrire sur le Mémorial, le Journal et le Grand Livre, les articles comme ils se présentent, et les comptes tels qu'ils sont, toujours précédés de Doit ou Avoir, puisqu'ils sont toujours Débiteurs ou Créditeurs?

Les écritures en partie double, dégagées de toutes ces irrégularités, de toutes ces complications qui laissaient à peine jour à l'intelligence, et qui embarrassaient même souvent ceux qui s'occupent le plus de comptabilité, sont maintenant à la portée de tous. Il n'est pas de commerçant, j'en ai l'expérience, quel que soit son commerce, en gros ou en détail, qui ne puisse, avec la plus grande facilité, et sans y employer beaucoup de temps, tenir ses écritures en partie double. Commerce, banque, industrie, agriculture, de quelque nature que soient les opérations, la comptabilité ne varie pas; les termes peuvent changer, mais la forme reste toujours la même.

Qu'on juge maintenant, par cet aperçu rapide, où tous les avantages ne sont rapportés qu'imparfaitement, si j'ai été trop loin en annonçant que ma méthode diminuait de plus de moitié le travail des écritures, tout en évitant, à ceux qui s'en servent, l'ennui, je dirai même la tâche pénible de chercher les balances.

FIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Avant-propos	1
Introduction	2
Rapport du Comité des manufactures	8
Notions générales	13
Des divers livres qui composent la Comptabilité générale	15
Livre des Inventaires	19
d° des Dépenses générales	23
Facturier d'ordre	27
Échéances des factures et des Traites et Billets à payer	34
Carnet d'enregistrement et d'échéances des T^tes^ et B^ts^ à recevoir	35
De la définition du Mémorial et du Journal	39
Mémorial	43
Expédition des Marchandises en commission et du règlement pour solde	45, 48
Compte à $^1/_2$	46
Armement de navire	48
Compte à $^1/_3$	51
Compte d'actions	53
De l'Inscription du Mémorial au Journal	55
Des Emprunts sur immeubles	67
Des opérations d'Assurances	67
Journal	69
De l'Inscription du Journal au Grand Livre	79
Du Répertoire de divers	80

Digitized by Google

Du Solde et de la Balance des compte au Grand Livre et au Répertoire de divers 80
Grand Livre 81
Répertoire de divers 91
Addition-Balance du Journal 93
Du résumé des Balances et de ses rapports avec le livre des Inventaires et de l'Addition-Balance du Journal. 97
Résumé des Balances 99
De la liquidation générale 103
Résumé de la liquidation générale 104
Traites et Billets à recevoir restant en caisse au 1er mars 1841. 105
Billet à payer acquitté. 107
Lettres des correspondants. 109
Copie de lettres 117
Des calculs d'Interêts et des comptes courants 121
Des comptes courants rétrogrades. 122
Comptes courants rétrogrades. 123
De la Comptabilité des administrations financières 125
Mémorial idem 127
Journal idem 131
Grand Livre idem 135
Addition-Balance idem 138
Extrait des soldes des comptes du Grand Livre 138
Balance d'Inventaire 139
Livre auxiliaire à l'usage des fabriques 141
Livre des magasins et chantiers à l'usage des constructeurs. 145
Livre rapporteur des magasins et chantiers 149
Compte de revient. 152
Livre auxiliaire à l'usage des agriculteurs 153
Abréviations 157
Des articles F et G, f° 8 du mémorial. 158
Conclusion. 159

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

1° RÉGULATEUR COMMERCIAL (*procédé mécanique*), pour le calcul des jours et des intérêts;

2° TABLEAU MÉTRIQUE pour la conversion des mesures et l'exploitation des bois;

3° MODÈLES D'ÉCRITURE FRANÇAISE, suivis de leur principe géométrique;

4° CATALOGUE D'INTÉRÊT, pour les divers calculs simples et composés;

5° TABLEAU DÉMONSTRATIF, à l'usage des professeurs pour l'enseignement de la tenue des livres;

6° EXERCICES PRATIQUES de tenue des livres à l'usage des élèves.

Papier réglé suivant le principe géométrique pour l'exercice des écritures française, ronde et gothique.

Digitized by Google